

AFRICA⁵⁰

Investir dans les infrastructures pour la croissance de l'Afrique



RAPPORT ANNUEL 2020



Table des Matières

Stratégie et Activités

Présentation du Rapport	3
À Propos d'Africa50	6
Notre Modèle Opérationnel	7
Données Financières : Principaux Points	8
Investissements : Principaux Points	9
Message du Président	10
Message du Directeur Général	12
 Mieux Reconstruire Après la COVID	16
 Notre Stratégie Opérationnelle Redéfinie	19
Stratégie pour notre Personnel	25
Implication des Actionnaires	26
 Durabilité et Impact sur le Développement	27
Énergie Propre et Abordable	32
Portefeuille d'Investissements	35
Gestion du Risque d'Entreprise	47

Gouvernance


Diriger l'Institution	50
-----------------------	----

États financiers	54
------------------	----

Informations Complémentaires

Glossaire	128
-----------	-----

Légende

-  Dossier figurant dans le rapport

Présentation du Rapport

Chers actionnaires, Chers partenaires

Bienvenue dans l'édition 2020 de notre rapport annuel. Ce rapport présente les progrès et réalisations d'Africa50 qui contribuent à la croissance de l'Afrique à travers le développement de projets et les investissements dans des infrastructures.

3 thèmes majeurs abordés au cœur de ce rapport :

- 1). L'action d'Africa50 face à la COVID et l'accent mis sur l'augmentation des fonds nationaux et internationaux pour financer les infrastructures ;
- 2). Notre impact sur le développement à travers nos activités de développement de projets et d'investissements ;
- 3). Notre parcours stratégique structuré et notre stratégie commerciale réajustée.

Les autres sections du rapport présentent notre environnement professionnel ainsi que les messages du Président du Conseil d'administration et du Directeur général, les progrès effectués dans les investissements et les cessions, une évaluation des risques et des opportunités, ainsi que les états financiers d'Africa50.

Ce rapport s'adresse principalement à nos actionnaires et aux autres parties prenantes, afin qu'ils aient une vision claire des résultats obtenus par Africa50 à ce jour et de ses projets futurs dans le cadre du mandat stratégique qui nous a été confié par nos actionnaires. Le contenu du rapport est le résultat de consultations au sein de l'organisation et des parties prenantes. Des informations complémentaires sont également disponibles dans d'autres publications telles que le Rapport 2020 sur le développement durable d'Africa50 et sur notre site web.

Nous espérons que vous trouverez ce rapport instructif et nous vous souhaitons une agréable lecture.



Consultez ce rapport annuel sur www.africa50.com



Africa50 - Développement de projet (PD) et Africa50 - Financement de projet (PF) sont deux entités légales distinctes mais complémentaires ayant des bilans financiers séparés et indépendants. Ce document met en évidence les principales réalisations, les progrès effectués dans les activités d'investissement et les états financiers audités au 31 décembre 2020. Sauf indication contraire, le nom "Africa50" sera utilisé pour désigner les deux entités collectivement.



Nos Actionnaires

28 pays
africains

La banque
africaine de
développement

2 banques
centrales
africaines



Capital engagé de
878 millions USD



À Propos d’Africa50

Vision Pour 2030

Africa50 est une plateforme d’investissement de premier plan dédiée aux infrastructures, dont l’actionariat comprend tous les pays africains. Son intervention permet d’accélérer l’exécution de projets privés et de partenariats public-privé essentiels, tout en mobilisant des capitaux importants à l’échelle mondiale. Son impact sur le développement du continent améliore la vie de millions d’Africains. Partenaire de choix pour les gouvernements et les investisseurs privés, Africa50 attire des professionnels talentueux et dévoués qui mettent leur passion au service du développement du continent.

Notre Proposition de Valeur

- Une équipe d’investissement expérimentée avec des compétences transactionnelles démontrées
- Des relations étroites avec les pays africains actionnaires et la BAD, essentielles au développement et au financement des infrastructures
- Un accès prioritaire aux flux de transactions, dès les phases de développement de projet et de dialogue avec les pays africains actionnaires
- Un accès à des financements concurrentiels, notamment des emprunts à long terme octroyés par la BAD et d’autres IFD, ainsi que des financements concessionnels existants.
- Une atténuation des risques spécifiques liés aux pays à travers l’implication du secteur public à haut niveau
- Une prise de décision efficace associée à une rapidité d’exécution

Nos Piliers Stratégiques

Africa50 est un véhicule d’investissement conçu pour être une solution parmi d’autres afin de répondre aux problèmes d’infrastructure du continent. Cette plateforme d’investissement dans les infrastructures panafricaines a pour mission de poursuivre trois principaux objectifs stratégiques :



DÉVELOPPER

Un pipeline de projets d’infrastructures bancables

Africa50-Développement de Projet

visé à développer un pipeline de projets prêts à l’investissement



ACCÉLÉRER

Le financement privé d’infrastructures africaines

Africa50-Financement de Projet

investit des fonds propres et quasi-fonds propres avec des partenaires stratégiques



MOBILISER

Des financements des secteurs public et privé

Africa50 mobilise des financements

des secteurs public et privé en Afrique et à l’échelle mondiale

Nos Secteurs Prioritaires



ÉNERGIE



TRANSPORTS



TIC



MIDSTREAM
GAZIER



INFRASTRUCTURES
DE SANTÉ



ÉDUCATION



FINTECH

Création de Valeur Durable

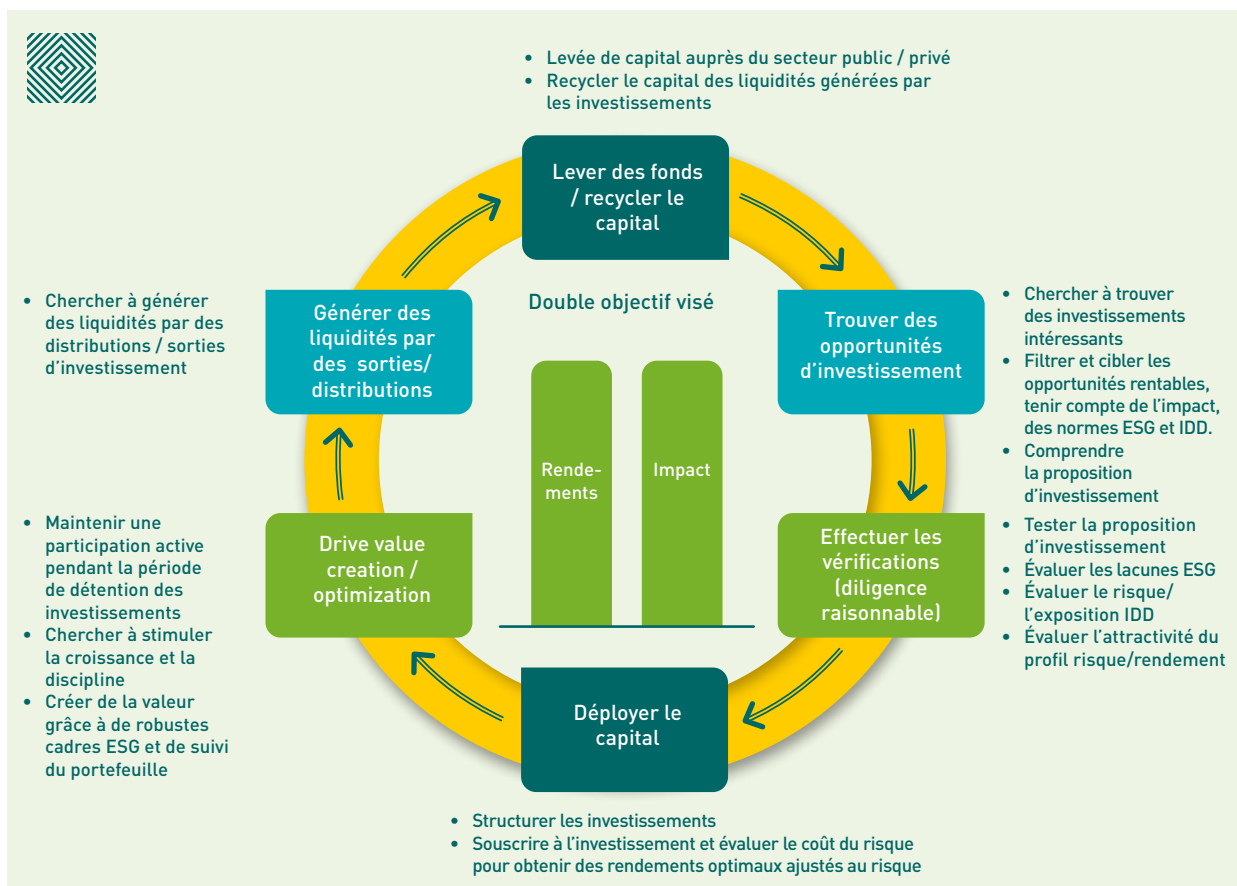
Africa50 a choisi les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies comme fondement de ses engagements en matière d’impact sur le développement. Par le biais de ses investissements, Africa50 recherche, des opportunités de création de valeur durable, dans le but de créer de la valeur à long terme, supérieure à celle que l’on obtiendrait généralement.

Notre Modèle Opérationnel

Africa50 – PD

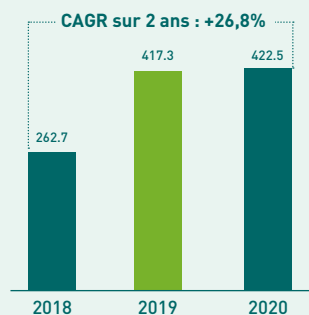


Africa50 – PF



Données Financières Africa50 - PD et Africa50 - PF :

Actif total en USD



Total de Bilan

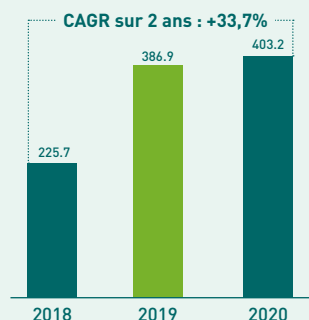
Total de Bilan + 1,3 % en un an

423 Mn USD 2020

417 Mn USD 2019

Le total des actifs a augmenté d'un TCAC de 26,8 % entre 2018 et 2020. La forte croissance du total des actifs du bilan découle des gains de réévaluation sur les actifs existants et d'une activité soutenue en 2019 avec de nouveaux investissements.

Valeur Nette des Actifs en USD



Valeur Nette des Actifs

Valeur Nette des Actifs + 4,2 % en Un an

403 Mn USD 2020

387 MN USD 2019

Augmentation de la capitalisation avec une injection de fonds propres de 188 millions USD entre 2018 et 2020

> 878 M USD

de capital engagé par les actionnaires

Environ

> 270 M USD

de capital investi sous forme de fonds propres/quasi fonds propres dans divers projets

Environ

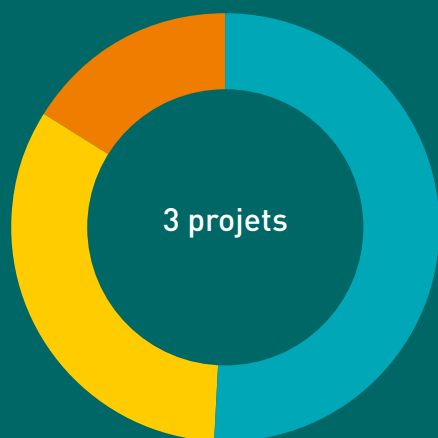
370 M USD

de capital tiers mobilisé pour une utilisation sous forme de fonds propres/quasi fonds propres dans divers projets

Investissements : Principaux Points



Projets PD par Secteur d'Activité



Énergie Transports TIC

Pour en savoir plus, voir page 35 à 38

Investissements : Réalisations de Africa50 – PD

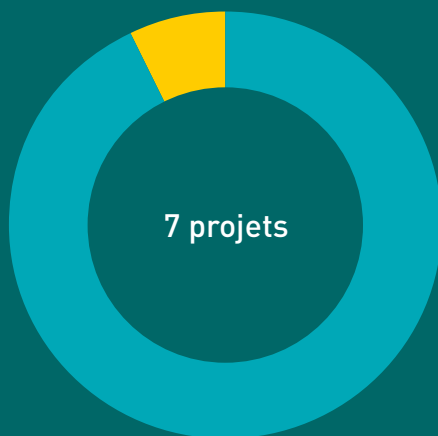
Depuis sa création, Africa50 - Développement de projets (PD) a mobilisé 370 millions USD d'engagements de fonds propres et quasi-fonds propres et a créé et évalué 121 opportunités.

Au début de l'année 2020, Africa50 et ses partenaires ont signé un accord de concession de 25 ans pour l'aéroport international de Gbessia à Conakry, en Guinée.

PD a développé 3 projets jusqu'à la clôture financière et compte 9 projets en portefeuille en cours de développement.



Projets PF par Secteur d'Activité



Énergie *Autres secteurs

* Investissement dans un contrat de protection du risque.

Pour en savoir plus, voir page 35 à 38

Investissements : Réalisations de Africa50– PF

Depuis sa création, Africa50 – Financement de projet (PF) a investi plus de 200 millions USD en fonds propres et quasi-fonds propres dans des projets d'infrastructure parvenus à la clôture financière ou proches de la clôture financière, ainsi que dans des transactions de capital développement. PF a également acquis des participations en fonds propres et quasi-fonds propres indirectes dans des investissements extérieurs, tels que Tobène Power et Azura-Edo, Genser¹ et Room2Run. Les projets de Benban Solar, Malicounda et Nachtigal ont été développés par PD dès le début puis cédés à PF.

Depuis sa création, PF a évalué des centaines de transactions provenant de diverses sources (privées, partenaires stratégiques, conseillers et autres relations), et les entreprises bénéficiaires de ses investissements ont obtenu des financements par emprunt et fonds propres auprès de divers bailleurs de fonds commerciaux et IFD.

Des investisseurs institutionnels internationaux ont investi aux côtés d'Africa50. PF a mis en place une gouvernance et des processus de haut niveau pour garantir la qualité des placements.

¹ Sortie de Genser Énergie en janvier 2021

Message du Président



“ En transformant la crise en opportunité, Africa50 peut devenir un acteur encore plus important dans la reprise économique, le développement à long terme et la croissance durable de notre continent. ”

Nous vivons une époque extraordinaire en Afrique. Qu'il s'agisse des répercussions de la pandémie de la COVID-19, de l'augmentation des niveaux d'endettement ou de la nécessité urgente de s'attaquer au changement climatique, nous sommes confrontés à une multitude de défis qui exigent une approche et des solutions innovantes.

Plus que jamais, il est essentiel de renforcer la résilience économique, sanitaire et climatique du continent. La pandémie a montré la nécessité pour l'Afrique de stimuler les investissements dans des infrastructures de qualité, en particulier les infrastructures de santé, d'accélérer le développement dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, et d'améliorer la qualité de vie de millions de personnes. Ce n'est qu'ainsi que le continent pourra se reconstruire en mieux après la pandémie.

Les défis sont énormes, mais des progrès sont réalisés. A titre d'exemple, l'accès à l'électricité sur le continent est passé de 49 % en 2016 à 56 % en 2019, depuis que la Banque africaine de développement a lancé en 2016 le New Deal pour l'énergie en Afrique.

Africa50 a joué un rôle important dans le secteur de l'énergie, notamment en réalisant des investissements majeurs dans des projets d'énergie renouvelable, comme les six centrales solaires de Benban qui produisent déjà 400 MW d'électricité en Égypte et alimentent 420 000 foyers. Africa50 a également investi dans le projet de centrale hydroélectrique de Nachtigal, en cours de construction au Cameroun, qui fournira 420 MW d'électricité supplémentaires une fois achevé.

Africa50 continue de prouver son excellence à travers des investissements dans le développement de projets, qui, en 2020, portaient sur plusieurs projets majeurs tels que l'aéroport international de Gbessia Conakry en Guinée, Kigali Innovation City au Rwanda et la centrale hydroélectrique de Volobe à Madagascar.



Avant la COVID, la Banque africaine de développement estimait le déficit annuel de financement des infrastructures entre

**68-108
milliards USD**



Africa50 élargit son champ d'action sectoriel qui portait jusqu'à présent sur l'énergie, les TIC, les transports et le midstream gazier pour inclure des projets viables dans les

**secteurs de la santé
et des infrastructures
sociales**



La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) fera de l'Afrique la plus vaste zone de libre-échange du monde, augmentant les revenus de l'Afrique de

**450 milliards
USD**



L'utilisation de nos propres ressources pour financer le développement n'est pas seulement sain d'un point de vue financier, cela montre aussi au monde que l'Afrique

va de l'avant

Africa50 - Financement de projet a, pour sa part, investi dans des projets transformateurs, comme les centrales électriques de Malicounda et de Tobène, toutes deux au Sénégal, la centrale électrique indépendante d'Azura Edo au Nigeria, la centrale hydroélectrique de Nachtigal, Room2Run et les centrales solaires de Benban. Avec le lancement de la Zone de libre-échange continentale africaine, il faudra investir massivement dans les infrastructures, notamment les routes, les autoroutes, les aéroports, les chemins de fer, les ports, l'énergie et le numérique.

Le déficit de financement des infrastructures, estimé entre 68 et 108 milliards USD par an avant la pandémie, s'est creusé, avec la nécessité d'investir davantage pour combler le manque en matière d'infrastructures de santé en Afrique, qui s'élève à 26 milliards USD par an. Le rôle unique d'Africa50 sera d'autant plus renforcé par le lancement de son nouveau Fonds d'investissement du secteur privé pour les infrastructures, qui vise à lever 500 millions USD de fonds privés et institutionnels pour les consacrer aux infrastructures africaines.

Nous devons faire tout notre possible pour que l'Afrique puisse se reconstruire en mieux. Je suis convaincu qu'Africa50 jouera un rôle important dans le développement de projets bancables et le financement de grands projets d'infrastructure transformateurs sur le continent.

Je souhaite remercier tous les actionnaires d'Africa50 pour leur soutien sans faille, ainsi que le conseil d'administration, le directeur général, la direction et le personnel d'Africa50 pour leur excellent travail et leur engagement en faveur du développement de l'Afrique.

Dr. Akinwumi A. Adesina
Président du Conseil d'Administration d'Africa50
Président de la Banque Africaine de Développement

Message du Directeur Général

La Résilience Face aux Défis Inattendus



L'impact sur le développement n'est pas seulement le résultat des activités d'investissement d'Africa50 ; il est au cœur de notre mission.

2020 a été une année difficile pour l'Afrique et le monde entier. Alors que la lutte mondiale contre la pandémie se poursuit, nous espérons que 2021 restera dans les mémoires comme l'année où la reprise post-COVID a véritablement commencé.

Nous sommes déterminés à ce qu'Africa50 continue à jouer un rôle clé dans la relance en apportant des solutions d'infrastructure durables et créatives qui permettent de relever les défis auxquels l'Afrique est confrontée. Même si nous avons télétravaillé une grande partie de l'année 2020, nous avons connu des succès remarquables dans nos activités de développement et de financement de projets et nous avons affiné nos opérations pour faire face à la "nouvelle normalité". Nous remercions Monsieur le président Akinwumi A. Adesina, le Conseil d'administration, nos actionnaires, nos partenaires et les autres parties prenantes pour leur soutien sans faille. Nous sommes également reconnaissants à la direction et à nos collègues d'avoir maintenu la dynamique de l'entreprise en dépit des difficultés liées à la pandémie. Cette détermination est particulièrement essentielle dans la période sans précédent que nous traversons.

Je suis ravi d'annoncer que nous avons réalisé des progrès notables dans nos projets d'infrastructure,

dont les principaux points sont présentés dans ce rapport.

Il s'agit notamment de l'extension de l'aéroport international de Gbessia, en Guinée, et de l'obtention d'un crédit-relais pour la centrale électrique de Malicounda, au Sénégal. À présent, notre réserve de projets comprend un réseau de fibres optiques en Guinée, le pont rail-route des deux Congo, un PPP portant sur la construction de lignes de transmission au Kenya, et du Technoparc de TIC au Rwanda.

L'Initiative de soutien à la riposte de la COVID-19 d'Africa50, qui visait à répondre aux besoins immédiats en matière de santé publique des pays actionnaires d'Africa50 et d'autres pays africains, a permis de fournir des kits de dépistage, des équipements de protection individuelle et une assistance médicale et technologique grâce à des dons d'argent et à une collaboration avec des institutions telles que Africa CDC et l'initiative Safe Hands Kenya.



Afin de lutter contre la COVID, nous avons lancé l'Initiative de soutien à la riposte de la COVID-19 d'Africa50, dans le cadre de laquelle nous avons versé

800 000 USD



Le nombre de mentions d'Africa50 dans les médias a plus que doublé pour atteindre

3 112

en 2020, contre 1 260 en 2019



Des progrès ont été réalisés concernant l'accord avec Powergrid of India portant sur le développement en cours d'un projet PPP pour la construction de

257 kilomètres

de lignes de transmission d'électricité au Kenya.



En 2020, nous avons achevé le premier Challenge de l'innovation Africa50, qui a recensé

673 solutions

Nous avons poursuivi notre leadership et notre plaidoyer sur des thèmes clés de l'infrastructure, comme le recyclage des actifs, en participant à des conférences parrainées par la BAD, l'OCDE, l'ONU, le WEF, l'UA, Brookings, l'Atlantic Council et d'autres organisations renommées. Notre visibilité médiatique s'est également accrue, le nombre de mentions d'Africa50 dans les médias ayant plus que doublé, passant de 1 260 en 2019 à 3 112 en 2020. Des interviews ou des articles ont été publiés par des médias prestigieux tels que Foreign Policy Magazine, Forbes, Atlantic Council, CNBC et Brookings Africa Growth Initiative, ainsi que dans des magazines spécialisés ou régionaux tels que L'Economiste, Africa Business Magazine et Jeune Afrique. Nos articles sur le recyclage des actifs, l'hydroélectricité et les infrastructures du midstream gazier ont fait progresser notre leadership d'opinion sur ces initiatives importantes.

Le rapport annuel de cette année recense les priorités d'Africa50 telles que la gouvernance environnementale et sociale (ESG),

l'impact sur le développement, la gestion des risques d'entreprise, notre stratégie réajustée et la Zone de

libre-échange continentale africaine (ZLECAf), entre autres thèmes.

L'impact sur le développement n'est pas seulement le résultat des activités d'investissement d'Africa50 il est au cœur de notre mission. Notre objectif est d'avoir un impact positif et direct sur nos parties prenantes externes tout en maîtrisant et en limitant les éventuelles répercussions négatives en matière d'ESG grâce à notre système de gestion ESG.

D'autre part, nous mettons l'accent sur l'importance de la gestion des risques d'entreprise dans la planification stratégique et les performances de tous les départements et fonctions, comme le montre l'approbation par notre Conseil d'administration de la nouvelle Politique de gestion des risques d'entreprise, qui comprend le Cadre de gestion des risques d'entreprise et une Déclaration d'appétence au risque. Ces documents sont conformes aux normes internationales établies et soulignent l'engagement d'Africa50 en faveur d'une gouvernance forte.

Nous continuerons à privilégier les projets de moyenne et grande envergure, avec pour double objectif de générer un impact sur le développement et

Message du Directeur Général (suite)

des rendements commercialement viables, mais notre stratégie réajustée, récemment approuvée, élargit notre champ d'action. Parmi nos principales initiatives stratégiques, citons le lancement de notre Fonds du secteur privé pour les infrastructures en 2021, afin de mobiliser des capitaux institutionnels pour investir dans les infrastructures africaines ; l'élargissement de nos principaux secteurs d'intervention qui incluent désormais la santé, l'éducation ; et la considération de projets plus petits ou plus grands que par le passé selon les opportunités. Tout en continuant à enrichir notre portefeuille avec des investissements en fonds propres, nous allons explorer des partenariats de prêt stratégiques pour PD et des financements structurés pour PF, ainsi que revoir nos calendriers d'investissement, en trouvant un équilibre entre la nécessité d'une rotation plus rapide du capital et le risque de sortie de l'investissement à un moment moins opportun.

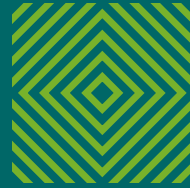
Pour mener à bien notre mission de développement des infrastructures en Afrique, nous avons besoin de fonds. Nous sommes donc reconnaissants aux actionnaires qui ont effectué les paiements de leurs appels de capitaux malgré la pression budgétaire et fiscale qui pèse sur les pays africains du fait de la pandémie. Nous espérons également accueillir de nouveaux actionnaires en 2021 et au-delà.

Dans l'ensemble, en 2020, les revenus de PF ont bénéficié des bons résultats de son portefeuille d'investissements, notamment les projets Scatec Egypt, MPG, Azura-Edo, Malicounda et Nachtigal. Les revenus de PD viennent principalement des droits de développement de projets vendus à PF à la clôture financière ou près de celle-ci. En outre, PD reçoit des honoraires de PF pour un accès privilégié à la réserve de projets de PD.

Compte tenu des progrès réalisés au cours des douze derniers mois, malgré la COVID, je suis optimiste quant à la poursuite de la forte croissance d'Africa50 en 2021 et à plus long terme. Nous sommes devenus un acteur important dans le domaine des infrastructures en Afrique en tant que développeur de projets, investisseur et leader d'opinion, et nous continuerons à travailler sans relâche pour combler le déficit d'infrastructures en Afrique et contribuer au développement et à la croissance du continent.

Alain Ebobissé
Directeur Général





C'est une grande satisfaction pour moi de présider le Conseil d'administration d'une organisation aussi efficace et soucieuse de son impact qu'Africa50, qui est constamment en quête d'idées novatrices et qui sait réunir de nouveaux partenaires pour accélérer le développement des infrastructures sur notre continent.

Dr. Akinwumi A. Adesina

Reconstruire Mieux Après la pandémie de la COVID

L'Afrique continue de connaître des temps difficiles en raison de la pandémie de COVID 19, avec une contraction du PIB de 2,1 % en 2020, la première récession sur le continent depuis un demi-siècle. Bien qu'il soit prévu que la croissance rebondisse à 3,4 % en 2021, on estime que 39 millions d'Africains pourraient basculer dans l'extrême pauvreté. En outre, le choc de la pandémie a accru les déséquilibres budgétaires et la dette, le ratio moyen dette/PIB devant grimper de 10 à 15 points. Cela pourrait entraver la reprise et le développement durable à long terme.

Pour éviter cette situation, le continent a besoin d'un allègement de la dette et de nouvelles sources de financement, ainsi que de meilleures infrastructures pour tirer parti de la digitalisation afin de stimuler une croissance durable et de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Allègement de la dette lié à une plus grande transparence
Nous devons prendre des mesures immédiates, non seulement pour la reprise, mais aussi pour "reconstruire mieux", en créant pour les Africains les économies résilientes qu'ils méritent. Cela nécessite un allègement de la dette et des financements concessionnels de la part des bailleurs de fonds et des banques multilatérales de développement. Ces mesures permettront de créer un bien public mondial, puisque l'Afrique compte le plus grand nombre d'États fragiles et en proie à des conflits. La COVID aggrave la situation et il est crucial de s'attaquer aux faiblesses avant qu'elles ne se transforment en problèmes économiques et sécuritaires régionaux ou mondiaux. Par ailleurs, le continent, qui représente le plus vaste marché sous-exploité pour le commerce et les investissements mondiaux et qui est doté de ressources humaines et naturelles considérables, peut devenir un moteur de la croissance mondiale à long terme.

Toutefois, comme le souligne le président de la Banque africaine de développement et président d'Africa50, M. Akinwumi A. Adesina, les pays africains doivent "s'engager de manière crédible à remplir leur part du contrat au

moyen de réformes audacieuses de la gouvernance

visant à éliminer toutes formes de détournement des ressources publiques, d'une mobilisation accrue des ressources intérieures et d'une plus grande transparence, notamment en ce qui concerne la dette et le secteur des ressources naturelles". En d'autres termes, les Africains, et surtout leurs gouvernements, doivent participer directement à la relance de leur continent.

Attirer des investissements dans les infrastructures africaines
Africa50 peut contribuer à inverser la fuite des capitaux engendrée par la pandémie et à attirer des investissements en améliorant le développement des projets d'infrastructure dès les premières étapes afin de les rendre bancables. Les investisseurs recherchent des rendements adéquats dans un délai raisonnable. D'autres institutions de financement du développement peuvent contribuer en fournissant des instruments de protection du risque et de crédit, ainsi qu'en favorisant le financement en monnaie locale pour renforcer les marchés de capitaux locaux. Une solution de mobilisation des ressources nationales est le recyclage des actifs, par lequel les gouvernements accordent des concessions à des investisseurs privés pour exploiter des infrastructures telles que des routes à péage, des centrales électriques, des aéroports et des réseaux de fibres optiques.

Les capitaux ainsi libérés peuvent alors financer des plans de relance et de nouvelles

infrastructures. À travers ces mesures, nous montrons que les infrastructures constituent des placements intéressants pour les investisseurs institutionnels nationaux et internationaux qui recherchent des rendements réguliers associés à un impact sur le développement. Les actifs sous gestion des seuls investisseurs institutionnels africains devaient atteindre 1 800 milliards USD d'ici fin 2020. Si nous pouvons capter ne serait-ce qu'une fraction de cette somme, l'Afrique devrait être en mesure de combler en grande partie le déficit d'infrastructures et d'accélérer la reprise. Africa50 est bien placée pour proposer ces types d'instrument que recherchent les investisseurs institutionnels et autres investisseurs à grande échelle. Notre Fonds du secteur privé pour les infrastructures, qui devrait être opérationnel cette année, permettra aux investisseurs de bénéficier de notre expertise en matière de développement et de financement de projets, ainsi que de notre accès aux flux d'affaires et aux décideurs gouvernementaux.

Lorsque la crise s'estompera, les investisseurs seront à nouveau en quête d'opportunités, et l'Afrique doit se tenir prête. Nous devons mettre fin aux préjugés selon lesquels notre continent est trop risqué en nous focalisant sur les opportunités plutôt que sur les problèmes et créer l'environnement propice aux investissements. Par ailleurs, la mobilisation des ressources de notre continent pour financer la relance et le développement n'est pas seulement saine d'un point de vue financier, elle montre au monde entier que l'Afrique se concentre sur sa reprise et une croissance durable.

Reconstruire Mieux Après la pandémie de la COVID (suite)

Connecter l'Afrique

Outre la finance, nous avons besoin d'un nouvel élan pour l'industrialisation et d'un accent encore plus marqué sur la digitalisation. Les TIC ont été l'une des réussites de l'Afrique, mais la pandémie a révélé une fracture numérique persistante, notamment dans l'utilisation de l'internet. Pour parvenir à l'accès universel au haut débit, on estime que 100 milliards USD seront nécessaires au cours de la prochaine décennie, dont un tiers pour les infrastructures. Cela aiderait le continent à dépasser les contraintes d'infrastructure dans plusieurs secteurs, un peu comme les téléphones portables l'ont fait pour les lignes fixes il y a vingt ans. La fintech, qui a déjà une longueur d'avance grâce à l'utilisation généralisée de la banque mobile, est un secteur particulièrement prometteur pour accroître l'accès au financement, en particulier pour les PME et le secteur informel, dont le rôle est crucial en Afrique. La pandémie a mis en évidence l'importance des infrastructures TIC. Lors des confinements, 25 % des entreprises d'Afrique subsaharienne ont développé l'utilisation des technologies numériques et augmenté leurs investissements dans les solutions digitales. Les gouvernements se sont associés au secteur privé pour proposer des services en ligne, tels que des informations sur la santé et des formations en ligne, et ont facilité l'utilisation des paiements numériques. Ils ont également travaillé avec les opérateurs de téléphonie mobile pour réduire le prix des appareils et des services, éviter les déconnexions pour défaut de paiement et augmenter le débit. Une telle coopération, associée aux nouvelles technologies, permettra à la révolution numérique de l'Afrique de devenir une réalité.

Tirer profit de la ZLECAf

La pandémie a entraîné une chute de 5,3 % du commerce mondial en 2020, en raison de la baisse de la consommation et de la production mondiales. Cependant, la reprise du commerce de marchandises est forte, avec une augmentation prévue de 8,0 % en 2021. Le commerce intra-africain, historiquement faible, était en progression avant la COVID, notamment dans les communautés économiques régionales. La mise en œuvre complète de la ZLECAf peut jouer un rôle de catalyseur et développer les types de chaînes de valeur régionales dont le continent a besoin pour stimuler l'industrialisation et la croissance de l'emploi. Avec un marché de 1,3 milliard de consommateurs, la ZLECAf sera la plus vaste zone de libre-échange au monde, et d'ici 2050, l'Afrique comptera un tiers de la main-d'œuvre mondiale.

Cependant, pour que le libre-échange fonctionne, et

pour résoudre les défis de développement, nous devons améliorer considérablement les infrastructures régionales. Alors que la mise en œuvre de la ZLECAf pourrait augmenter les revenus de l'Afrique de 450 milliards USD d'ici 2035 (un gain de 7 %), seuls 2 % des quelques 100 milliards USD investis dans les infrastructures africaines en 2018 étaient destinés à des projets régionaux.

Avant la COVID, la BAD avait estimé que le déficit annuel de financement des infrastructures en Afrique se situait entre 68 et 108 milliards USD, et ce chiffre a probablement augmenté depuis. Nous devons donc construire davantage et le faire rapidement. Il ne s'agit pas de bâtir n'importe quelle infrastructure, mais des projets qui stimulent l'activité économique, créent des emplois, renforcent les chaînes d'approvisionnement et élargissent l'accès aux infrastructures modernes pour tous les Africains.



Aider les Pays à Traverser une Période sans Précédent

Echanges avec Kaniaru Wacieni – Directeur des investissements

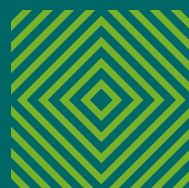
1. Que fait Africa50 pour aider les pays africains à faire face à la pandémie ?

Africa50 a agi sur plusieurs fronts, tout en visant un impact à court terme sur les questions de santé publique liées à la crise, et en cherchant à limiter les répercussions à moyen et long terme de la pandémie. Africa50 a largement participé à une Initiative de soutien à la riposte (RSI) de la COVID-19, dans le cadre de laquelle elle a fait don de 800 000 USD et s'est associée aux Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (ACDC) ainsi qu'à l'Initiative Safe Hands au Kenya pour financer l'achat d'équipements de protection individuelle et le déploiement d'une assistance dans les pays africains. À moyen terme, les sociétés du portefeuille d'Africa50 ont pris part à plusieurs initiatives au niveau local visant à atténuer les effets de la pandémie, notamment en apportant une aide directe aux communautés touchées. Dans une perspective à long terme, Africa50 a également invité plusieurs gouvernements africains à explorer les possibilités de recyclage des actifs, qui peuvent leur permettre de débloquer le capital qu'ils ont investi dans des infrastructures, notamment des routes à péage, des centrales électriques, des aéroports et des réseaux de fibres optiques, en les proposant à des investisseurs du secteur privé dans le cadre de concessions. Les gouvernements pourraient ainsi lever des capitaux relativement rapidement, afin de financer leurs plans de relance et de construire de nouvelles infrastructures pour la reprise post-COVID.

2. Quelles mesures a pris Africa50 pour favoriser la relance post-pandémie ?


Les mesures de relance post-pandémie d'Africa50 tiennent compte de certaines leçons tirées de l'expérience de la pandémie en Afrique, à savoir l'urgence d'améliorer considérablement les infrastructures à travers l'Afrique pour soutenir la relance par des investissements plus élevés dans des secteurs clés tels que les infrastructures TIC et la logistique, et la nécessité d'aider les pays africains à recycler le capital immobilisé dans des infrastructures pour le redéployer dans d'autres domaines en les proposant sous forme de concessions. Par ailleurs, la tendance à la "fuite vers la qualité" des investissements a accentué l'importance des capitaux africains dans le domaine des infrastructures, comme ceux apportés par Africa50.





Réajuster Notre Stratégie pour Mieux Réussir



Nous continuerons à privilégier les projets de moyenne et grande envergure, avec pour double objectif l'impact sur le développement et la rentabilité commerciale, mais notre stratégie réajustée, récemment approuvée, élargit notre champ d'action. 

Alain Ebobissé



Prêt à Relever de Nouveaux Défis

La Stratégie d’Africa50 Évolue

Cinq ans se sont écoulés depuis 2016, date à laquelle Africa50 est devenu opérationnel, et quatre ans depuis que nous avons élaboré la stratégie initiale qui a jeté les bases de notre activité actuelle.

Nous avons connu un parcours réussi jusqu’à présent, avec 31 actionnaires, 878 millions USD de capital engagé et plus de 50 employés. Nous avons actuellement un portefeuille de neuf investissements, dont quatre sont déjà en exploitation, deux en construction et les trois autres en développement. Nous avons également développé une solide réserve de projets et sommes devenus un leader d’opinion mondial dans le domaine des infrastructures africaines.

Après avoir mené à bien l’entreprise complexe de création et d’implantation d’Africa50 au cours des quatre premières années et compte tenu de l’évolution du secteur des infrastructures en Afrique et dans le monde (notamment l’impact de la COVID), nous avons pris du recul pour évaluer comment nous pourrions faire encore davantage pour accomplir notre mission d’accélérer le développement des infrastructures en Afrique. Nous avons donc procédé à la première évaluation périodique de notre stratégie depuis l’élaboration de la stratégie initiale, ce qui a abouti à l’élaboration d’une stratégie réajustée sur trois ans, approuvée par le conseil d’administration au premier trimestre 2021. Nous l’avons appelée ainsi parce qu’elle conserve les principaux éléments de la stratégie originale mais adaptés aux nouvelles réalités.

Notre stratégie réajustée couvre la deuxième phase de notre plan stratégique structuré, qui vise à consolider les acquis et à favoriser la croissance. En termes simples : nous nous appuyerons sur le passé pour assurer l’avenir. Au cours des trois prochaines années, Africa50 continuera à privilégier les projets de moyenne et grande envergure, avec pour double objectif l’impact sur le développement et la rentabilité commerciale. Nous continuerons à tirer parti de notre franchise Développement de projets - Financement de projets, et nous développerons le Fonds du secteur privé pour les infrastructures et d’autres nouveaux instruments d’investissement afin d’accroître les investissements d’Africa50, en exploitant les synergies de sa plateforme.

Notre priorité absolue sera de mobiliser des capitaux publics et privés. Pour ce faire, nous allons élargir notre base d’actionnaires, lancer le Fonds privé pour les infrastructures, le premier de nos nouveaux instruments d’investissement parrainés, et mobiliser de nouvelles ressources en capital de développement.

Le Fonds privé pour les infrastructures est structuré de manière à permettre aux investisseurs institutionnels africains et internationaux d’obtenir des rendements stables,

prévisibles et relativement peu risqués en réalisant des placements dans les infrastructures africaines.

Pour nous adapter aux besoins du marché, nos investissements ne se limiteront pas aux secteurs traditionnels de l’électricité, des transports, des TIC et du midstream gazier. La pandémie de COVID a souligné l’importance de la santé et de l’éducation, et a rendu encore plus urgente la connectivité Internet, dont ils dépendent de plus en plus. C’est pourquoi, outre la recherche active de projets dans les secteurs de la santé et de l’éducation, qui sont devenus plus viables commercialement ces dernières années, nous redoublons d’efforts pour accroître l’accès à l’internet et développer les sous-secteurs des TIC tels que la fintech.

Nous continuerons à développer et à investir dans des projets de type greenfield et brownfield, en s’engageant avec de multiples parties prenantes – y compris les développeurs, les investisseurs stratégiques et les gouvernements pour mener à bien des partenariats public-privé. En outre, nous continuerons d’explorer davantage d’opportunités axées sur des participations minoritaires pour Africa50 - PD et Africa50 - PF et une association de participations minoritaires et majoritaires concernant le Fonds du secteur privé pour les infrastructures.

Africa50 - PD et Africa50 - PF envisageront désormais des projets de plus petite ou de plus grande envergure s’ils sont intéressants, ainsi que des investissements dans des pays non actionnaires en fonction des opportunités. En outre, en continuant à élargir notre portefeuille au moyen d’investissements en fonds propres et quasi-fonds propres, nous rechercherons des partenariats stratégiques en matière de prêts pour le pôle PD et des financements structurés pour le pôle PF. Nous allons également revoir nos calendriers d’investissement, en trouvant un équilibre entre la nécessité d’une rotation plus rapide du capital et le risque de sortie de l’investissement à un moment non optimal.

Notre stratégie réajustée nous conduira à la troisième phase de notre plan stratégique structuré : amener Africa50 au niveau supérieur au-delà de 2023. Dans la troisième phase, nous devrions alors tirer davantage profit d’un capital solide, d’une taille critique, de capacités d’innovation, d’une résilience et d’une forte croissance. Il sera essentiel de relancer le développement des infrastructures post covid de l’Afrique, et plus que jamais Africa50 est prête à relever le défi.

Le Plan Stratégique Structuré d'Africa50

Phase 1: Les fondements (2017 – 2020)

Grâce à la stratégie élaborée lors de la création d'Africa50, nous avons mené à bien la première phase de notre plan stratégique, établissant les fondements à partir desquels nous avons développé la plateforme d'investissement en infrastructures d'Africa50 pour nous concentrer sur des projets d'infrastructures de moyenne et grande envergure avec un double objectif d'impact sur le développement et de rentabilité commerciale.



2017 – élaboration de la stratégie initiale



Mobilisation d'un capital engagé de 878 M USD auprès des actionnaires



Création d'une équipe diversifiée de professionnels compétents



PD : 6 investissements + 3 cessions à PF



²PF : 7 investissements + 1 sortie



Bonne réserve d'investissements



Plateforme d'investissement totalement opérationnelle



Valorisation de la réputation d'Africa50



²Sortie de Genser Énergie en Janvier 2021

Phase 2: Consolidation et croissance (2021 – 2023)

Nous sommes désormais, grâce à notre stratégie réajustée, engagés dans la prochaine phase de notre plan stratégique en nous appuyant sur les résultats obtenus au cours de la phase fondatrice, et en mettant l'accent sur la croissance.



Focus sur la croissance - stimuler et augmenter la croissance d'Africa50 en exploitant les synergies de la plateforme d'Africa50



Levée de capitaux - priorité à la levée de capitaux privés : augmentation du capital de classe A et B / lancement du premier véhicule d'investissement parrainé



Un champ sectoriel plus large - inclure d'autres secteurs économiquement viables et ayant un impact, tels que les soins de santé, l'éducation et la fintech



Flexibilité sur la taille des projets - maintenir la taille actuelle des projets, mais envisager des projets de plus petite ou de plus grande envergure si cela est avantageux



Instruments / horizons d'investissement - envisager une rotation plus rapide du capital / des horizons d'investissement plus courts tout en tenant compte du risque de sortie des investissements à un stade non optimal



Viabilité financière de PD - assurer la viabilité financière à long terme de PD

Phase 3: Mener Africa50 au niveau supérieur (2024 et au-delà)

En s'appuyant sur l'activité et la dynamique de croissance de la phase 2, cette phase visera à faire d'Africa50 un acteur plus fort dans le développement et le financement des infrastructures sur le continent. Elle augmentera davantage la valeur pour les actionnaires et offrira un accès encore plus large à des infrastructures durables en Afrique.



Un capital solide - capital engagé + actifs sous gestion



Taille critique / capacités d'innovation stratégiques



Résilience (par exemple, pour avoir réussi à surmonter les chocs externes de façon constante)



Forte croissance

Des Mécanismes de Financement Innovants Pour lever des Fonds en Faveur des Infrastructures en Afrique

Echanges avec Opuio Oforiokuma – Directeur de l'exploitation par intérim jusqu'au 30 juin 2021

1. A-t-on besoin de plus en plus de mécanismes de financement innovants pour mobiliser des capitaux afin de financer les infrastructures de l'Afrique ?

C'est certain ! Par exemple, la mobilisation de capitaux pour l'investissement dans les infrastructures présente des difficultés qui, si elles sont résolues, devraient améliorer considérablement le coût et la disponibilité du financement des projets d'infrastructure en Afrique. Un exemple de ces difficultés est l'effet de l'exposition au risque de change. Le financement

de projets au moyen de fonds propres et de prêts libellés en devises fortes, alors que si les revenus générés par les infrastructures sont en devises locales, crée automatiquement un décalage entre l'actif et le passif qui est accentué par l'affaiblissement des devises locales par rapport au dollar américain, à l'euro, à la livre sterling, etc. La faiblesse des monnaies locales et, dans certains cas, l'impossibilité de se procurer des devises fortes sur les marchés des changes locaux, rendent difficile le service des dettes ainsi que le respect des obligations liées aux fonds propres libellés en devises, et mettent à mal la viabilité économique des projets d'infrastructure africains.

Le transfert du coût du risque de change sur le gouvernement ou directement sur les utilisateurs finaux par le biais des tarifs est de plus en plus impopulaire, d'où l'importance de trouver des

mécanismes alternatifs pour remédier à ce problème.

Le développement de marchés de capitaux plus actifs sur le continent, capables de fournir des financements en monnaie locale en quantité suffisante, à un coût abordable, sur des durées suffisamment longues et assortis de conditions de garantie favorables, est indispensable à moyen et long terme. À court terme, l'utilisation d'instruments de couverture des risques de change et de structures synthétiques apporte une certaine protection mais n'est pas simple dans la pratique car la dévaluation et l'inconvertibilité de la monnaie locale peuvent rendre ces instruments prohibitifs en termes de coûts ou indisponibles pour des projets.

2. Pourquoi est-il important de lever des fonds pour les infrastructures et quelle est l'approche d'Africa50 en matière de financement innovant ?

Les estimations de la BAD confirment l'énorme déficit annuel de financement des infrastructures sur le continent (68 à 108 milliards USD). En outre, l'essor de la population africaine, qui devrait presque doubler, passant de 1,3 milliard aujourd'hui à 2,5 milliards en 2050, soit dans 30 ans, l'intérêt accru pour les infrastructures découlant de l'expérience de la COVID, et la nécessité de développer les infrastructures régionales pour tirer profit de la ZLECAf, sont autant de facteurs susceptibles d'accroître les besoins de financement des infrastructures au-delà de ceux prévus actuellement.

Les gouvernements africains ne peuvent tout financer seuls, d'où l'impératif d'attirer des fonds de sources locales et internationales telles que des

investisseurs privés et institutionnels, des BMD et des IFD, pour combler le déficit.

Sans minimiser l'importance de l'investissement direct étranger en Afrique, Africa50 est convaincue que la mobilisation d'investissements locaux dans les infrastructures africaines montrera au reste du monde que l'Afrique est prête à utiliser ses propres ressources pour relever ses défis en matière d'infrastructures plutôt que d'attendre une aide extérieure. Cela permettra également à l'Afrique d'être moins vulnérable à la fuite des capitaux. La BAD ayant estimé que les actifs institutionnels africains sous gestion s'élevaient à 1 800 milliards USD fin 2020, et les institutions africaines manifestant de plus en plus le désir de contribuer davantage à la croissance du continent, il convient de mettre l'accent sur la création de mécanismes de financement afin qu'une part importante de ces capitaux institutionnels puisse être investie dans les infrastructures du continent.

Il semble que certains investisseurs institutionnels, comme les fonds de pension et les fonds d'assurance, soient plus enclins à investir dans des actifs opérationnels (brownfield) que dans de nouvelles infrastructures.

Le modèle de recyclage des actifs qu'Africa50 préconise activement est une approche financière innovante qui pourrait contribuer à réduire le déficit de financement en incitant les institutions africaines et internationales à investir dans les infrastructures.

Le recyclage des actifs, en libérant les capitaux publics immobilisés dans des actifs opérationnels que le gouvernement n'a pas besoin d'exploiter lui-même, puis en concédant ces actifs à des investisseurs privés et institutionnels, fournit un mécanisme par lequel ces capitaux peuvent être réinjectés dans le développement ou la modernisation d'infrastructures, qui pourront devenir à leur tour la prochaine vague d'actifs à recycler. En appliquant de manière répétée et cohérente le modèle de concession qui a fait ses preuves, nous devrions créer une réserve de financement durable et à long terme qui fournira les infrastructures dont le continent a tant besoin, tout en apportant des rendements financiers intéressants et un impact sur le développement.

3. Quelle est l'importance des infrastructures pour la relance de l'Afrique post-COVID et quels seront les secteurs clés à l'avenir ?

Les infrastructures ont toujours été essentielles à la croissance et au développement socio-économiques de l'Afrique. Des infrastructures insuffisantes réduisent la croissance du PIB par habitant de l'Afrique de près de 2 %. Mais si les quatre secteurs privilégiés par Africa50 depuis sa création (électricité, transport, TIC, midstream gazier) demeureront importants, la COVID a mis en évidence les faiblesses des infrastructures africaines, soulignant les insuffisances dans des secteurs clés tels que la connectivité Internet haut débit, les soins de santé, l'eau et l'assainissement, ainsi que d'autres infrastructures sociales. Pour y remédier, la stratégie réajustée d'Africa50 élargit nos secteurs prioritaires, qui passent de

quatre à sept, et comprennent à présent les soins de santé, l'éducation et la fintech. Par ailleurs, nous redoublons d'efforts dans le domaine des TIC. Moins d'un tiers de la population africaine est connectée à l'internet ; cependant, la COVID a démontré le rôle important joué par la technologie numérique pour permettre au monde de continuer à fonctionner malgré les confinements et les restrictions de déplacement. La technologie numérique devrait également être un levier essentiel pour le succès de la ZLECAf, en aidant à surmonter certaines des difficultés dues à l'insuffisance des infrastructures physiques sur le continent. La Banque mondiale estime que 100 milliards USD d'investissements seront nécessaires pour parvenir à un accès universel, abordable et de bonne qualité à l'internet d'ici 2030, soit dans moins de 10 ans.

Outre les impacts socio-économiques importants que la COVID a eus dans le monde entier, j'estime que la plus grande tragédie a été la perte de vies humaines - environ 4 millions de décès au début du mois de juillet 2021, en moins de deux ans, dont près de 150 000 en Afrique.

Bien que le continent semble s'en sortir relativement mieux que d'autres en termes de pertes de vies humaines, cela ne signifie pas qu'il sera relativement épargné en cas de nouvelle pandémie. Il est donc urgent de mettre en place des infrastructures de soins de santé plus solides et plus abordables en Afrique, ce qui nécessitera également un écosystème complet d'infrastructures connexes : des infrastructures numériques, par exemple, qui prennent en charge les systèmes de télémédecine et de géolocalisation ; des systèmes de transport efficaces pour permettre le déplacement des ambulances, des produits pharmaceutiques, des patients, etc. ; une distribution d'électricité fiable pour alimenter les hôpitaux, pour fabriquer les médicaments, les équipements et les EPI, etc.

Un financement est nécessaire pour renforcer les économies africaines, améliorer la qualité de ces infrastructures et, au final, permettre au continent d'être plus résilient face aux chocs futurs.

Servir de Passerelle Entre les Entités Publiques et Privées pour Accélérer le Développement des Infrastructures en Afrique

Echanges avec Imane Alami – Associée principale, mobilisation de fonds et relations investisseurs

1. Comment Africa50 s'acquitte-t-elle de sa mission de développement de projets à un stade précoce, de financement des investissements dans les infrastructures et de mobilisation de capitaux pour l'Afrique ?

Africa50 a adopté des approches sur mesure pour le développement de projets et le financement d'investissements en infrastructures sur le continent. Des relations étroites et de confiance avec le gouvernement sont essentielles à la création de valeur dans les investissements en infrastructures. Grâce au soutien des actionnaires gouvernementaux et d'autres parties prenantes du secteur public, nos équipes d'investissement ont été en mesure de conclure des projets avec succès. En outre, le flux d'affaires généré par les activités de développement de projets constitue une source immédiate d'investissements attrayants dans lesquels notre pôle de financement de projets peut déployer des fonds propres ou des quasi-fonds propres. Les alliances stratégiques qui offrent un accès préférentiel à des financements compétitifs, notamment des prêts à long terme de la BAD, les IFD, ainsi que des partenaires solides et réputés appuyant les projets, ont permis à Africa50 de financer des projets bien structurés et rentables.

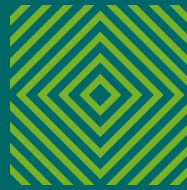
Pour mobiliser davantage de capitaux pour le continent, Africa50 :

- Valorise notre portefeuille en expansion, montrant aux nouveaux actionnaires la réelle valeur ajoutée et l'impact de notre institution sur le continent.
- Adopte un positionnement correspondant à notre volonté d'investir de manière durable et d'avoir un impact sur les infrastructures africaines.
- Suscite un enthousiasme croissant chez les actionnaires africains (publics et privés) pour utiliser leurs ressources afin d'investir dans les infrastructures africaines, en plus des fonds d'investisseurs d'autres marchés.

2. Que penser des performances d'Africa50 au cours de sa période d'activité relativement courte ?

Les excellents résultats obtenus par Africa50 depuis sa création sont le fruit de multiples facteurs : un mandat fédérateur, une équipe talentueuse, un actionnariat fidèle et un système de gouvernance solide. Nous avons un mandat clair, partant du principe que l'Afrique fait partie de la solution aux problèmes d'infrastructures du continent. Notre équipe expérimentée, qui possède une connaissance approfondie des besoins du continent, est également essentielle, tandis que la fidélité de nos actionnaires et une relation basée sur la proximité ont été déterminantes pour notre réussite. Africa50 est organisée de manière à être agile dans ses processus et ses opérations, ce qui nous permet d'agir avec rapidité et efficacité.





Stratégie pour nos Employés



La passion, l'engagement et l'expertise de nos collègues sont essentiels à la réalisation de notre stratégie et de nos objectifs. Il est important que nous continuions à investir dans les talents et les compétences nécessaires pour l'avenir afin de faciliter la transition et la mise en œuvre de notre stratégie réajustée.

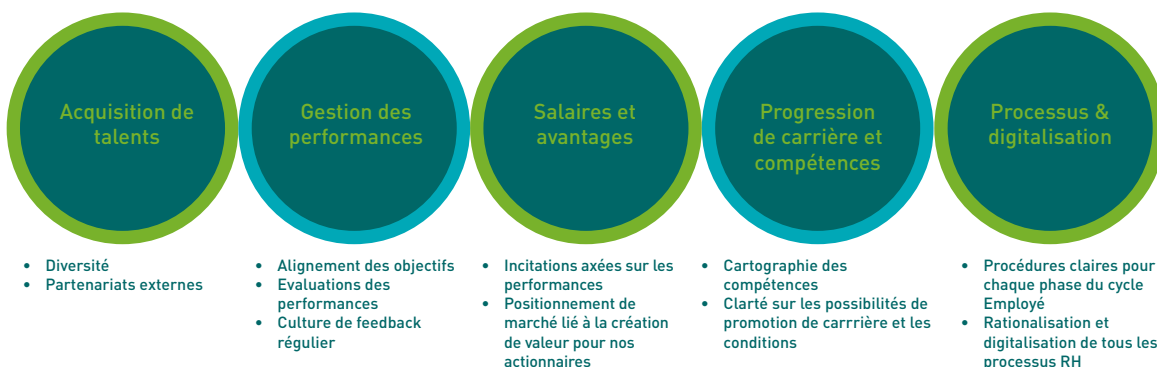
Alain Ebobissé



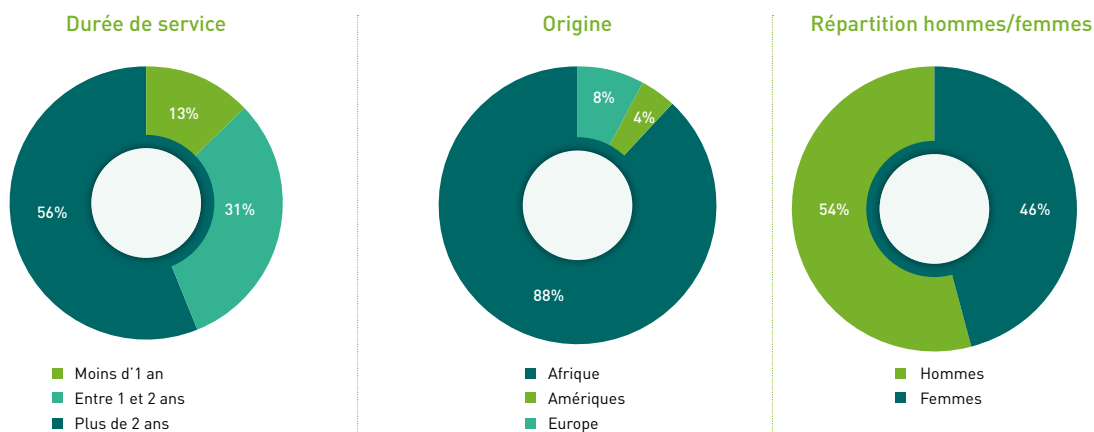
Notre Stratégie pour nos Employés

Notre stratégie en matière de ressources humaines est essentielle pour permettre à Africa50 de s'imposer comme une plateforme d'investissement de premier plan dans les infrastructures, d'accélérer la mise en œuvre de projets privés indispensables et de partenariats public-privé, et de mobiliser des capitaux importants à l'échelle mondiale en devenant un employeur de choix qui sait attirer et retenir des professionnels de talent ayant à cœur de faire la différence sur le continent.

Piliers



Nos collaborateurs



Travailler à Africa50

Echanges avec Meryem Benhsain – Attachée aux investissements

1. Comment avez-vous vécu l'expérience de travailler en tant que femme dans le domaine des infrastructures ?

En travaillant dans le domaine des infrastructures en Afrique, j'ai remarqué que les hommes sont souvent plus nombreux que les femmes en raison de divers facteurs (niveau d'éducation et de spécialisation requis, horaires de travail, dévouement au travail, travail sur site, etc.). Malgré un ratio de 54% d'hommes pour 46% de femmes chez Africa50, je suis actuellement la seule femme spécialiste des investissements dans mon équipe. Cependant, cela ne m'a jamais posé problème de travailler au sein d'équipes où les hommes sont majoritaires. Je n'ai jamais eu le sentiment de faire l'objet d'un traitement spécial ou d'une discrimination et ma collaboration avec mes collègues a toujours été fondée sur mes compétences et mes capacités. Je suis aussi ravie de constater une augmentation du nombre de femmes dans le secteur des infrastructures en Afrique : la rencontre d'une entrepreneure kényane, qui occupe un poste très élevé dans une société d'infrastructures, a été passionnante. Cela démontre clairement la capacité des femmes à jouer un rôle majeur dans ce secteur.

2. Pouvez-vous décrire ce que c'est que de travailler à Africa50, et votre expérience durant la pandémie de COVID-19 ?

C'est très enrichissant de travailler chez Africa50. Sa mission guide ses activités quotidiennes et c'est l'une des principales raisons pour lesquelles j'ai rejoint cette société. Le fait de travailler avec des collègues issus de milieux culturels et internationaux différents a une excellente influence sur l'environnement de travail et la qualité du travail, ce qui se reflète dans les succès que nous avons obtenus en un peu plus de quatre ans d'activité. Aujourd'hui, je connais bien des pays africains où je n'étais pas allée auparavant, et personnellement, j'apprécie beaucoup ce genre d'opportunités. Par ailleurs, l'entreprise a démontré l'importance qu'elle accorde à ses employés, notamment lors de la pandémie de COVID-19. Elle a pris très tôt des mesures appropriées pour protéger les employés et leur garantir les meilleures conditions de travail, tandis que le département des ressources humaines nous a régulièrement transmis en temps utile des informations importantes pour nous protéger. Le Directeur général, le chef de mon équipe et les RH ont régulièrement pris de mes nouvelles pour s'assurer que je bénéficiais de l'aide nécessaire de la part d'Africa50. J'ai été très touchée par ce geste, surtout en tant que mère d'un jeune enfant, j'ai vraiment senti que la société me soutenait et me permettait de trouver un équilibre entre mon travail et ma famille (congé de maternité, télétravail, etc.).

Implication des Actionnaires

Nous entretenons un dialogue actif avec nos actionnaires grâce à notre programme de relations avec les investisseurs.

Nos formes de communication en 2020

- Réunions personnelles, conférences virtuelles, courriels et autres correspondances écrites
- Rapport annuel et semestriel et présentations
- Site web d' Africa50 repensé
- Assemblée générale des actionnaires

Assemblée Générale Annuelle (AG)

Participation à l'AGA

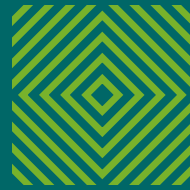
Africa50 a tenu, le 29 octobre 2020, sa première assemblée générale des actionnaires (AG) en ligne. La participation des actionnaires a été la plus élevée des trois dernières AGA. Au total, 87 participants se sont connectés à la plateforme numérique, représentant plus de 92 % des droits de vote ; dont 24 représentants d'actionnaires dotés du droit de vote (dont 1 vice-Premier ministre, 7 ministres et 2 ministres adjoints)

; 3 pays actionnaires participant pour la première fois, 16 représentants sans droit de vote de 12 actionnaires participant à titre d'observateurs, et 41 membres de l'équipe d'Africa50 (dont des administrateurs, la direction et des employés en tant qu'observateurs.

Principaux Thèmes de l'AG

- Les actionnaires se sont déclarés satisfaits des résultats d'Africa50 à ce jour.
- Plusieurs actionnaires se sont engagés verbalement à régler une partie ou la totalité de leurs appels de fonds en cours.
- Les actionnaires souhaitent qu'Africa50 élargisse son champ d'action à de nouveaux secteurs, notamment les infrastructures de santé.
- Le recyclage des actifs est fortement encouragé par les actionnaires et la BAD.
- Les actionnaires ont incité Africa50 à rechercher des financements auprès des BMD/IFD pour compléter les levées de fonds actuelles et futures auprès des actionnaires de catégorie A, et pour alléger la pression résultant de la lenteur du paiement des obligations d'appel de fonds.





Durabilité et Impact sur le Développement



Les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies constituent de bons objectifs pour l'investissement à impact, y compris pour les infrastructures. Outre l'ODD 9, "Industrie, innovation et infrastructures", les infrastructures ont un véritable impact sur environ deux tiers des 16 autres ODD, de l'énergie à l'eau potable en passant par les villes durables, l'action climatique, etc.



Placer la Création de Valeur Responsable au Cœur des Activités d'Africa50

Focus sur l'Investissement d'Impact

Africa50 considère l'impact sur le développement comme l'impact intentionnel, positif et direct que nous exerçons sur les partenaires externes et l'environnement, à travers nos actions et celles des sociétés dans lesquelles nous investissons. Les impacts négatifs potentiels sont maîtrisés et atténués par les processus et procédures environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) intégrés dans notre système de gestion ESG. Notre approche de l'impact sur le développement et de l'ESG est étroitement liée à notre approche d'investissement et à notre prise de décision. Les investisseurs, en étroite collaboration avec nos équipes ESG, identifient dès le début l'impact sur le développement et les opportunités ESG à valeur ajoutée, ainsi que les risques ESG potentiels à gérer et à atténuer.

L'investissement à impact reposant sur des critères ESG solides a fortement progressé au cours de la dernière décennie, atteignant selon certains calculs plus de 17 500 milliards USD à l'échelle mondiale. Si cet essor est en partie motivé par le désir des investisseurs d'avoir un impact positif sur notre monde, il vient principalement de la conviction que les facteurs ESG affectent la performance à long terme des investissements et donc les bénéficiaires. L'accent mis sur la santé et la sécurité au niveau mondial en raison de la COVID et des intempéries ne fait qu'accentuer cette tendance et l'importance de l'investissement durable.

De janvier à novembre 2020, les investissements dans les seuls fonds communs de placement axés sur le développement durable ont atteint 288 milliards USD à l'échelle mondiale, soit une augmentation de 96 % par rapport à l'ensemble de l'année 2019.

La pandémie a pu constituer un tournant pour l'ESG et devrait avoir un impact à long terme sur l'écosystème financier. Elle a également accru la visibilité des enjeux ESG autres que la santé, telles que les inégalités de revenus, la diversité et l'inclusion, l'injustice sociale, le bien-être des employés et le changement climatique.

La définition et la mesure des critères ESG sont complexes ; cependant, des études suggèrent que l'investissement d'impact peut améliorer la gestion des risques et générer des rendements équivalents à ceux des investissements traditionnels. En outre, la sensibilisation croissante au changement climatique, à la conduite responsable des affaires et à la diversité influence de plus en plus les choix des consommateurs et incite les entreprises et les gestionnaires d'actifs à intégrer les critères ESG dans leurs décisions d'investissement.

L'approche à court terme est remplacée par une vision axée sur la durabilité, qui intègre des facteurs externes plus larges afin d'optimiser les rendements tout en renforçant la confiance des consommateurs et des parties prenantes.

Les Banques multilatérales de développement, les grandes banques d'investissement, les banques

centrales, les gestionnaires d'actifs et les investisseurs institutionnels adhèrent à cette tendance. De ce fait, le nombre d'agences de notation ESG, d'indices ESG et de fonds communs de placement axés sur l'ESG a considérablement augmenté.

Malgré ces progrès, des difficultés retardent l'élaboration et la mise en œuvre des normes ESG, y compris en Afrique. Nous devons les surmonter pour que l'investissement d'impact devienne plus qu'un exercice de 'greenwashing'. Tout d'abord, nous devons nous assurer que les rapports sur les questions ESG sont pertinents, cohérents, transparents et objectifs. Deuxièmement, nous devons améliorer l'alignement des normes ESG sur les objectifs de financement durable des investisseurs. Et troisièmement, comme pour toutes les questions d'investissement, il est nécessaire que les autorités publiques et réglementaires interviennent au niveau national et mondial. Pour être efficaces et crédibles, les pratiques ESG, tout en tenant compte des spécificités locales et régionales, doivent être cohérentes et comparables dans le monde entier, ce qui implique une coordination entre les décideurs politiques, les investisseurs et d'autres partenaires. En outre, les critères ESG ne doivent pas se limiter à quelques clauses dans



Placer la Création de Valeur Responsable au Cœur des Activités d’Africa50 (suite)

les contrats ; ils doivent être mis en œuvre dans la pratique. Les promoteurs et les investisseurs comme Africa50 doivent adopter des systèmes de gestion ESG efficaces et intégrer une culture ESG dans l’ensemble de leurs organisations. Les décideurs politiques, quant à eux, doivent veiller à ce que les principes sociaux et environnementaux ne soient pas seulement inscrits dans la loi et ratifiés, mais appliqués. Comme ce n’est pas toujours le cas partout, les IFD, les bailleurs de fonds, la société civile et les associations environnementales doivent aider les gouvernements à renforcer les capacités nécessaires.

Par ailleurs, il est difficile de vérifier la mise en œuvre de la politique l’ESG, en particulier dans les pays en développement où les statistiques et l’expérience en matière de gestion de politique l’ESG sont limitées. Des évaluations régulières des performances des projets sont nécessaires, à partir des données fournies par l’entreprise ou un organisme public.

Ces données n’étant pas toujours fiables ou objectives, elles doivent être complétées par la mise en place d’équipes ESG internes dotées des compétences et de l’expérience requises, ou par le recours à des consultants externes ou des agences spécialisées. Dans la pratique, la réalisation d’un contrôle préalable approfondi de la société de portefeuille ou de l’organisme public concerné, avant l’investissement, ainsi que l’élaboration et la mise en œuvre de systèmes de surveillance solides constituent l’un des meilleurs moyens de garantir la fiabilité des données qu’ils fournissent.

Africa50 – Assurer la Durabilité des Infrastructures

Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies constituent de bons objectifs pour l’investissement à impact, y compris pour les infrastructures. Outre l’ODD 9, “Industrie, innovation et infrastructure”, les infrastructures ont un véritable impact sur environ deux tiers des 16 autres ODD, de l’énergie à l’eau potable en passant par les villes durables, l’action climatique, etc. On peut affirmer que les objectifs généraux des ODD, qui visent à éliminer la pauvreté et les inégalités et à préserver l’environnement, ne peuvent être atteints sans infrastructures adéquates. En outre, l’adoption de normes ESG est particulièrement importante pour les projets d’infrastructure, car la plupart d’entre eux comportent divers risques ESG qui peuvent avoir une incidence sur leur viabilité.

Parmi ces facteurs de risque figurent les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d’énergie, la pollution des sols et des eaux souterraines, les

conditions de travail, la santé et la sécurité des travailleurs et des communautés, ainsi que le déplacement involontaire de populations.

Africa50 a choisi les Objectifs de développement durable (ODD) de l’ONU comme fondement de ses engagements en matière d’impact sur le développement, et apporte une contribution directe aux ODD 7, 8, 9, 10, 11, 13 et 17 qui ont été associés à nos objectifs dans ce domaine. Cependant, il existe d’autres ODD pour lesquels la contribution d’Africa50 est moins directe, et des ODD qui pourraient devenir plus pertinents pour Africa50 en fonction de la direction stratégique que prendra l’organisation à l’avenir. Les ODD qui ne sont donc pas pris en compte actuellement pourraient être intégrés dans de futures versions de la documentation relative à l’impact sur le développement, selon leur pertinence à ce moment-là.

La politique ESG d’Africa50 repose sur un cadre de principes, de directives et de meilleures pratiques internationalement reconnus. En plus de la législation nationale ESG en vigueur, les investissements du portefeuille d’Africa50 doivent être conformes au moment de l’investissement, ou être en mesure de se conformer au cours de la période pendant laquelle Africa50 envisage de détenir ces investissements, aux normes de performance de la SFI ou, dans certains cas, à la Série sur la durabilité de la BAD. Notre système de gestion ESG est conçu pour garantir que les principes et les pratiques ESG sont pleinement intégrés dans l’ensemble du cycle d’investissement, depuis la recherche de l’investissement, les vérifications préalables et la diligence raisonnable, la décision d’investissement et le versement des fonds, jusqu’au suivi post-investissement et au désengagement. Africa50 vise également à instaurer une culture de l’ESG dans l’ensemble de l’organisation en incorporant les objectifs ESG dans sa stratégie d’investissement.

Nos équipes de développement et de financement de projets, avec le concours de notre équipe ESG interne, sont chargées d’identifier et de soutenir les initiatives à valeur ajoutée liées à l’ESG qui améliorent les performances des sociétés du portefeuille Africa50. Cela se fait au stade du pré-investissement, complété par un suivi continu après l’investissement.

Pour garantir la réalisation de nos objectifs en matière d’impact sur le développement et de durabilité, nous entretenons également un dialogue proactif et régulier avec l’ensemble des parties prenantes afin de comprendre ce qui fonctionne ou ce qui nécessite

Outre l’ODD 9, “Industrie, innovation et infrastructure”, les infrastructures ont un véritable impact sur environ deux tiers des 16 autres ODD...

Placer la Création de Valeur Responsable au Cœur des Activités d’Africa50 (suite)

une attention supplémentaire pour améliorer les performances ESG et produire un impact sur le développement.

Le renforcement des capacités par la formation des cadres supérieurs, des membres du conseil d’administration et des équipes d’investissement, ainsi que l’aide aux promoteurs de projets et aux sociétés de portefeuille pour la mise en œuvre des plans d’action ESG et le règlement des points de non-conformité, sont essentiels au succès de l’investissement durable. Il est également important de surveiller les performances ESG et d’en rendre compte en identifiant des indicateurs de performance clés et en décidant de la méthode et de la fréquence de la collecte des données et des personnes qui en sont responsables. Cela nécessite une divulgation appropriée des performances ESG de la part des promoteurs de projets et des sociétés du portefeuille. Le système de gestion ESG d’Africa50 est conçu pour atteindre cet objectif.

Mesurer l’Impact d’Africa50

Selon le Global Impact Investor Network (GIIN), les approches des investisseurs en matière de mesure d’impact varient en fonction de leurs objectifs et de leurs capacités, le choix des éléments à mesurer reflétant le plus souvent leurs objectifs. En général, les meilleures pratiques en matière de mesure d’impact consistent à expliquer les objectifs ESG aux parties prenantes concernées, à définir des mesures de performance liées aux objectifs en utilisant des paramètres normalisés, à suivre et à gérer la performance des investissements du portefeuille par rapport à ces objectifs et à rendre compte de la performance ESG.

La SFI encourage les IFD à déterminer si elles apportent une “additionnalité” à un investissement de portefeuille en estimant la différence entre les résultats de l’investissement avec le soutien de l’IFD et les résultats qu’il aurait obtenus sans ce soutien.



Africa50 investit avec un double objectif : générer un impact sur le développement et des rendements financiers raisonnables, d’une manière sûre et respectueuse de l’environnement pour assurer la durabilité. À travers notre pôle de développement de projets, nous effectuons le travail détaillé nécessaire pour intégrer les critères ESG dans le projet d’investissement dès le début, et nous récompensons les projets ayant un impact en leur accordant des fonds propres et quasi-fonds propres supplémentaires à un stade ultérieur, par le biais de notre pôle de financement de projets.

Exploiter le Capital Institutionnel Africain

Les investisseurs ont de bonnes raisons de choisir l’Afrique pour l’investissement d’impact. Avec des besoins de développement considérables et des marchés souvent mal desservis, il existe d’innombrables possibilités de faire la différence en Afrique tout en réalisant de bons rendements financiers. Alors que de nombreux ODD ont été atteints dans les économies avancées, les lacunes sont importantes en Afrique. Il est donc possible d’y réaliser des progrès visibles et d’avoir un véritable impact, en satisfaisant les besoins des Africains et en répondant aux demandes des partisans d’une aide au développement plus conséquente. On pourrait atteindre un tournant si l’on exploitait de manière plus systématique les ressources nationales croissantes de l’Afrique. Les entreprises et les investisseurs locaux comprennent les situations locales et devraient être plus déterminés à produire un impact positif sur le continent.

Les fonds disponibles pour les projets d’infrastructure africains viables ne manquent pas. McKinsey avait estimé en 2018 que plus de 400 entreprises africaines réalisaient un chiffre d’affaires annuel supérieur à 1 milliard USD. Avant la COVID, les actifs gérés par les investisseurs institutionnels africains devaient se chiffrer à 1 800 milliards USD fin 2020, contre 670 milliards USD en 2012. Par ailleurs, PwC avait évalué que les actifs des fonds de pension de 12 marchés africains atteindraient environ 1 100 milliards USD fin 2020, contre 293 milliards USD en 2008.

Les fonds souverains africains, très intéressés par des investissements durables sur les marchés locaux, se multiplient également ; plus de 20 pays en possèdent désormais un. Ces investisseurs institutionnels locaux, dont les avoirs s’étendent aux infrastructures, ainsi qu’aux actions et obligations, à l’immobilier et au capital-investissement, contribuent à renforcer les marchés de capitaux locaux.

Cela est crucial pour les investissements dans les infrastructures à un moment où les investisseurs

Placer la Création de Valeur Responsable au Cœur des Activités d’Africa50 (suite)

internationaux deviennent plus prudents et où les risques liés au change augmentent.

Les investisseurs institutionnels peuvent faire travailler leur capital directement dans des entreprises ou des projets qui produisent un rendement financier ainsi qu’un impact sur le développement tout en gérant bien les risques ESG. Ils peuvent également investir indirectement dans les infrastructures africaines par le biais de fonds tels que le nouveau Fonds du secteur privé pour les infrastructures d’Africa50, aux perspectives prometteuses. Dans l’enquête annuelle 2019 du GIIN, la plupart des investisseurs d’impact interrogés recherchaient des rendements au taux du marché sur une base ajustée au risque, et 87 % de ceux qui visaient ce type de rendement ont déclaré que leurs attentes avaient été satisfaites ou dépassées.

Cependant, comme les investisseurs institutionnels africains sont relativement novices en matière d’investissement à impact et d’infrastructures africaines, ils privilégient les co-investissements avec des IFD, estimant que ces derniers ont une bonne compréhension des risques au niveau des pays et permettent de limiter les risques politiques. Ils apprécient également l’expertise technique des IFD en matière de montage de projets, leur diligence raisonnable rigoureuse et leur capacité à apporter du capital-risque et des instruments de crédit à un stade précoce. Les investisseurs institutionnels s’intéressent tout particulièrement à la reprise d’infrastructures dont la construction a été financée par des IFD ou d’autres, en rachetant la dette une fois que l’actif est opérationnel (brownfield).

De cette façon, les IFD ou les gouvernements assument le risque pendant la conception et la préparation du projet et peuvent ensuite vendre leurs investissements plus tôt que ce n’est le cas actuellement afin de libérer des capitaux pour de nouveaux projets. Les investisseurs institutionnels, quant à eux, se tournent davantage vers des projets moins risqués qui sont déjà opérationnels.

Conclusion

L’investissement d’impact se développe en Afrique et Africa50 est prête à apporter son aide par le biais du développement ou du financement de projets. Il reste quelques difficultés à surmonter pour définir et intégrer les normes ESG et mesurer l’impact, mais les faits montrent que les investisseurs, Africains et étrangers, sont intéressés par des projets d’infrastructure viables et porteurs d’impact sur le continent.



De l'Énergie Propre et Abordable



Conformément à notre volonté de donner un meilleur accès à une énergie abordable sur le continent, l'approche d'Africa50 privilégie le développement d'énergies plus propres grâce à l'augmentation de la capacité de production, en associant l'énergie solaire, thermique et hydroélectrique.

Dans le cadre des investissements dans le secteur de l'énergie, Africa50 investit fortement dans les énergies renouvelables avec les six centrales solaires de Benban de 400MW actuellement opérationnelles en Égypte et la centrale hydroélectrique de 420 MW de Nachtigal en cours de construction au Cameroun. Parallèlement à son investissement dans la centrale à gaz d'Azura-Edo de 461 MW au Nigéria, dans le cadre de sa contribution à la transition vers une énergie plus propre, Africa50 envisage de convertir au gaz des actifs fonctionnant au HFO, notamment l'actif d'exploitant de 115 MW de Tobene Power et le projet de la centrale de Malicounda, en construction au Sénégal.



Benban

Secteur : Énergie

Sous-secteur : solaire PV

Catégorie SFI : B

Capacité ESMS : élevée



Impact économique :
Production de 400 MW



Impact environnemental :
537 526 tCO2 évitées



Impact social :

- 70 employés directs
- Dons de vivres et de matériel médical dans le contexte de la lutte contre la COVID-19



Azura-Edo

Secteur : Énergie

Sous-secteur : thermique (gaz)

Catégorie SFI : A

Capacité ESMS : élevée



Impact économique :

- Centrale à turbine à gaz à cycle ouvert de 461 MW
- Représente plus de 8 % de la production d'électricité nette du Nigeria

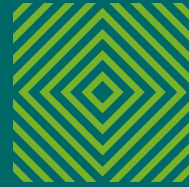


Impact environnemental :
Alternative à des générateurs au diesel coûteux et polluants



Impact social :

- Plus de 1 000 personnes directement employées pendant la construction.
- Plus de 14 millions de personnes utilisant l'électricité produite par Azura-Edo.



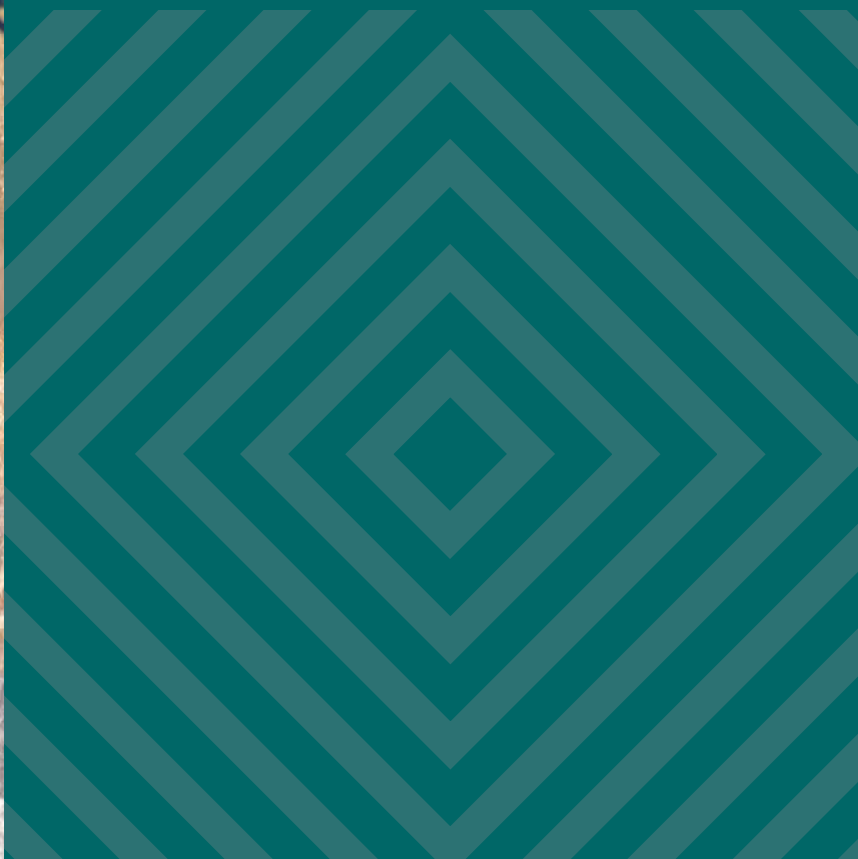
Investissements de Portefeuille



2020 a été une année difficile en raison des répercussions sans précédent de la pandémie de COVID. Toutefois, nous avons réussi à télétravailler tout au long de l'année, et avons accompli d'importantes réalisations dans le domaine du développement de projets, du financement de projets et des opérations.



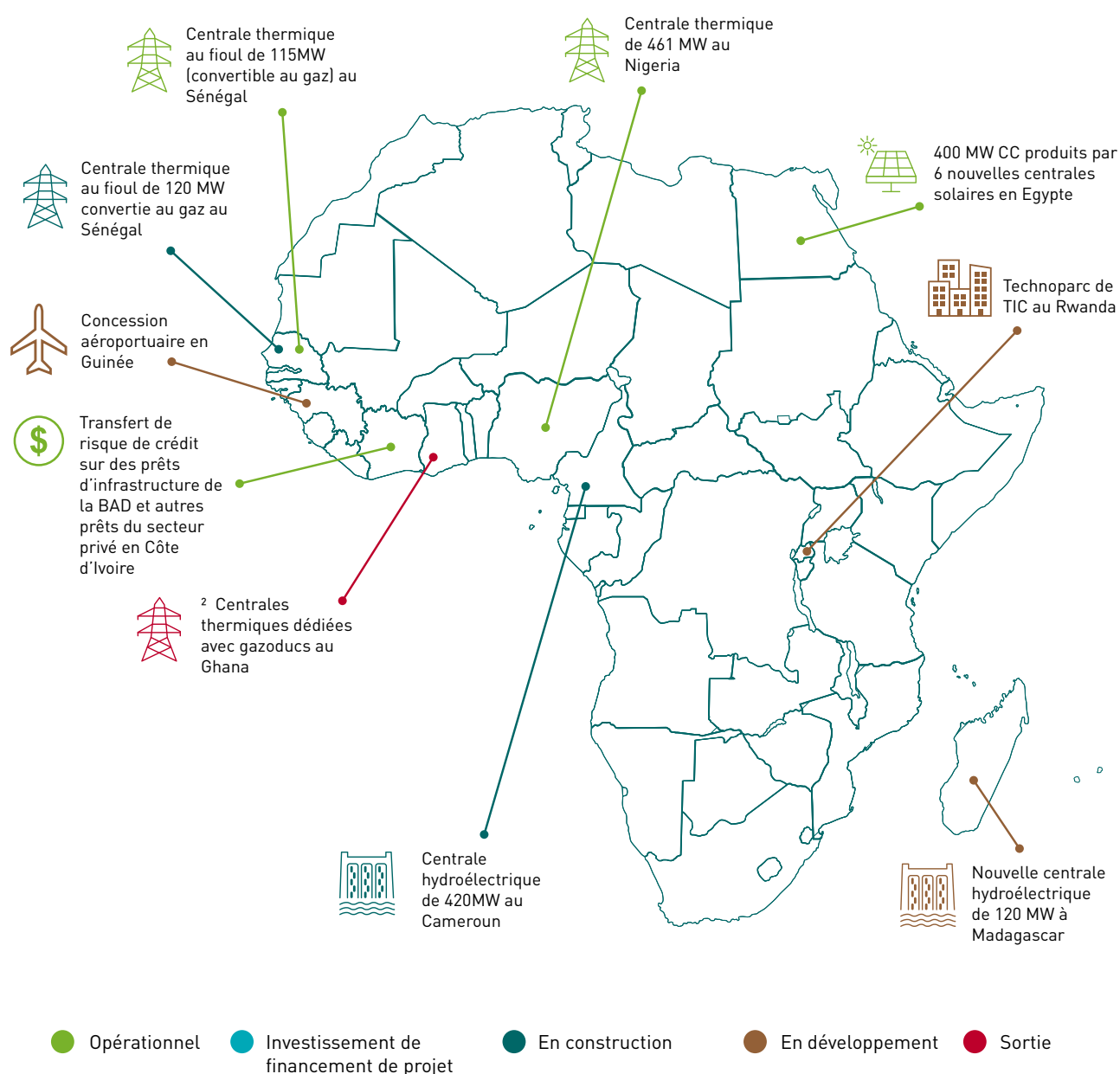
Alain Ebobissé



Portefeuille d'Investissement et de Développement au 31 Décembre 2020

En un peu plus de 4 ans, Africa50 a développé avec succès un portefeuille d'investissement et de développement diversifié comprenant 6 actifs en exploitation, 2 en construction et 3 en développement. 3 des actifs opérationnels ont été développés par Africa50 depuis le stade initial jusqu'à la clôture financière, la construction et finalement l'exploitation.

Portefeuille d'Investissement d'Africa50



² Sortie de Genser Énergie en janvier 2021

Investissements de Portefeuille : Vue d'Ensemble

7.1 Investissements de Portefeuille d'Africa50-Développement de Projet (PD)

Nom	Pays	Secteur
Aéroport International de Gbessia	Guinée	Transport
Kigali Innovation City	Rwanda	TIC
Volobe	Madagascar	Énergie

Sorties

Nom	Pays	Secteur
Malicounda	Sénégal	Énergie
Nachtigal	Cameroun	Énergie
Scatec Egypt	Égypte	Énergie

7.2 Investissements de Portefeuille d'Africa50-Financement de Projet (PF)

Nom	Pays	Secteur
Azura-Edo	Nigeria	Énergie
Malicounda	Sénégal	Énergie
MPG	Sénégal	Énergie
Nachtigal	Cameroun	Énergie
Room2Run	Panafricain	Multisectoriel
Scatec Egypt	Égypte	Énergie

Sorties

Nom	Pays	Secteur
Genser Énergie ³	Ghana	Midstream gazier/Énergie

³ Sortie de Genser Énergie en Janvier 2021

Investissements de portefeuille

Aéroport International de Gbessia Africa50 – Développement de Projet

Caractéristiques

Le capital est détenu par l'État guinéen, Aéroports de Paris et Africa50. Le coût total du projet est estimé à 120 millions €.



Impact sur le Développement

Productivité :

- Compte faire appel au secteur privé pour la gestion de l'aéroport afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle.
- Devrait mobiliser des investissements importants du secteur privé (fonds propres et emprunts).
- La concession comprend un plan complet de formation et un transfert des connaissances au profit des employés de l'aéroport.
- Devrait apporter des recettes fiscales et des dividendes à l'État guinéen.

Environnement

- L'aéroport sera entièrement conforme aux dernières normes de l'OACI (Organisation Internationale de l'Aviation Civile) et aux directives de la SFI en matière d'environnement, de santé et de sécurité (EHS).
- Un système de gestion environnementale et sociale (ESMS) sera mis en place pour l'aéroport, qui sera conforme aux normes de performance de la SFI.
- Les émissions de gaz à effet de serre (GES) de l'aéroport seront mesurées et contrôlées à l'aide de l'ESMS.

Emploi :

- 150 emplois devraient être créés pendant la construction et 30 pendant l'exploitation.

Résumé du Projet

Approbation CI définitive PD	6 Décembre 2019
Secteur d'Activité	Transport
Type d'Investissement	Fonds propres
Partenaires de Transaction	État guinéen, Aéroports de Paris

État du Projet :

- Développement du projet en cours ; la société qui portera le projet a été créée.
- La transition de l'ancien au nouveau concessionnaire est en cours.
- La société EPC a été sélectionnée pour le nouveau terminal et les infrastructures associées.
- Le contrat de travaux préliminaires (clôture du périmètre) a été signé et les travaux ont commencé. Ces travaux seront financés par les fonds propres des actionnaires.
- Les projets sont réexaminés avec un nouveau scénario de base (nouveau profil de trafic et restrictions/contrôles sanitaires prévus) en raison de la pandémie de COVID.

Investissements de Portefeuille (suite)

Kigali Innovation City Africa50 – Développement de projet

Caractéristiques

Kigali Innovation City (KIC) est un projet phare de 300 millions USD du Gouvernement du Rwanda. Il comprend un technopôle, des locaux commerciaux et des logements. KIC devrait héberger des universités internationales, des sociétés de technologie et biotechnologie, des locaux commerciaux et des boutiques sur un terrain de 62 hectares.



Impact sur le Développement

Productivité :

- KIC devrait générer 150 millions USD en exportations TIC par an.
- KIC devrait attirer plus de 300 millions USD d'investissements directs étrangers.

Environnement :

- Le projet incorporera des recommandations de construction écologiques et durables locales et internationales. Il assurera une gestion efficace de l'eau grâce à la construction d'une station de traitement des eaux.
- Il abritera également des espaces verts qui contribueront à prévenir la pollution atmosphérique et une production de chaleur excessive.

Emploi :

- KIC devrait créer plus de 50 000 emplois une fois achevé.
- Ses universités devraient produire plus de 2600 diplômés par an sur 30 ans, pour alimenter le vivier de tech-entrepreneurs rwandais et africains.

Résumé du Projet

Approbation CI définitive PD	9 Juillet 2019
Secteur d'Activité	TIC
Type d'Investissement	Fonds propres
Partenaires de Transaction	Rwanda Development Board (RDB)

État du Projet :

- Le projet a connu un ralentissement, principalement en raison de la priorité accordée par le gouvernement à la lutte contre la COVID ; le plan d'aménagement préliminaire - qui fournit un plan de base de la cité - a été achevé ; la création de la société de projet et le recrutement du personnel sont en cours ; l'élaboration du plan d'aménagement détaillé est en cours et devrait être achevée en juillet 2021.
- Des discussions sont en cours sur la convention d'actionnaires et l'accord de mise en œuvre. Ceux-ci devraient être finalisés d'ici le troisième trimestre 2021, ce qui facilitera la création de la société de projet.
- Le processus de recrutement du directeur général du projet est en phase finale.
- Les travaux de construction d'un premier bâtiment, qui à terme, sera un centre d'accueil, un incubateur pour les startups TIC et des bureaux, sont en cours. Une société de gestion de projet a été engagée en juin 2021 et le recrutement d'un consultant principal en conception est en cours.
- Une mise à jour de l'étude de faisabilité du projet a été réalisée par Jones Lang LaSalle (JLL) en janvier 2021.
- Le travail de valorisation de la marque du projet est en cours avec l'aide de Grid Worldwide, une agence de branding internationale. Il devrait s'achever au troisième trimestre 2021.

Investissements de Portefeuille (suite)

Volobe Africa50 – Développement de Projet

Caractéristiques

Volobe est une centrale hydroélectrique de 120 MW située sur le fleuve Ivondro, à 40 kilomètres de Toamasina, Madagascar, qui sera exploitée dans le cadre d'une concession de 35 ans. Le projet comprend la construction d'une ligne de transmission, la rénovation de la route d'accès et des infrastructures pour les villages avoisinants.



Impact sur le Développement

Productivité :

- Volobe vise à fournir de l'électricité fiable et bon marché à plus de deux millions de Malgaches, contribuant ainsi à la transition du pays vers les énergies renouvelables.
- Une fois opérationnelle, la centrale devrait accroître la capacité de production d'électricité du pays d'environ 20 %.
- La centrale remplacera une production diesel coûteuse et polluante, ce qui permettra à Jirama, (la société publique de distribution d'électricité malgache) de réaliser des économies de plus de 25%.
- Jirama pourrait économiser environ 100 millions d'euros par an grâce à la substitution de la source d'énergie (soit le montant de son déficit actuel)

Environnement :

- La centrale contribuera à satisfaire la charge de base, facilitant l'intégration de l'énergie renouvelable intermittente dans le réseau du pays.
- Les impacts environnementaux et sociaux de la centrale sont limités pour un projet de cette nature.

Emploi :

- Le projet devrait créer jusqu'à 1 000 emplois directs pendant la phase de construction.

Résumé du Projet

Approbation CI définitive PD	20 Septembre 2019
Secteur d'Activité	Énergie
Type d'Investissement	Fonds propres
Partenaires de Transaction	Jovena (Axian Group), SN Power et Colas

État du Projet :

- PPA et concession en cours de discussion.
- Développement de flux de travaux à long terme en cours, évaluation de l'impact E&S et plan de relocalisation, sélection d'un ou plusieurs entrepreneurs EPC.

Investissements de Portefeuille (suite)

Azura-Edo Africa50 – Financement de Projet

Caractéristiques

Azura-Edo a été la première grande centrale électrique indépendante construite au Nigeria depuis la réforme du secteur énergétique du pays. Le projet vend de l'électricité dans le cadre d'un accord d'achat d'électricité de 20 ans au Nigerian Bulk Energy Trader. La phase 1 de la centrale à turbine à gaz à cycle ouvert de 461 MW a été achevée avec huit mois d'avance, et l'exploitation commerciale a débuté en 2018.



Nigeria



Impact sur le Développement

Productivité :

- Azura-Edo vient en aide à un secteur qui a souffert de l'insuffisance d'électricité, à l'origine de pannes de courant régulières et étendues, contraignant des millions de personnes à recourir à des générateurs au diesel coûteux et polluants.
- La centrale fournit de l'électricité à environ 14 millions de personnes.

Environnement :

- La centrale offre une alternative au diesel plus propre et exploite les réserves de gaz naturel du pays, un combustible de transition propre. En 2019, Azura-Edo a permis d'éviter 60 810,06 tonnes d'émissions de CO2.

Emploi :

- Azura-Edo et ses partenaires ont employé directement jusqu'à 1 000 personnes pendant la phase de construction de la centrale et de nombreux emplois ont été créés dans les communautés et aux alentours, grâce à un meilleur accès à l'électricité des entreprises locales et des services publics.

Résumé de Projet

Approbation CI définitive PF	22 Août 2019
Secteur d'Activité	Énergie
Type d'Investissement	Fonds propres
Partenaires de Transaction	Actis et Amaya Capital

État du Projet :

- Les résultats commerciaux n'ont pas été affectés par la pandémie. En 2020, la disponibilité de la centrale a été conforme au budget (92 % contre 93 %) et le facteur de charge a été sensiblement plus élevé (81 % contre 61 %), en raison d'une distribution plus soutenue.
- La situation macroéconomique du Nigeria reste difficile, en raison de la faiblesse des cours mondiaux du pétrole en 2020 et de la pandémie de COVID, ce qui a exercé une pression négative sur le naira et entraîné une chute des liquidités en USD accessibles au secteur privé par l'intermédiaire de la Banque centrale du Nigeria.

Investissements de Portefeuille (suite)

Malicounda Africa50 – Financement de Projet

Caractéristiques

Malicounda est une centrale au fioul à cycle combiné de 120 MW, convertible au gaz, située à environ 85 km de Dakar, au Sénégal.

La centrale se situe sur un site de 15 hectares de terres agricoles.



Impact sur le Développement

Productivité :

- La centrale augmentera la capacité de production du Sénégal d'environ 17 %, tandis que les coûts diminueront d'environ 14 %.
- Si les consommateurs profitent de ces économies, les tarifs pourraient baisser de 3 à 7 %, permettant une augmentation du PIB national de 1 à 3 %.

Environnement :

- La centrale devrait aider à satisfaire les charges de base, facilitant l'intégration de l'électricité renouvelable intermittente dans le réseau du pays.
- Ce type de centrale à cycle combiné produit davantage d'électricité plus efficacement (jusqu'à 55 %) avec des émissions plus faibles que les anciennes centrales à cycle ouvert exploitées actuellement, qui dissipent 67 % de l'énergie sous forme de déchets. Les émissions seront inférieures aux directives de la SFI.
- Une fois convertie au gaz, la centrale s'inscrit dans la politique sénégalaise de remplacement du diesel (environ 75 % de la capacité totale de production actuellement) par l'énergie renouvelable, réduisant ainsi les émissions.
- Economies estimées à environ 17,5 millions de tonnes de CO2 par an.

Emploi :

- 750 emplois créés jusqu'en décembre 2020, dont plus de 50 % de main-d'œuvre locale.
- Les économies de coûts et les gains d'efficacité potentiels devraient se traduire par une hausse de la production des entreprises sans coût supplémentaire, ce qui pourrait permettre la création de 76 000 emplois à long terme.

Résumé de Projet

Approbation CI définitive PF	23 Juillet 2019
Secteur d'Activité	Énergie
Type d'Investissement	Fonds propres
Partenaires de Transaction	Melec PowerGen (MPG) et Senelec

État du Pprojet :

- La construction progresse, avec un retard estimé à quatre mois en raison de l'impact du Covid.
- Africa50 a versé d'autres fonds propres à la société de projet suite à un deuxième appel de fonds.
- Africa50 et les autres promoteurs ont obtenu pour la société un prêt-relais de 92 millions USD auprès de banques commerciales pour couvrir les dépenses d'investissement du projet jusqu'à la clôture financière du prêt.
- La configuration du cycle combiné permet de réduire considérablement les coûts de combustible, soit une économie de 8 % ou ~3,4 millions USD par an pour le pays.

Investissements de Portefeuille (suite)

MPG (Melec PowerGen) Africa50 – Financement de Projet

Caractéristiques

Plateforme de centrales assurant la production d'électricité de base avec une centrale opérationnelle actuellement, Tobene Power, centrale électrique de 115 MW au fioul lourd (convertible au gaz), dont l'électricité sera vendue à la Senelec dans le cadre d'un PPA de 20 ans. La SFI, la FMO, le Fonds pour l'infrastructure de l'Afrique émergente et la Banque de développement de l'Afrique de l'Ouest ont financé le projet.



Impact sur le Développement

Productivité :

- Les actifs actuels et potentiels de la plateforme sont situés au Sénégal. Les centrales de MPG fournissent une importante capacité de production de base à des tarifs compétitifs qui contribuent à combler le déficit d'approvisionnement en électricité.

Environnement :

- Les centrales de MPG ont été conçues pour être converties au gaz naturel, développant ainsi l'utilisation de combustibles plus propres.

Emploi :

- L'exploitation des centrales de MPG continuera à accroître la création d'emplois locaux, les recettes fiscales et l'achat de biens et de services locaux, autant d'éléments qui contribuent à augmenter la productivité.

Résumé du Projet

Approbation CI définitive PF	18 Décembre 2018
Secteur d'Activité	Énergie
Type d'Investissement	Fonds propres (common Equity)
Partenaires de Transaction	Actis et Amaya

État du Projet :

- La direction et les actionnaires continuent de poursuivre leur feuille de route pour la conversion au gaz de Tobene. Les actionnaires engagent Senelec et le gouvernement du Sénégal à rechercher des solutions de production d'électricité qui stimulent la valeur de Tobene et de l'ensemble du secteur électrique sénégalais.

Investissements de Portefeuille (suite)

Nachtigal Africa50 – Financement de Projet

Caractéristiques

Nachtigal est une centrale hydroélectrique de 420 MW située sur le fleuve Sanaga, à 65 km au nord-est de Yaoundé au Cameroun. Le projet a été développé par la Nachtigal Hydro Power Company, dont l'actionnariat est composé de EDF, la SFI, la République du Cameroun, Africa50 et STOA. Le coût total du projet est estimé à 1,2 milliard d'euros et la construction devrait durer 57 mois. La clôture financière a été réalisée en décembre 2018. La Banque africaine de développement est un bailleur de fonds du projet.



Impact sur le Développement

Productivité :

- La centrale devrait augmenter la capacité de production du Cameroun de plus de 25 %, améliorant l'accès à l'électricité pour les consommateurs.
- Le coût plus faible de l'hydroélectricité améliorera la viabilité financière à long terme du secteur, facilitant l'accès pour les populations pauvres, et faisant économiser aux consommateurs environ 100 millions d'USD sur une période de sept ans.

Environnement :

- La centrale devrait permettre d'atteindre une part de 75 % d'énergie renouvelable au Cameroun d'ici à 2022 et d'éviter l'émission d'un million de tonnes de CO₂ par an.

Emploi :

- Le projet devrait créer jusqu'à 2 490 emplois directs pendant la phase de construction (78 employés et 2 412 sous-traitants), dont 90 % de main d'œuvre locale.

Résumé du Projet

Approbation CI définitive PF	4 Décembre 2018
Secteur d'Activité	Énergie (hydroélectrique)
Type d'Investissement	Fonds propres
Partenaires de Transaction	Electricité de France (EDF), Société financière internationale (SFI), STOA Infra&Energy (Fonds), Gouvernement du Cameroun (GoC)

État du Projet :

- La construction a débuté en janvier 2019 et a été retardée (de 3 à 6 mois environ) en raison de la pandémie de COVID.
- Les travaux ont repris après la déclaration de force majeure due à la COVID et ont retrouvé un rythme normal.

Investissements de Portefeuille (suite)

Room2Run Africa50 – Financement de Projet

Caractéristiques

Room2Run est un Contrat de protection du risque portant sur un portefeuille d'1 milliard d'USD de prêts panafricains octroyés par la Banque africaine de développement (BAD). Structuré sous forme de titrisation synthétique par Mizuho International, il transfère le risque de crédit mezzanine sur 47 prêts du portefeuille de prêts non-souverains de la BAD dans les secteurs de l'énergie, des transports, des services financiers et de la fabrication en Afrique.

Africa50 a investi dans Room2Run aux côtés de Newmarket Capital (anciennement Mariner Investment Group), une société de placement américaine.

Impact sur le Développement

Productivité :

- Room2Run offre une structure pour attirer les capitaux privés des investisseurs institutionnels dans les économies en développement de manière viable sur le plan commercial, avec l'objectif d'augmenter les investissements dans les infrastructures et les secteurs productifs de ces économies.

Environnement :

- Les projets dans le domaine des énergies renouvelables devraient diminuer les émissions de gaz à effet de serre en Afrique tout en améliorant l'accès à l'électricité.

Emploi :

- Sur le long terme, l'augmentation des investissements, stimulée par le biais de Room2Run, devrait accroître la création d'emplois.

Résumé du Projet

Approbation CI définitive PF	13 Octobre 2018
Secteur d'Activité	Infrastructures et services financiers
Type d'Investissement	Transfert de risque de crédit
Partenaires de Transaction	Banque africaine de développement, Newmarket Capital

État du Projet :

- L'investissement continue de donner de bons résultats, sans perte dans le portefeuille de la BAD.
- Africa50 anticipe une pression sur les emprunteurs en portefeuille en raison de la pandémie de la COVID.
- L'équipe continue de suivre activement les nouvelles relatives aux projets et aux entités bénéficiaires.

Investissements de Portefeuille (suite)

Scatec Egypt Africa50 – Financement de Projet

Caractéristiques

Scatec Egypt est un ensemble de centrales solaires photovoltaïques de grande taille produisant au total 400 MW CC, construites dans le cadre de la Phase 2 du programme égyptien de tarif de subventionnement (FiT). Le portefeuille regroupe six projets, tous situés sur le site de Benban, alloué par l'État égyptien pour accueillir 41 projets FiT.



Impact sur le Développement

Productivité :

- Les centrales ont accru la capacité de production d'électricité de l'Égypte, contribuant à répondre à la hausse de la demande.
- Elles réduiront également la dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz importés, améliorant la sécurité énergétique du pays.

Environnement :

- La production de 870 GWh par an d'énergie propre devrait éviter l'émission de 350 000 tonnes de CO₂, et permettre à l'Égypte de respecter ses engagements dans le domaine du climat. En 2020, Scatec Egypt a évité 537 526 tonnes d'émissions de CO₂.

Emploi :

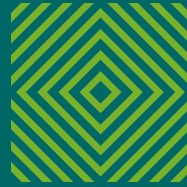
- Les six projets d'Africa50 ont créé environ 1 000 emplois pendant la phase de construction (sur les 4 500 emplois créés pour les 41 centrales du site de Benban) et un quart des 250 emplois permanents pour l'exploitation.

Résumé de Projet

Approbation CI définitive PF	17 Octobre 2017
Secteur d'Activité	Centrale photovoltaïque
Type d'Investissement	Fonds propres
Partenaires de Transaction	Scatec Solar, Norfund

État du Projet :

- Les six centrales sont opérationnelles depuis 2019 et le projet donne de bons résultats.
- L'impact de la Covid a été très limité et les centrales ont continué à fonctionner normalement.



Pipeline et Investissements Prévisionnels



Je suis heureux qu’Africa50 ait décidé d’étendre son orientation sectorielle dans l’énergie, les TICs, le transport, les infrastructures de gaz intermédiaire y compris la réalisation de projets viables dans les secteurs de la santé et des infrastructures sociales. 

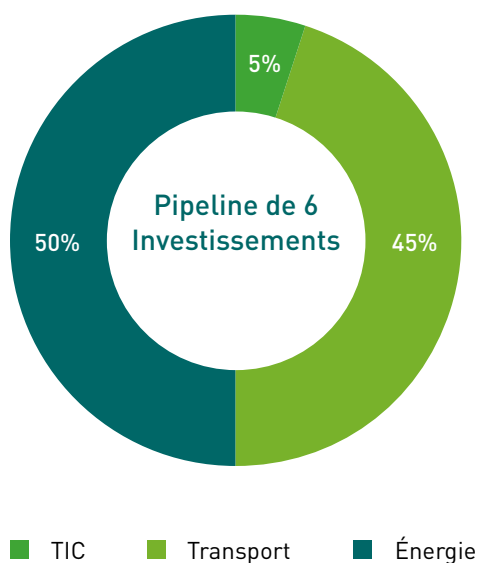
Pipeline et Investissements Prévisionnels

Africa50 continue de se concentrer sur la diversification de son portefeuille actuel pour inclure des secteurs tels que les TICs, les transports et la santé. La pandémie de la COVID-19 a démontré le besoin urgent d'augmenter la capacité des infrastructures TICs en Afrique et, plus important encore, d'assurer des chaînes d'approvisionnement plus courtes grâce à des investissements supplémentaires dans nos secteurs du transport et de logistique. Le tableau ci-dessous est un échantillon de notre pipeline et de nos projets potentiels.

PROJET	SECTEUR	RÉGION
Réseau de fibres optiques	TIC	Afrique de l'Ouest
Terminal portuaire	Transport	Afrique australe
Distribution d'électricité	Énergie	Afrique de l'Ouest
Transmission	Énergie	Afrique de l'Est
Poste frontière commun	Transport	Afrique de l'Ouest
Rail-route	Transport	Afrique centrale
Énergie géothermique	Énergie	Afrique de l'Est
Centre de données	TIC	Panafricain
FAI	TIC	Kenya
Centre de données	TIC	Afrique de l'Ouest

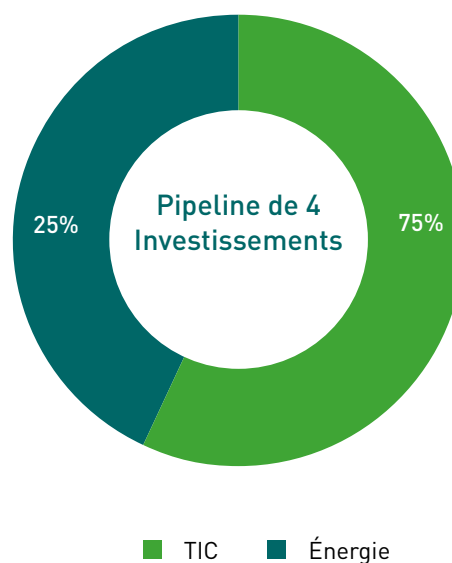
En 2021, Africa50 – Développement de Projet envisage d'investir environ 28 millions d'USD de capital de développement initial dans une réserve de projets dans divers secteurs.

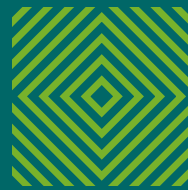
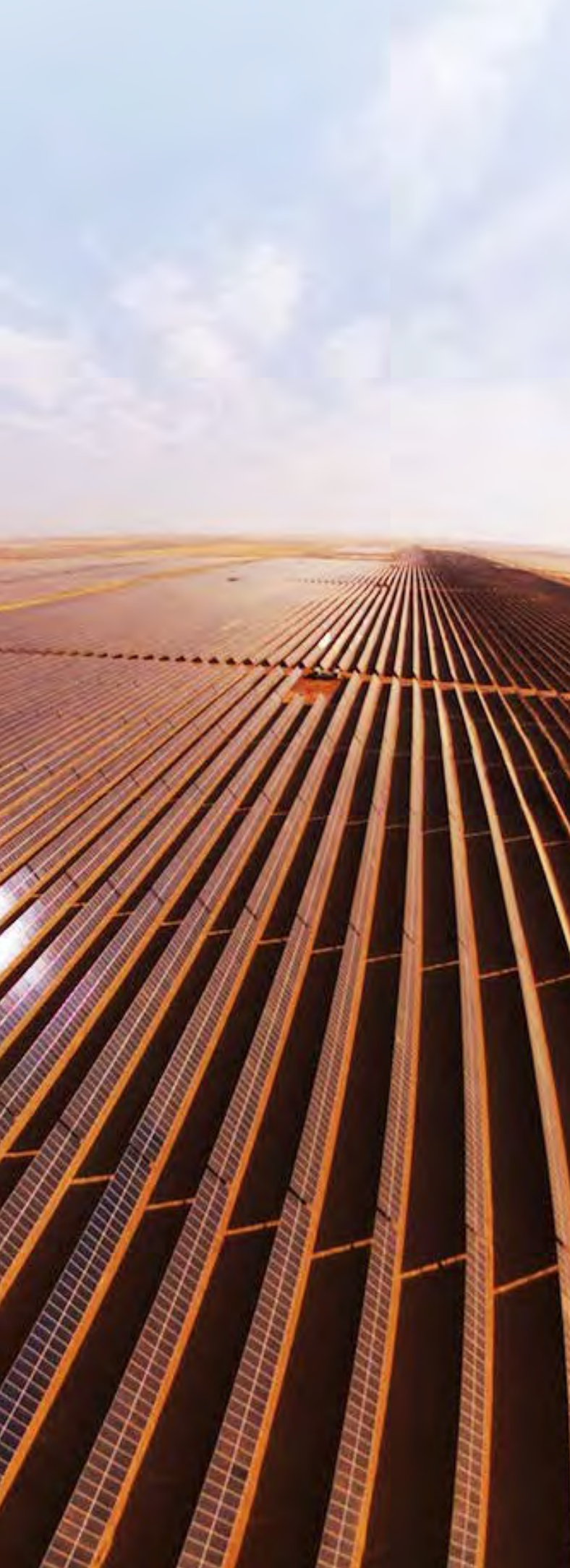
Figure 11 – Pipeline et Prospects d'Investissements PD



En 2021, Africa50 – Financement de Projet envisage d'investir environ 50 millions d'USD de fonds propres/quasi fonds propres dans une réserve de projets dans divers secteurs.

Figure 12 – Pipeline et Prospects d'Investissements PF





Gestion du Risque d'Entreprise



Le Cadre de gestion des risques d'entreprise d'Africa50 souligne l'importance de cette dimension dans la planification stratégique et la performance de tous les départements et fonctions, donnant à la direction les moyens de prendre des décisions concernant les activités d'Africa50 en ayant une bonne connaissance des risques.



Gestion du Risque d'Entreprise

Africa50 s'est engagée à assurer une gouvernance forte et à gérer ses risques d'entreprise de manière solide. À ce titre, le Conseil d'administration d'Africa50 a approuvé en 2020 la nouvelle Politique de gestion des risques d'entreprise, et une Déclaration d'appétence au risque, conformes aux normes internationales figurant dans le Cadre de gestion des risques d'entreprise du COSO.

Déclaration d'Appétence au Risque - Au cours de l'année, le Conseil d'administration a examiné la nature et l'étendue des principaux risques que l'organisation est prête à prendre pour atteindre ses objectifs stratégiques (son "appétence au risque") et pour conserver des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne solides.

Il réévaluera son appétence au risque chaque année pour s'assurer qu'elle est adaptée à l'environnement des affaires dans lequel opère Africa50 et qu'elle est cohérente avec les politiques internes.

Politique de Gestion des Risques d'Entreprise. La Politique de gestion des risques d'entreprise d'Africa50 souligne l'importance de cette dimension dans la planification stratégique et la performance de tous les départements et fonctions, donnant à la direction les moyens de prendre des décisions concernant les activités d'Africa50 en ayant une bonne connaissance des risques. La Politique de gestion des risques d'entreprise d'Africa50 permet d'identifier, d'évaluer, de prioriser, d'attribuer et de traiter les questions relatives aux risques ainsi que les réponses à y apporter, en plus de réviser, de communiquer et de rendre compte en permanence de ces questions. Les principaux risques d'entreprise d'Africa50 sont gérés et surveillés régulièrement par le Comité des risques d'entreprise et des finances qui, à son tour, présente ses conclusions au Conseil d'administration d'Africa50

Cadre de Gestion des Risques



Gestion du Risque d'Entreprise (suite)

Cadre de Contrôles Internes - Africa50 a établi un Cadre de contrôles internes (sur la base de normes établies au niveau international et contenues dans le Cadre de contrôles internes du COSO) pour protéger l'organisation contre le risque lié à la réputation, le risque stratégique et opérationnel, le risque de fraude, le risque de conformité et le risque d'erreur dans les états financiers. Le cadre de contrôles internes a été approuvé fin d'année 2020. Sa mise en œuvre a commencé en 2020 et se poursuit en 2021. Les contrôles internes sont utilisés pour qu'Africa50 puisse atteindre ses buts et objectifs. En identifiant les risques qui empêcheraient la réalisation de ces buts et objectifs, Africa50 peut déterminer quels contrôles efficaces doivent être mis en place. Ces contrôles internes sont ensuite suivis et évalués pour leur efficacité sur une base régulière, et révisés en fonction de l'évolution de l'environnement des affaires. En outre, le Cadre des contrôles internes définit trois lignes de défense :

- **Première Ligne de Défense**

Selon la première ligne de défense, la direction opérationnelle est responsable de l'évaluation, du contrôle et de l'atténuation des risques de manière directe.

- **Deuxième Ligne de Défense**

La deuxième ligne de défense correspond à la fonction de Gestion des risques d'Africa50. Cette ligne de défense contrôle et facilite la mise en œuvre de pratiques de gestion des risques efficaces par la

direction opérationnelle et aide les responsables des risques à communiquer des informations adéquates sur les risques à tous les niveaux de l'organisation.

- **Troisième Ligne de Défense**

L'audit interne constitue la troisième ligne de défense d'Africa50. Une fonction d'audit interne indépendante apportera, par le biais d'une approche basée sur les risques, des garanties au Conseil d'administration et à l'équipe dirigeante d'Africa50. Cette assurance portera sur l'efficacité de l'évaluation et de la gestion des risques d'Africa50 ainsi que sur l'efficacité des première et deuxième lignes de défense. Elle englobe tous les éléments du Cadre de gestion des risques de l'institution (identification, évaluation et gestion des risques, communication des informations relatives aux risques) et toutes les catégories d'objectifs organisationnels.

Politiques de l'Entreprise - En 2020, le Conseil d'administration d'Africa50 a également approuvé la nouvelle Politique de gestion des risques d'entreprise, une Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi qu'une Politique de diligence raisonnable en matière d'intégrité, protégeant ainsi l'intégrité de l'entreprise dans la conduite de ses activités commerciales en instaurant une culture d'entreprise plus forte et en adoptant des bonnes pratiques internationalement reconnues.



Diriger l'Institution



Une gouvernance d'entreprise solide facilite l'exécution de notre stratégie, la résilience de nos activités et notre contribution dans les environnements dans lesquelles nous opérons.



Gouvernance et Leadership

Conseil d'Administration



Akinwumi Adesina
Président du Conseil d'Administration et
Président de la Banque Africaine de Développement



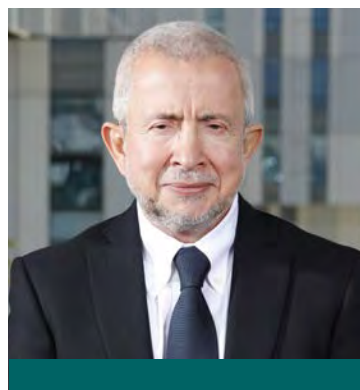
Le Conseil d'administration est le garant d'un leadership solide à travers une évaluation et une supervision efficaces. Il définit l'orientation stratégique dans le but de créer une valeur durable à long terme pour les partenaires, et coordonne les programmes culturels et éthiques.



Albert Mugo
Administrateur



Amadou Kane
Administrateur



Assaad Jabre
Administrateur



KEY



Comité d'Audit



Comité des Risques



Comité de Gouvernance, d'Ethique, des Nominations et des Rémunérations



Comité de Stratégie, Budget, Développement Durable, Environnemental et Social



Le cercle plein indique le Président du comité

Conseil d'Administration (suite)



Charles O. Boamah
Administrateur



Félicité Célestine Omporo-Enouany
Administrateur



Imoni Akpofure
Administrateur



Kassimou Abou Kabassi
Administrateur



Mohamed Hammam
Administrateur



Monhla Wilma Hlahla
Administrateur



Nouaman Al Aissami
Administrateur



Sophie L'Helias
Administrateur



Équipe de Direction



Alain Ebobissé
Directeur Général



Nous évaluons en permanence notre modèle opérationnel de gouvernance afin de nous assurer que les organes de gouvernance internes sont solides et avec des systèmes et processus adéquats en place pour permettre à notre équipe dirigeante de d'opérer le changement, de définir l'orientation stratégique et de formuler des objectifs et des stratégies de haut niveau.



Koffi Klousseh
Directeur du Développement de Projets



Raza Hasnani
Directeur des Investissements dans les Infrastructures



Kimberly Heimerl
Directrice Juridique



Eric Ouedraogo
Directeur Financier



Opuiyo Oforiokuma
Directeur de l'Exploitation par Intérim



Carole Wainaina
Conseillère Principale du DG



États financiers

AFRICA50 – FINANCEMENT DE PROJETS

TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2020

SOMMAIRE	PAGE
INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ	56
RAPPORT DE GESTION	56
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	58
COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	62
BILAN	63
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	64
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	65
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	66

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

ADMINISTRATEURS

	Date de nomination	Date d'expiration de terme*
Dr. Akinwumi A. ADESINA (the Chair)	21 Juillet 2016	19 Juillet 2021
Mme. Imoni AKPOFURE	19 Juillet 2018	19 Juillet 2021
M. Nouaman AL AISSAMI	29 Juillet 2015	19 Juillet 2021
M. Charles BOAMAH	29 Juillet 2015	19 Juillet 2021
M. Mohamed Esmat HAMMAM	29 Juillet 2015	19 Juillet 2021
Mme. Sophie L'HELIAS	19 Juillet 2018	19 Juillet 2021
Mme. Monhla Wilma HLAHLA	19 Juillet 2018	19 Juillet 2021
M. Assaad JABRE	19 Juillet 2018	19 Juillet 2021
M. Amadou KANE	29 Juillet 2015	19 Juillet 2021
M. Albert MUGO	19 Juillet 2021	
Mme. Félicité Célestine OMPORO ENOUANY	29 Juillet 2015	19 Juillet 2021
M. Kassimou ABOU-KABASSI	10 Juillet 2019	Jour suivant l'AG 2021

* Chaque administrateur reste en poste jusqu'à la nomination de son successeur.

CEO

M. Alain EBOBISSE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Mme. Kimberly HEIMERT

SIÈGE SOCIAL

Tour Ivoire 3 – 8eme étage
Marina de Casablanca
Boulevard des Almohades
Casablanca, Maroc

AUDITEUR

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex, France

BANQUES

BMCE BANK

140 Avenue Hassan II
20070 Casablanca, Maroc

AFREXIMBANK

72B EL-Maahad El-Eshteraky Street
Roxy, Heliopolis, Cairo 11341, Egypt

ATTIJARIWafa BANK

Centre d'Affaires 2001
2 Boulevard Moulay Youssef
Casablanca

CITIBANK

Zénith Millénium immeuble 1,
Sidi Mâarouf – B.P 40
Casablanca 20190 – Maroc

TRADE DEVELOPMENT BANK

197 Lenana Place, 1st floor and 5th floor
Lenana Road
PO Box 48596 – 00100 Nairobi, Kenya

RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2020

La direction présente son rapport et les états financiers audités d'Africa50 – Financement de projets (la « Société » ou « Africa50-FP » ou « FP ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Africa50-PF est une organisation internationale et une société financière à statut spécial qui promeut le développement des infrastructures en Afrique et élabore des investissements dans les infrastructures.

RÉSULTATS ET DIVIDENDES

Les résultats de l'exercice figurent en page 7.

La Société n'a pas distribué de dividende au cours de l'exercice considéré (2019: USD Nil).

ADMINISTRATEURS

Les administrateurs en fonction durant l'exercice sont présentés en page 1.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EU ÉGARD AUX ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et du contrôle interne que la direction détermine nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son activité. La direction doit divulguer, le cas échéant, tout événement ayant un impact sur la continuité d'exploitation de la Société, sauf dans le cas où la direction a l'intention de liquider ou de cesser l'activité, ou n'a pas d'autre alternative que de cesser l'activité.

La direction n'est informée d'aucun élément indiquant que la Société ne sera pas à même de poursuivre son activité pendant au moins 12 mois à compter de la date de ce rapport.

AUDITEURS

Les auditeurs, KPMG S.A., ont été nommés lors de l'assemblée générale de juillet 2019 pour une période de trois ans courant de l'exercice 2019 jusqu'à l'exercice 2021.

VALIDATION DES ÉTATS FINANCIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 10 juin 2021.



Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

AFRICA 50 - FINANCEMENT DE PROJETS

RAPPORT DU COMMISSAIRE CONCERNANT AFRICA 50 - FINANCEMENT DE PROJETS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

AFRICA 50 - FINANCEMENT DE PROJETS

TOUR IVOIRE 3
MARINA DE CASABLANCA
BOULEVARD DES ALMOHADES
20000 CASABLANCA - MAROC

CE RAPPORT CONTIENT 4 PAGES

REG 4 RÉFÉRENCE : PX 0

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directeur et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

AFRICA 50 - DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

SIÈGE SOCIAL : TOUR IVOIRE 3
MARINA DE CASABLANCA
BOULEVARD DES ALMOHADES
20000 CASABLANCA - MAROC

RAPPORT DU COMMISSAIRE CONCERNANT AFRICA 50 - FINANCEMENT DE PROJETS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Africa50 – Financement de Projets (« l'Entité »), comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives y afférentes. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 10 juin 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2020, ainsi que la performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent les éléments contenus dans le rapport annuel d'Africa 50 – Financement de Projets, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

KPMG S.A.
A French limited liability entity and a member
of the KPMG Network of independent member firms
affiliated with KPMG International Cooperative,
a Swiss entity.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

RAPPORT DU COMMISSAIRE CONCERNANT AFRICA 50 - FINANCEMENT DE PROJETS

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre obligation consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers
La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre l'Entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

RAPPORT DU COMMISSAIRE CONCERNANT AFRICA 50 - FINANCEMENT DE PROJETS

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'Entité à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constats importants, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevés lors de notre audit.

Paris La Défense, le 16 juillet 2021

KPMG S.A.



Valéry Foussé
Associé

COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 décembre 2020

	Notes	31 décembre 2020 USD	31 décembre 2019 USD
Produits			
Intérêts et dividendes	17	6 116 063	6 139 852
Amortissement des prêts	17	- 210 415	- 176 052
Profit/perte de change latent		5 255 320	- 653 944
Profit/perte latent sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7	5 935 537	2 954 405
Autres produits	18	681 447	1 299 608
Total des produits		17 777 952	9 563 868
Charges			
Charges liées aux projets	21	499 078	2 580 652
Frais de levée de fonds	9	806 477	196 244
Salaires et avantages	22	5 580 985	4 498 580
Commissions d'accès préférentiel au portefeuille d'africa50 PD pour Africa50 – PF	22	4 704 000	0
Autres charges	22	2 926 950	4 028 258
Total des charges		14 517 490	11 303 734
Résultat opérationnel		3 260 462	-1 739 866
Charges financières	20	- 40 828	- 52 433
Produits financiers	19	1 121 029	2 070 040
Résultat financier net		1 080 201	2 017 607
Résultat de la période		4 340 662	277 742
Autres éléments du résultat global		-	-
Résultat global de l'exercice		4 340 662	277 742

Les notes 1 à 26 font partie intégrante des états financiers.

BILAN

Au 31 décembre 2020

	Notes	<u>2020</u> USD	<u>2019</u> USD
ACTIF			
Actifs non courants			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7	109 788 988	103 853 350
Prêts et créances	8	90 261 822	92 554 299
Amortissement des prêts	8	- 236 486	- 283 234
Autres créances (non courantes)	11	7 705 987	3 742 078
Autres actifs non courants	9	3 266 475	4 100 334
Total des actifs non courants		<u>210 786 787</u>	<u>203 966 827</u>
Actifs courants			
Autres créances	11	2 057 859	2 808 601
Prêts et créances	8	13 936 675	6 815 247
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	172 617 442	176 475 470
Total des actifs courants		<u>188 611 976</u>	<u>186 099 319</u>
TOTAL ACTIF		<u>399 398 763</u>	<u>390 066 145</u>
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres et réserves			
Capital libéré	13 & 15	382 486 854	366 421 059
Résultat global de l'exercice		4 340 662	277 742
Réserves et report à nouveau		-6 498 890	-6 776 632
Total des capitaux propres et des réserves		<u>380 328 627</u>	<u>359 922 169</u>
PASSIF			
Passifs non courants			
Dettes fournisseurs	14	1 660 116	2 091 364
Total des passifs non courants		<u>1 660 116</u>	<u>2 091 364</u>
Passifs courants			
Dettes fournisseurs	14	3 314 907	3 326 696
Autres dettes	15	14 095 113	24 725 916
Total des passifs courants		<u>17 410 020</u>	<u>28 052 612</u>
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		<u>399 398 763</u>	<u>390 066 145</u>

Les notes 1 à 26 font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 décembre 2020

	Notes	Capital libéré USD	Réserves et report à nouveau USD	Total capitaux propres USD
Au 1er janvier 2019		212 197 862	-6 776 633	205 421 229
Résultat global de l'exercice			277 742	277 742
Ajustement cumulé lié à IFRS 9				0
Augmentation nette du capital libéré		154 223 197		154 223 197
Solde au 31 décembre 2019		366 421 059	-6 498 891	359 922 167
Résultat global de l'exercice			4 340 662	4 340 662
Ajustement cumulé lié à IFRS 9				0
Augmentation nette du capital libéré		16 065 796		16 065 796
Solde au 31 décembre 2020		382 486 855	-2 158 229	380 328 627

Les notes 1 à 26 font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre 2020

	Notes	2020 USD	2019 USD
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat global de l'exercice		4 340 662	277 742
<i>Ajustements</i>			
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		451 220	564 702
Provision au titre d'IFRS9		210 415	176 052
Profit/perte de change latent		-5 255 320	653 944
Profit/perte latent sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		-5 935 537	-2 954 405
Autres		111 949	468 947
		-6 076 611	- 813 018
Variation du besoin en fonds de roulement			
Diminution / augmentation des débiteurs		750 742	-1 039 358
Diminution / augmentation des créanciers		-11 073 841	-4 116 075
Variation du besoin en fonds de roulement		-10 323 099	-5 155 433
Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités opérationnelles	23	-16 399 710	-5 968 451
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Actions		- 100	-88 602 749
Prêts et autres financements d'investissements		-3 871 627	-7 494 701
Acquisition d'immobilisations		- 184 088	-2 985 450
Remboursements de prêts, frais de développement et intérêts		531 702	0
Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités d'investissement	23	-3 524 114	-99 082 900
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Capital souscrit		16 065 795	154 223 197
Trésorerie nette générée par les activités de financement		16 065 795	154 223 197
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		-3 858 028	49 171 846
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		176 475 470	127 303 624
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		172 617 442	176 475 470

Les notes 1 à 26 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 Décembre 2020

1. MISSION, OPÉRATIONS ET ORGANISATION

Africa 50 – Financement de projets est une organisation financière internationale et société financière à statut spécial, dont le siège social est à Casablanca (Maroc), avec un capital social autorisé de 3 000 000 000 USD et des actions ordinaires souscrites de 782 792 000 USD.

Africa50 - Les objectifs organisationnels de FP comprennent:

- a) Promouvoir le développement des infrastructures en Afrique, avec des financements provenant de diverses sources, y compris des souscriptions d'actions, des emprunts et des subventions de sources africaines et non africaines ;
- b) Réaliser des investissements dans les infrastructures, notamment :
 - i) En association avec des investisseurs ou financiers multilatéraux, bilatéraux, publics ou privés, pour aider au financement de la construction, de la réhabilitation, de l'amélioration, de l'expansion ou de l'acquisition d'entreprises, d'actifs liés aux infrastructures financièrement et économiquement viables, mobilisant les infrastructures et facilitant les infrastructures, des entreprises et des projets en investissant dans des dettes, des fonds propres, des quasi-fonds propres, des garanties ou une combinaison de ceux-ci, avec ou sans garantie de remboursement par le gouvernement ou l'État dans lequel l'investissement est effectué ;
 - ii) Exercer ses activités en tant que financier, seul ou en coopération avec toute autre institution financière, par l'octroi de prêts, de garanties, de fonds propres, de quasi-fonds propres, de garanties ou de combinaisons de ceux-ci, ou d'autres formes d'aide financière ; et
 - iii) Fournir des ressources pour financer le coût du développement d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisant les infrastructures et facilitant les infrastructures en Afrique à un stade où les investisseurs multilatéraux, publics ou privés peuvent investir dans de tels projets ;
- c) Fournir des services de conseil financier, dans le cadre d'investissements potentiels;
- d) Conclure tout accord ou arrangement avec tout gouvernement, autorité municipale ou locale ou toute autre entité propice à la réalisation par Africa50-FP de toute activité liée à ses objectifs organisationnels; obtenir de toute autorité ou entité de ce type les droits, privilèges et exemptions qu'Africa50-FP juge souhaitables ; et pour mettre en œuvre, exercer et respecter ces accords, droits, privilèges et exemptions
- e) Fournir une assistance technique et des services consultatifs pour l'étude, la préparation et la mise en œuvre d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisateurs d'infrastructures et facilitateurs d'infrastructures impliquant des infrastructures situées physiquement en Afrique ou bénéficiant substantiellement à l'Afrique ;
- f) D'affecter les bénéfices pour couvrir les coûts liés à la poursuite des objectifs organisationnels, financer les réserves et distribuer les dividendes ;
- g) Emprunter ou lever des fonds, émettre des valeurs mobilières, des obligations, des billets, des hypothèques et d'autres instruments et fournir des garanties ;
- h) Détenir des investissements de toute nature et de toute nature (y compris des investissements en titres, actions et billets) ;
- i) Verser des distributions sur les actions Africa50-FP ;
- j) Conserver et appliquer les gains aux fins organisationnelles d'Africa50-FP ;
- k) Obtenir tout acte administratif ou législatif ou effectuer toute modification de ces articles qui aide Africa50 à réaliser ses objectifs organisationnels et s'opposer à toute proposition ou procédure qui pourrait directement ou indirectement porter atteinte aux intérêts d'Africa50-FP ; et
- l) Pour exercer toute activité liée directement ou indirectement à l'une des opérations susmentionnées, dans le but de faciliter, promouvoir et développer l'activité d'Africa50-FP.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

2. BASE DE PRÉPARATION

Ces états financiers sont les seuls états financiers présentés par la Société, et sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et interprétations émises par l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) applicables aux sociétés présentant leurs informations en IFRS. Les états financiers sont conformes aux normes IFRS en vigueur en 2019 et aux nouvelles normes décrites ci-dessous.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, sauf pour les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états financiers sont établis selon le principe de la continuité d'exploitation et présentés au dollar américain (USD) près, sauf indication contraire.

3. NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2020

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
Amendements aux IFRS 16 – Concessions de loyer liées au COVID-19	1er juin 2020
Définition de la matérialité – Amendements à l'IAS 1 et à l'IAS 8	1er janvier 2020
Définition d'une entreprise – Amendements à IFRS 3	1er janvier 2020
Cadre conceptuel révisé pour l'information financière	1er janvier 2020
Amendements aux IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 – Réforme des taux d'intérêt de référence	1er janvier 2020

Les nouvelles exigences n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

IFRS 16 « Contrats de location »

La Société a adopté IFRS 16 « Contrats de location » à compter du 1er janvier 2019. Les méthodes comptables sont présentées à la note 5. g) Contrats de location.

Lors de l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé un passif locatif au titre de contrats de location précédemment classés comme des contrats de location simple en application d'IAS 17 « Contrats de location ». Ces obligations étaient évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers résiduels, en l'actualisant à l'aide du taux d'emprunt marginal du preneur au 1er janvier 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré du preneur appliqué aux obligations locatives s'établissait, au 1er janvier 2019, à 5 %.

L'actif au titre du droit d'utilisation associé a été évalué à un montant équivalent au passif locatif.

4. NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
IBOR Phase 2	1er janvier 2021
Amendements aux IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 – Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2	1er janvier 2021
Améliorations annuelles (Cycle 2018 – 2020) : IFRS 9 Instruments financiers – Frais du critère de 10 % pour la dérogation des passifs financiers	1er janvier 2022
Améliorations annuelles (Cycle 2018 – 2020) : Exemple illustratif accompagnant les IFRS 16 – Incitatifs à la location	1er janvier 2022
Amendements IAS 1 – classification des passifs en tant que passifs courants ou non courants (Report de la date d'entrée en vigueur publié en Juillet 2020)	1er janvier 2023

La Société n'anticipe pas que ces exigences auront un impact significatif sur ses états financiers lorsqu'elles deviendront d'application obligatoire.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

5. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de façon permanente à ces états financiers.

a) Monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes

Africa50 – FP réalise ses activités dans les monnaies de ses États membres, ainsi qu'en euros et en dollars américains. Le dollar américain est la monnaie de présentation des états financiers.

b) Conversion des transactions en devises

Les produits et les charges en devises sont convertis en dollars américains aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars américains aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les taux utilisés pour la conversion des devises en USD au 31 décembre 2020 sont présentés dans la note 24. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis en USD aux taux historiques. Les écarts de conversion sont inclus dans la détermination du résultat net.

c) Exemption de l'obligation d'établir des états financiers consolidés

La Société détient des investissements dans l'unique but de dégager une appréciation du capital, des revenus des investissements (tels que des dividendes, des intérêts ou des produits locatifs), ou les deux. Tous les investissements en titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur (voir la note 7). Selon IFRS 10.27, la Société répond à la définition d'une entité d'investissement et n'est à ce titre pas dans l'obligation de consolider ses investissements en titres. Les investissements en titres détenus par la Société sont soumis aux exigences normales d'IFRS 9, ainsi que détaillé ci-après.

d) Actifs et passifs financiers

d) 1. Actifs financiers

Les actifs financiers de la Société comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les autres créances.

i) Classement

La Société classe ses actifs financiers et passifs financiers conformément à IFRS 9.

Elle classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- ceux évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du compte de résultat), et
- ceux évalués au coût amorti.

Le classement dépend du business model de la Société pour la gestion des actifs financiers et des conditions contractuelles des flux de trésorerie, ainsi que détaillé ci-après.

ii) Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction, sauf pour les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Les achats ou les ventes d'actifs financiers en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison des actifs dans le délai défini par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné (transactions normalisées) sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre ces actifs. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs financiers arrivent à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Instruments de dette

L'évaluation ultérieure des instruments de dette dépend du business model adopté par la Société pour la gestion de l'actif et des caractéristiques des flux de trésorerie de l'actif. Il existe trois catégories d'évaluation dans lesquelles la Société peut classer ses instruments de dette :

- **Coût amorti** : les actifs détenus en vue de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque l'actif est décomptabilisé dans son intégralité, un gain ou une perte sur cession est enregistré dans le compte de résultat pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et le paiement reçu pour celui-ci [IAS1 §82 (aa)]. Ce montant doit être présenté séparément comme «gains ou pertes» de la décomptabilisation des instruments financiers au coût amorti.
- **Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** : les actifs détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ces actifs sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les flux de trésorerie afférents correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les variations de la valeur comptable sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, exception faite des profits ou pertes de valeur et des différences de conversion, qui sont rapportés en résultat. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le cumul des profits et des pertes précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres en résultat net et comptabilisé dans les autres profits/pertes. Les produits d'intérêts de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont présentés dans les autres profits/pertes et les pertes de valeur sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat ;
- **Juste valeur par le biais du compte de résultat** : les actifs qui ne satisfont pas aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les profits ou les pertes sur les instruments de dette évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont rapportés en résultat et présentés en net dans les autres profits/pertes de la période durant laquelle ils sont générés.

Au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date, tous les instruments de dette de la Société sont évalués au coût amorti et présentés au poste Prêts et créances du bilan.

La Société a également accordé des prêts à des entités qui réalisent des projets. Les prêts qui ne portent pas intérêt et sont remboursables à vue sont évalués au coût amorti et soumis à un test de dépréciation à chaque clôture.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Instruments de capitaux propres

La Société évalue tous ses investissements en titres de capitaux propres à la juste valeur et comptabilise les variations de juste valeur dans les Profits/pertes sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, dans le compte de résultat.

d) 2. Dettes financières

i) Classement

Les passifs financiers sont classés, lors de leur comptabilisation initiale, dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et emprunts, les dettes ou les instruments dérivés désignés comme des instruments de couverture constituant une couverture efficace, selon le cas.

ii) Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les prêts et emprunts et les dettes sont enregistrés nets des coûts de transaction directement attribuables.

Les passifs financiers de la Société comprennent d'autres dettes et des dettes fournisseurs.

Les passifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes sont rapportés en résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

d) 3. Évaluation ultérieure

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits financiers ou des charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur nette comptable de l'actif financier ou du passif financier.

Pour calculer le taux d'intérêt effectif, la Société estime les flux de trésorerie en tenant compte de toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier, mais pas des pertes de crédit futures. Ce calcul englobe l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes.

d) 4. Évaluation à la juste valeur

La Société évalue ses investissements en titres de capitaux propres à juste valeur à chaque clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions normales de concurrence à la date d'évaluation. L'évaluation de la juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif soit, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif. La Société doit avoir accès au marché principal ou le plus avantageux.

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évaluée à l'aide des hypothèses que les participants de marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les participants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

La Société a investi dans des sociétés non cotées et déterminé la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation telles que l'actualisation des flux de trésorerie, jugées appropriées au vu des circonstances.

d) 5. Détermination de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un participant de marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre participant de marché qui en ferait une utilisation optimale.

La Société utilise des techniques d'évaluation appropriées aux circonstances et pour lesquelles les données sont disponibles en quantité suffisante pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données observables pertinentes et en minimisant celle des données non observables.

Tous les actifs et passifs dont la juste valeur est évaluée ou publiée dans les états financiers sont classés à différents niveaux dans la hiérarchie des justes valeurs détaillée ci-après, sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble :

Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;

Niveau 2 : prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs similaires, et autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives proviennent de données de marché observables ; sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché ;

Niveau 3 : les techniques d'évaluation dans lesquelles les données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Sont inclus dans cette catégorie les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Le niveau auquel chaque juste valeur prise dans son ensemble est classée dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble. Ainsi, l'importance de données est évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Une évaluation à la juste valeur utilisant des données observables nécessitant des ajustements significatifs basés sur des données non observables est affectée au niveau 3. Une donnée utilisée pour l'évaluation est considérée observable si elle peut être observée directement à partir de transactions dans un marché actif, ou si des indications externes évidentes établissent un prix de sortie réalisable.

Pour les actifs et passifs comptabilisés à titre récurrent dans les états financiers, la Société détermine si des transferts sont survenus entre les différents niveaux de la hiérarchie en effectuant une réévaluation (sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble) à chaque clôture.

d) 6. Dépréciations d'actifs financiers

La Société évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses instruments de dette comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La méthodologie utilisée pour déterminer la dépréciation dépend de l'existence ou non d'une augmentation importante du risque de crédit.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

La provision pour dépréciation des actifs financiers est basée sur des hypothèses sur le risque de défaillance et les taux de perte attendus. La Société fait appel à son jugement pour formuler ces hypothèses et retenir les données entrant dans le calcul de la dépréciation, sur la base des éléments historiques de la Société et des conditions de marché actuelles, ainsi que des estimations prospectives à la fin de chaque période de reporting.

d) 7. Décomptabilisation

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels de percevoir les flux de trésorerie de l'actif expirent, ou lorsqu'elle transfère le droit de recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans le cadre de laquelle la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers sont transférés, ou en vertu de laquelle la société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier. Tout intérêt dans ces actifs financiers créé ou conservé par la société est comptabilisé comme un actif ou un passif distinct. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la contrepartie reçue est rapportée en résultat.

La société décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation contractuelle est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

d) 8. Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté au bilan, si et seulement si la société a un droit légal de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de liquider l'opération sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés en net uniquement lorsque les IFRS l'autorisent, par exemple les profits et les pertes découlant d'un groupe de transactions similaires, tels que les profits et les pertes sur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

e) Charges

Toutes les charges sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat et dans l'état du résultat global.

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès des banques, les disponibilités et les fonds en caisse. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

g) Contrats de location

Africa50-FP loue ses bureaux. Jusqu'à l'exercice 2018, ces contrats de location étaient classés en contrats de location simple. Depuis le 1er janvier 2019, ils sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et un passif correspondant, à la date à laquelle l'actif loué est mis à la disposition de la Société.

Les actifs et passifs liés à des contrats de location sont initialement évalués à la valeur actualisée. Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants :

- les paiements fixes (y compris les paiements considérés comme fixes en vertu de la substance des dispositions prévues au contrat), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir ;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de prise d'effet ;

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

- les sommes que la Société devrait payer au titre de la valeur résiduelle des garanties données ;
- le prix d'exercice de toute option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer ; et
- les pénalités dues en cas de résiliation du contrat de location, dès lors que la durée du contrat de location prend en compte l'exercice par la Société de l'option de résiliation.

Les loyers devant être versés dans le cadre d'options de prolongation raisonnablement certaines sont également inclus dans l'évaluation du passif.

Les paiements de loyers sont actualisés à l'aide du taux d'intérêt implicite. Si ce taux ne peut être aisément déterminé, comme c'est généralement le cas pour les contrats de location de la Société, le taux d'emprunt marginal du preneur est utilisé, à savoir le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, avec une garantie et dans des conditions similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Les paiements de loyers sont ventilés entre principal et charge financière. La charge financière est portée au compte de résultat sur la période de location, de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de la dette figurant au passif.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût, qui comprend :

- le montant de l'évaluation initiale du passif locatif ;
- le cas échéant, le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux pour le bailleur ; et
- les coûts de remise en état.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont généralement amortis de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

h) Information sectorielle et géographique

Africa50-FP investit dans des infrastructures en Afrique ou qui bénéficient considérablement à l'Afrique. Le siège social de la société est basé à Casablanca.

Un premier investissement a été réalisé à travers différentes holdings pour un projet de développement en Afrique du Nord en 2017, et un second a été réalisé en Afrique de l'Ouest en 2018.

Au 31 décembre 2020, le portefeuille comprend sept investissements en Afrique, cinq en Afrique de l'Ouest, un en Afrique du Nord et un Panafricain

i) Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont les passifs potentiels associés à une incertitude significative, qui peuvent comprendre une dépendance envers des événements échappant au contrôle d'Africa50-FP, susceptibles d'entraîner une obligation. Les passifs éventuels sont présentés dans les notes aux états financiers, mais ne sont pas inscrits au bilan.

j) Engagements

Les engagements correspondent à des montants qu'Africa50 – FP s'est contractuellement engagé à payer à des tiers, mais ne représentent pas encore une charge ou un actif. Ils donnent une indication sur les flux de trésorerie futurs engagés. Les engagements à la clôture n'ont pas d'impact sur les résultats financiers de l'exercice d'Africa50 – FP.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

k) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'Africa50-FP a une obligation juridique ou implicite dont l'échéance ou le montant est incertain, qui résulte d'un événement passé et qu'Africa50 – FP devra probablement régler, et que cette obligation peut être estimée de manière fiable. Les provisions correspondent aux meilleures estimations du montant requis pour régler l'obligation à la date de clôture et sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif. Les variations des provisions sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

l) Immobilisations corporelles

Les méthodes et les durées d'amortissement appliquées par la Société sont détaillées à la note 9.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur comptable estimée, elle est immédiatement ramenée à sa valeur recouvrable.

Les profits et pertes sur les cessions sont déterminés en comparant les produits de la cession à la valeur comptable de l'actif. Ils sont rapportés en résultat.

6. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

Estimations et hypothèses

Valorisation des instruments financiers

La Société évalue les justes valeurs en utilisant la hiérarchie des justes valeurs suivante, qui reflète l'importance des données utilisées lors de l'évaluation :

Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur un marché actif, pour un instrument identique ;

Niveau 2 : techniques d'évaluation basées sur des données observables, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix). Sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur un marché actif pour des instruments similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché ;

Niveau 3 : techniques d'évaluation reposant sur des données significatives non observables. Cette catégorie englobe tous les instruments pour lesquels la technique d'évaluation comprend des données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables et que les données non observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Cette catégorie comprend les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Lorsque la juste valeur d'actifs financiers ou de passifs financiers comptabilisés au bilan ne peut être obtenue sur des marchés actifs, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont l'actualisation des flux de trésorerie. Les données de ces modèles proviennent si possible des données de marché observables et, dans le cas contraire, la détermination des justes valeurs fait appel à un certain degré de jugement. Les jugements mettent en jeu des facteurs tels que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des changements dans les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient affecter la juste valeur publiée des instruments financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

7. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Investissements en titres de capitaux propres non cotés	2020 USD	2019 USD
Au 1er janvier	103 853 350	12 296 197
Acquisitions	100	93 908 980
Cessions (au coût amorti)		-5 306 232
Variations de juste valeur	5 935 537	2 954 405
Au 31 décembre	109 788 988	103 853 350

Tous les investissements en titres de capitaux propres de la Société sont classés en niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs

La méthodologie d'évaluation appliquée est la méthode d'actualisation des flux de trésorerie, appliquant un taux qui reflète le risque basé sur le jugement professionnel afin d'atteindre la meilleure estimation.

Il n'y a aucun changement dans la technique de valorisation par rapport aux états financiers 2019.

i) Holdings d'investissement

Dénomination	Pays d'incorporation	Activité principale	Exercice clos le	Participation directe		Participation effective et droits de vote	Participation indirecte		Participation effective et droits de vote
				2020 %	2019 %	2020 %	2019 %	2019 %	2019 %
Infra Holdco 1 (Egypt BV)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31-déc	100	-	100	100	-	100
	Egypt Solar B.V. Pays-Bas	Projet d'électricité solaire	31-déc	-	25	25	-	25	25
Nachtigal Hydra Power Company	Cameroun	Projet hydroélectrique	31-déc	15	-	15	15	-	15
Power Holdco 1 (APL)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31-déc	100	-	100	100	-	100
	Azura Power Limited (APL) Maurice	Plateforme d'investissement dans des centrales électriques	31-déc	-	21	21	-	21	21
Mallcounda Power SAS	Sénégal	Centrale thermique	31-déc	30	-	30	30	-	30
Power Holdco 2 (Genser)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31-déc	100	-	100	100	-	100
	Genser Energy Ghana	Gas-oval et électricité	31-déc	-	-	-	-	-	-
Power Holdco 3 (APHIL)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31-déc	100	-	100	100	-	100
	Azura Power Holding Limited (APHIL) Maurice	Plateforme d'investissement dans des centrales électriques	31-déc	-	15	15	-	15	15
Credit Holdco 1	Maurice	Véhicule à usage spécial	31-déc	100	-	100	100	-	100

ii) Variation de la juste valeur

Portefeuille d'investissements:

Ouverture	Acquisitions	Clôture	Ouverture	Variation	Clôture	Juste Valeur	
Coût			Variation de juste-valeur			2020	2019
USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
100 935 480	100	100 935 580	2 917 869	5 935 537	8 853 408	109 788 988	103 853 350

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

8. PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI

	2020 USD	2019 USD
Non-courants		
Infra Holdco 1	18 122 781	26 170 668
Nachtigal	45 309 833	41 387 292
Room to Run	12 520 623	17 884 158
Malicounda Power SAS	14 173 748	7 037 343
Power Holdco 1	60 000	30 000
Power Holdco 2	30 000	30 000
Power Holdco 3	14 838	14 838
Credit Holdco 1	30 000	-
	90 261 822	92 554 299
Courants		
Infra Holdco 1	9 904 835	1 700 247
Room to Run	4 031 840	5 115 000
	13 936 675	6 815 247
Total	104 198 497	99 369 546

Échéancier des prêts et créances	Provision au titre		À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Total
	2020	À vue 2020				
	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Infra Holdco 1		4 144 615	5 760 219	12 738 282	5 384 500	28 027 617
Nachtigal	- 183 052	-	-	45 309 833	-	45 126 781
Room to Run	-	-	4 031 840	11 206 549	1 314 072	16 552 462
Power Holdco 1	-	-	-	60 000	-	60 000
Malicounda Power SAS	- 53 434	-	-	14 173 748	-	14 120 314
Power Holdco 2	-	-	-	30 000	-	30 000
Power Holdco 3	-	-	-	14 838	-	14 838
Credit Holdco 1	-	-	-	30 000	-	30 000
Total	- 236 486	4 144 615	9 792 059	83 563 251	6 698 572	103 962 011
	Provision au titre d'IFRS 9		À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Total
	2 019	À vue 2 019	2 019	2 019	2 019	2 019
	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Infra Holdco 1	- 104 063	-	1 700 247	22 214 704	3 955 964	27 766 852
Nachtigal	- 153 133	-	-	-	41 387 292	41 234 159
Room to Run	-	-	5 115 000	16 413 100	1 471 058	22 999 158
Power Holdco 1	-	-	-	30 000	-	30 000
Malicounda Power SAS	- 26 038	-	-	-	7 037 343	7 011 305
Power Holdco 2	-	-	-	30 000	-	30 000
Power Holdco 3	-	-	-	14 838	-	14 838
	-	-	-	-	-	-
Total	- 283 234	0	6 815 247	38 702 642	53 851 657	99 086 312

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

8. PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI (SUITE)

Les prêts et les créances représentent les prêts et les instruments de dette de la Société.

i) Prêt d'actionnaire accordé à Egypt Solar B.V. (par l'intermédiaire d'Infra HoldCo 1)

Ce prêt est classé dans les instruments de dette et comptabilisé au coût amorti.

Statut du projet au 31 décembre 2020

Du côté des projets :

- Dans l'ensemble, les six centrales fonctionnent depuis plus d'un an sans aucun problème notable. Les performances étaient légèrement inférieures aux prévisions en raison d'incidents de démarrage, mais reviennent maintenant aux projections du scénario de base. La production annuelle d'électricité était supérieure de 0,3% par rapport au budget de 2020.
- En décembre, cinq projets ont été achevés financièrement et le sixième devait suivre en janvier. C'est une étape majeure qui a permis une première distribution au 31 décembre.

Prêt d'actionnaire accordé à Egypt Solar B.V. (par l'intermédiaire d'Infra HoldCo 1)

Le prêt d'actionnaire a été classé dans la catégorie des « prêts performants » (bucket 1).

Africa50-FP applique une définition de la défaillance cohérente avec celle qui est utilisée dans le cadre de la gestion interne du risque de crédit en application d'IFRS 9. Elle tient compte, le cas échéant, de facteurs qualitatifs (par exemple, les clauses financières restrictives).

Concernant les prêts d'actionnaires, Africa50-FP considère que le retard de 90 jours sur les intérêts (présomption réfutable pour une défaillance) n'est pas un indicateur objectif de défaillance, car de par la structuration de ces instruments, les intérêts sont soit payés, soit capitalisés.

Le service des investissements d'Africa50-FP évalue les éventuels risques de crédit à l'aide d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs tels que les dépassements ou les retards importants des coûts de construction, la sous-performance opérationnelle, l'augmentation des coûts de financement ou de la fiscalité, qui sont susceptibles d'empêcher le remboursement intégral du prêt d'actionnaire, avec les intérêts capitalisés, avant la fin du projet (tel que déterminé par le contrat de concession ou des accords similaires).

Selon les recherches de Moody's sur les défaillances dans les projets d'infrastructure, la provision a été calculée sur la base d'une probabilité de défaillance et d'un taux de recouvrement correspondant à la moyenne historique des projets « greenfield » dans les marchés émergents, à l'exclusion des membres de l'EEE et de l'OCDE.

Une provision d'un montant de 92 829 USD sur le principal du prêt d'actionnaire et les intérêts accrus a donc été constituée en 2020.

Cette provision a été enregistrée dans les comptes Infra Holdco 1, véhicule d'investissement détenu à 100% par Africa50-FP.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

8. PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI (SUITE)

ii) Prêt d'actionnaire accordé à Nachtigal Hydro Power Company (NHPC)

Ce prêt est classé comme un instrument de dette et comptabilisé au coût amorti. Les directives d'IFRS 9 sur les provisions s'appliquent à cette opération.

Statut d'investissement au 31 décembre 2020

Africa50-FP a considéré le projet comme étant en bonne voie et l'a classé dans la catégorie « prêts performants » (bucket 1).

- La clôture financière du projet a été réalisée le 24 décembre 2018 et la construction a commencé fin janvier 2019 avec le premier tirage de la dette senior. Un deuxième tirage a eu lieu en mai 2019
- Africa50-FP a entièrement décaissé son prêt d'actionnaire, d'un montant avoisinant 37 millions EUR, en décembre 2018. Africa50-FP dispose d'un siège au conseil d'administration et a participé à deux réunions du conseil en 2019.

La construction est en cours, avec un retard potentiel de 6 mois en raison de la pandémie mondiale de COVID. Ce retard n'a pas d'incidence importante sur les éléments financiers du projet.

Prêt d'actionnaire accordé à NHPC

Africa50-FP applique une définition de la défaillance cohérente avec celle qui est utilisée dans le cadre de la gestion interne du risque de crédit en application d'IFRS 9. Elle tient compte, le cas échéant, de facteurs qualitatifs (par exemple, les clauses financières restrictives).

Concernant les projets d'infrastructure, Africa50-FP considère que le retard de 90 jours sur les intérêts n'est pas un indicateur objectif de défaillance. Le service des investissements d'Africa50 évalue les éventuels risques de crédit à l'aide d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs tels que des retards dans la construction (laquelle progresse comme prévu jusqu'ici), des dépassements de coûts (aucun dépassement identifié à l'heure actuelle), des évolutions fiscales ou réglementaires (aucun changement réglementaire), des retards de paiement importants de la part des preneurs (non applicables à la phase de construction).

Provision

Selon les recherches de Moody's sur les défaillances dans les projets d'infrastructure, la provision a été calculée sur la base d'une probabilité de défaillance et d'un taux de recouvrement correspondant à la moyenne historique des projets « greenfield » dans les marchés émergents, à l'exclusion des membres de l'EEE et de l'OCDE.

Une provision d'un montant de 183 052 USD sur le principal du prêt d'actionnaire et les intérêts accrus a donc été constituée.

iii) Room to Run

Au 31 décembre 2020, l'investissement d'Africa50-FP dans le projet Room to Run consiste en une garantie de protection contre les risques et est comptabilisé comme un engagement. Les directives d'IFRS 9 sur les provisions s'appliquent à cette opération.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

8. PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI (SUITE)

Statut d'investissement au 31 décembre 2020

La clôture financière du projet Room to Run a été réalisée en novembre 2018. Les prêts du portefeuille de référence sous-jacent ont enregistré une performance satisfaisante depuis la clôture et les performances de l'investissement sont conformes aux prévisions. Le prêteur principal continue de payer le montant de la commission de protection et les intérêts sur la garantie comme prévu. Un rapport sur l'état du portefeuille en décembre 2020 a montré que non seulement les prêts étaient performants, mais que leur notation de crédit n'avait pas changé de façon significative par rapport à leur statut lors de la clôture de la transaction en novembre 2018. Aucune défaillance réelle ou potentielle n'a été identifiée, et le portefeuille de référence sous-jacent n'a pas enregistré de perte de crédit.

Garantie accordée au prêteur principal de Room to Run

Les prêts garantis étant performants et aucun défaut de paiement potentiel n'ayant été identifié, la transaction est classée en bucket 1. Africa50-FP évalue les éventuelles augmentations du risque de crédit à l'aide d'une série d'indicateurs tels qu'une modification significative de la notation d'un prêt spécifique dans le portefeuille de référence, la catégorisation d'un prêt en bucket 2 par le prêteur principal, des retards significatifs dans le paiement par le prêteur principal des frais de protection ou des intérêts sur le collatéral-espèces, ou une dégradation de la notation de crédit à long terme du prêteur principal en deçà de AA/Aa2/AA par S&P, Moody's et Fitch, respectivement. Le prêteur principal est actuellement noté AAA/Aaa/AAA.

Aucun des indicateurs précités ne témoignait d'un risque accru au 31 décembre 2020.

Provision

Aucune provision n'a été identifiée pour l'investissement Room to Run à la lumière des indicateurs suivants : la probabilité de défaillance de chaque prêt du portefeuille de référence sur la base de sa notation de crédit, la structure de la transaction dans laquelle le prêteur principal conserve une partie des pertes liées au portefeuille avant tout paiement de protection, le fait qu'une perte de crédit soit réalisée environ trois ans après la survenance d'une défaillance, et le fait qu'aucune défaillance n'est survenue à ce jour.

Africa50-FP n'anticipe aucun paiement lié aux pertes de crédit sur cette transaction en 2021.

iv) Prêt d'actionnaire accordé à Malicounda Power SAS

Ce prêt est classé comme un instrument de dette et comptabilisé au coût amorti. Les directives d'IFRS 9 sur les provisions s'appliquent à cette opération.

Statut du projet au 31 décembre 20

Africa50-FP a considéré le projet comme étant en bonne voie et l'a classé dans la catégorie « prêts performants » (bucket 1).

- La construction a été lancée en octobre 2019 et progresse de façon satisfaisante sans problème important. Le calendrier de construction a été légèrement impacté avec un retard d'environ quatre mois en raison de l'impact du Covid-19, mais il n'y a pas de coûts supplémentaires à engager.
- Les pourparlers avec les prêteurs sont en cours et la clôture financière devrait avoir lieu en juin 2021. Un crédit relais de 75 millions d'euros a été garanti par les promoteurs du projet pour achever les travaux de construction.
- Africa50-FP a décaissé un prêt d'actionnaire d'un montant d'environ 6,3 millions d'euros en septembre 2019. En juin 2020, Africa50 a décaissé un deuxième prêt d'actionnaire d'environ 5,3 millions d'euros pour maintenir une participation de 30,0% dans la société de projet.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

8. PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI (SUITE)

Prêt d'actionnaire accordé à Malicounda Power SAS

Africa50-FP applique une définition de la défaillance cohérente avec celle qui est utilisée dans le cadre de la gestion interne du risque de crédit en application d'IFRS 9. Elle tient compte, le cas échéant, de facteurs qualitatifs (par exemple, les clauses financières restrictives).

Concernant les projets d'infrastructure, Africa50-FP considère que le retard de 90 jours sur les intérêts n'est pas un indicateur objectif de défaillance. Le service des investissements d'Africa50-FP évalue les éventuels risques de crédit à l'aide d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs tels que des retards dans la construction (laquelle progresse comme prévu jusqu'ici), des dépassements de coûts (aucun dépassement identifié à l'heure actuelle), des évolutions fiscales ou réglementaires (aucun changement réglementaire), des retards de paiement importants de la part des preneurs (non applicables à la phase de construction).

Provision

Selon les recherches de Moody's sur les défaillances dans les projets d'infrastructure, la provision a été calculée sur la base d'une probabilité de défaillance et d'un taux de recouvrement correspondant à la moyenne historique des projets « greenfield » dans les marchés émergents, à l'exclusion des membres de l'EEE et de l'OCDE.

Une provision d'un montant de 53 434 USD sur le principal du prêt d'actionnaire et les intérêts accrus a donc été constituée en 2019.

9. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

9.1. Total des autres actifs non courants

	2020	2019
	USD	USD
Immobilisations corporelles	1 351 337	1 568 665
Levée de fonds	0	161 163
Loyer	1 915 138	2 370 506
	3 266 475	4 100 334

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

(en USD)	Matériel informatique	Installations techniques	Mobilier de bureau	Nouveaux bureaux	Total
Au 1er janvier 2019					
Coût	314 202	8 759	1 455 658	433 032	2 211 651
Total amortissements et dépréciations	- 82 873	- 2 727	- 215 991	- 114 609	- 416 199
Valeur nette comptable	231 329	6 033	1 239 667	318 423	1 795 452
Exercice clos le 31 décembre 2019					
Valeur nette comptable à l'ouverture	231 329	6 033	1 239 667	318 423	1 795 452
Acquisitions	103 567	0	51 683	0	155 250
Cessions	0	0	0	0	0
Dotation aux amortissements	- 131 289	- 2 919	- 184 089	- 63 739	- 382 036
Valeur nette comptable au 31 décembre 2019	203 607	3 113	1 107 261	254 684	1 568 665
Au 31 décembre 2019					
Coût	417 769	8 759	1 507 341	433 031	2 366 900
Total amortissements et dépréciations	- 214 162	- 5 646	- 400 080	- 178 348	- 798 235
Valeur comptable au 31 décembre 2019	203 607	3 113	1 107 261	254 683	1 568 665
Exercice clos le 31 décembre 2020					
Valeur nette comptable à l'ouverture	203 607	3 113	1 107 261	254 683	1 568 665
Acquisitions	89 490	0	94 595	0	184 085
Cessions	0	0	0	0	0
Dotation aux amortissements	- 146 159	- 2 783	- 188 732	- 63 739	- 401 413
Perte de valeur	0	0	0	0	0
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	146 939	330	1 013 124	254 684	1 351 337
Au 31 décembre 2020					
Coût	507 259	8 759	1 601 936	433 031	2 550 986
Total amortissements et dépréciations	- 360 321	- 8 429	- 588 813	- 242 085	- 1 199 648
Valeur comptable au 31 décembre 2020	146 938	330	1 013 123	190 946	1 351 337

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire sur leurs durées d'utilité, estimées comme suit :

Matériel informatique :	3 ans
Installations techniques :	3 ans
Mobilier de bureau :	5 ans
Agencements de bureau :	Fin de la deuxième période de location (Novembre 2023).

9.3 Frais de levée de fonds

Les frais de levée de fonds engagés devraient être réimputés à un nouveau fonds d'investissement qui sera cogéré et investi par Africa50-FP et ouvert aux investisseurs privés. Certaines dépenses antérieures ont donc été capitalisées et amorties de façon linéaire jusqu'au 31 décembre 2020 car la direction avait estimé que le fond devait être lancé en 2020 et toutes les dépenses seraient amorties de manière à être totalement passées en charge dans le compte de résultat à la fin de l'année 2020.

Un total de 645 314 USD a été dépensé en 2020 en plus de l'amortissement des dépenses antérieures pour un montant de 161 163 USD.

La première clôture des actions devrait avoir lieu en 2021.

	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette 2020
Frais de levée de fonds	1 179 262	1 179 262	0

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

10. CONTRATS DE LOCATION

Les montants inscrits au bilan au titre des contrats de location sont présentés ci-après :

	31 décembre 2020	1er janvier 2020
Actifs au titre du droit d'utilisation	USD	USD
Siège social	1 747 469	2 115 357
Autres	167 669	255 149
	1 915 138	2 370 506

	31 décembre 2020	1er janvier 2020
Passifs au titre de contrats de location	USD	USD
Courants	421 282	395 647
Non courants	1 660 116	2 091 364
	2 081 399	2 487 011

Les montants inscrits au compte de résultat au titre des contrats de location sont présentés ci-après :

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Charges liées aux contrats de location	USD	USD
Amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation	455 368	455 368
Charges d'intérêt (incluses dans les charges financières)	116 317	134 722
	571 685	590 090

Le total des montants décaissés au titre des contrats de location s'élève à 517 159 USD en 2020.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

11. AUTRES CRÉANCES

	2020 USD	2019 USD
Courantes		
Intérêts courus – Room to Run	1 038 434	1 333 950
Autres créances	293 364	862 817
Créance de TVA	558 489	414 262
Prêts aux employés	90 000	120 000
Dépôts et garanties	77 572	77 572
	2 057 859	2 808 601
Non courantes		
Intérêts courus - Nachtigal	4 163 695	1 878 584
Intérêts courus - Malicounda	267 982	38 561
Intérêts courus - Scatec Egypt	3 274 310	1 824 933
	7 705 987	3 742 078

12. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2020 USD	2019 USD
Trésorerie	6 834 656	30 024 343
Équivalents de trésorerie	165 743 684	146 357 151
Intérêts courus sur équivalents de trésorerie	39 102	93 977
	172 617 442	176 475 470

Les équivalents de trésorerie comprennent des dépôts à court terme, ayant tous une échéance inférieure à un an.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

13. CAPITAL LIBÉRÉ

Le capital autorisé conformément aux statuts d'Africa50-FP est de 3 000 000 000 USD. Le capital souscrit s'élève à 782 792 000 USD et le capital appelé à 592,719,000 USD, tandis que le capital libéré s'établit à 382 486 854 USD.

	Cat	Nb. d'actions au 31 décembre 2019	Nb. d'actions émises en 2020	Nb. d'actions au 31 décembre 2020	Capital libéré au 31 décembre 2020
					USD
1.African Development Bank	B*	100 000	-	100 000	75 000 000
2.Bénin	A*	4 176	-	4 176	1 044 000
3.Cameroun	A	45 000	-	45 000	21 372 954
4.Congo Brazzaville	A	167 997	-	167 997	41 999 250
5.Côte d'Ivoire	A	26 999	-	26 999	6 749 750
6.Djibouti	A	2 700	-	2 700	675 000
7.Égypte	A	90 000	-	90 000	67 500 000
8.Gabon	A	7 800	-	7 800	1 950 000
9.Gambie	A	900	-	900	225 000
10.Ghana	A	17 655	-	17 655	4 413 750
11.Madagascar	A	9 003	-	9 003	6 751 937
12.Malawi	A	1 800	-	1 800	450 000
13.MaliA		1 813	-	1 813	453 250
14.Maroc	A	90 000	-	90 000	67 500 000
15.Mauritanie	A	9 101	-	9 101	2 275 250
16.République du Niger	A	1 799	-	1 799	449 750
17.Nigeria	A	36 000	-	36 000	9 000 000
18.Sénégal	A	9 007	-	9 007	2 251 750
19.Sierra Leone	A	1 800	-	1 800	450 000
20.Soudan	A	2	-	2	500
21.Togo	A	17 346	-	17 346	4 336 500
22.Kenya	A	90 000	-	90 000	24 890 614
23.Burkina Faso	A	2 694	-	2 694	673 500
24.BCEAO	B	4 500	-	4 500	4 500 000
25.Bank Al Maghrib	B	18 000	-	18 000	18 000 000
26.Tunisie	A	9 000	-	9 000	6 748 874
27.République démocratique du Congo	A	1 800	-	1 800	900 000
28.Guinée (Conakry)	A	4 500	-	4 500	3 375 000
29.Rwanda	A	9 000	-	9 000	6 750 000
30.Maurice	A	900	-	900	675 000
31.Zimbabwe	A	1 500	-	1 500	1 125 225
		782 792	-	782 792	382 486 854

* Les actions de classe A ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit des États africains souverains. Les actions de classe B ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit d'institutions financières publiques africaines et non africaines et d'institutions financières publiques internationales, panafricaines ou régionales ; à condition que, aux fins des actions de catégorie B, le terme «public» désigne une institution détenue en totalité ou en majeure partie, directement ou indirectement, par un État souverain.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

14. DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élevaient à 4 975 023 USD, dont 1 660 116 USD correspondant à des prêts à long terme liés aux contrats de location requis par IFRS 16, ainsi que des dettes fournisseurs et des factures impayées au 31 décembre 2020. Toutes ces dettes sont payables à moins d'un an.

15. AUTRES DETTES

	2020	2019
	USD	USD
Compte courant d'Africa50 – PD	11 501 178	22 475 166
Trop payé de souscription par les actionnaires		
Madagascar	2 593 935	2 250 750
Tunisie	2 250 750	2 250 750
	343 185	
Total	14 095 113	24 725 916

16. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice considéré, la Société a effectué les transactions suivantes avec des parties liées. La nature, le volume et le solde des transactions sont présentés ci-après :

Partie liée	Nature	2020	2020
		Volume net des transactions durant l'exercice	Solde des créances/dettes au 31 décembre
Africa50-DP*	Dettes - Compte courant	-10 973 988	11 501 178
Infra Holdco 1	Dettes - Compte courant	1 606 078	31 301 926
Power Holdco 1	Dettes - Compte courant	30 000	60 000
Power Holdco 2	Dettes - Compte courant	0	30 000
Power Holdco 3	Dettes - Compte courant	0	14 838
Power Holdco 3	Dettes envers FP	- 527 510	0
		2 019	2 019
		Volume net des transactions durant l'exercice	Solde des créances/dettes au 31 décembre
Partie liée	Nature		
Africa50-DP	Dettes - Compte courant	2 994 385	22 475 166
Infra Holdco 1	Dettes - Compte courant	6 181 086	29 695 848
Power Holdco 1	Dettes - Compte courant	30 000	30 000
Power Holdco 2	Dettes - Compte courant	30 000	30 000
Power Holdco 3	Dettes - Compte courant	14 838	14 838
Power Holdco 3	Dettes envers FP	527 510	527 510

* Relation avec Africa50-DP : Africa50-DP développe un portefeuille de projets prêts à investir et Africa50-FP recherche des projets via sa société sœur Africa50-DP et via d'autres partenaires et investit des fonds propres et quasi-fonds propres aux côtés de partenaires stratégiques. Africa50-FP gère les fonds reçus dans le cadre des appels de fonds et prend en charge les paiements des deux entités y compris les décaissements d'investissements ; dans ce contexte un compte courant entre les deux entités est maintenu et s'élève à 11 501 178 USD au 31 décembre 2020. Les commissions d'accès préférentiel au portefeuille d'Africa50-DP payées par Africa50-FP sont incluses dans ce compte courant.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

17. PRODUITS D'INTÉRÊTS ET DE DIVIDENDES

Intérêts / dividendes avant dépréciation:

	2020 USD	2019 USD
Intérêts sur les prêts liés aux projets - Room to Run	2 333 143	3 381 170
Intérêts sur les prêts liés aux projets - Nachtigal	2 107 777	1 843 277
Intérêts sur les prêts liés aux projets - Infra Holdco 1	1 449 376	876 844
Intérêts sur les prêts liés aux projets - Malicounda	225 767	38 561
	6 116 063	6 139 852

Dépréciation:

Selon IFRS9, les provisions sur les emprunts Malicounda et Nachtigal sont déduites des intérêts / dividendes. L'amortissement des frais d'audit du projet Room to Run est également déduit.

	2020 USD	2019 USD
Dépreciation Malicounda	27 396	26 038
Dépreciation Room to Run	153 100	152 890
Dépreciation Nachtigal	29 919	- 2 876
	210 415	176 052

18. AUTRES PRODUITS

Les autres produits s'élèvent à 681 447 USD et comprennent 531 702 USD de frais de service, 45 000 USD de frais de transactions facturés par Africa50-FP dans le cadre de deux projets et, 104 062 USD de provision IFRS9 relative au projet Scatec Egypt qui a été annulée et comptabilisée au niveau d'un véhicule d'investissement détenu à 100% par Africa50-FP.

19. PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers

	2020 USD	2019 USD
Intérêts sur titres de placement (dépôts à terme)	1 121 029	2 070 040
	1 121 029	2 070 040

20. CHARGES FINANCIERES

Charges financières

Profit/perte de change latent	12 678	6 844
Intérêts sur loyer	- 53 506	- 59 277
	- 40 828	- 52 433

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

21. CHARGES LIÉES AUX PROJETS

Les charges liées aux projets correspondent aux montants engagés (consultants, missions, experts, etc.) durant l'exercice au titre des recherches et de l'étude des projets d'investissement à travers des participations ou de financements directs.

	2020 USD	2019 USD
Charges liées aux projets	499 078	2 580 652
	499 078	2 580 652

22. FRAIS ADMINISTRATIFS

Le total des frais administratifs d'Africa50-FP s'élève à 13 211 936 USD et comprend les salaires et avantages pour un montant de 5 580 985 USD, d'autres frais administratifs d'un montant de 2 926 950 USD qui inclut des frais de déplacement, de communication, de recrutement, et les frais des réunions du Conseil d'administration et des Assemblées générales, et des frais d'un montant de 4 704 000 USD payés par Africa50-FP à Africa50-DP pour un accès préférentiel au portefeuille (les « Commissions d'accès préférentiel au portefeuille d'africa50-DP »).

Salaires et avantages

Africa50-FP et Africa50-DP comptent au total 50 salariés en décembre 2020 (47 en 2019), dont 9 salariés dédiés à l'activité investissement d'Africa50-FP (11 en 2019).

Le personnel d'Africa50-FP reçoit une allocation mensuelle pour couvrir les frais de retraite et d'autres dépenses telles que les dépenses de scolarité et l'assurance-vie. Un régime d'assurance santé à cotisations définies a été mis en place en 2018.

Le personnel d'Africa50-FP peut également bénéficier d'une indemnité de déménagement, le cas échéant.

23. CASH FLOW

La trésorerie utilisée dans les opérations s'élève à 16 399 710 USD dont 6 076 611 USD correspondent à des ajustements du résultat net et 10 323 099 USD au mouvement du fonds de roulement.

Les ajustements du résultat net sont principalement dus à la variation de la juste valeur des investissements de 5 935 537 USD et au gain de change non réalisé sur les investissements de 5 255 320 USD.

Le mouvement du fonds de roulement comprend principalement le mouvement du compte courant entre Africa50-FP et Africa50-PD pour 10 973 988 USD.

La trésorerie nette utilisée dans / provenant des activités d'investissement s'élève à 3 524 114 USD et consiste principalement dans le mouvement de trésorerie lié aux investissements (investissement supplémentaire de 5 984 622 USD dans le projet Malicounda, diminution du montant de la garantie RoomToRun de 6 293 588 USD après amortissement), l'augmentation des intérêts courus non payés de 3 963 910 USD, l'acquisition d'actifs immobilisés à hauteur de 184 088 USD et aux frais de service facturés à une société de projet pour un montant de 531 702 USD.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

24. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Africa50-FP est un investisseur très sélectif et chaque investissement fait l'objet d'une évaluation individuelle des risques par le biais d'un processus d'approbation des investissements qui inclut la validation du Comité d'investissement d'Africa50-FP qui fait partie intégrante du cadre global de gestion des risques.

Les instruments financiers inscrits au bilan comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, les charges capitalisées au coût amorti, les autres créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les emprunts et les autres dettes.

De par ses activités d'investissement, Africa50-FP est exposé à divers types de risques associés aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels la Société investit. Les risques les plus courants auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les politiques d'Africa50-FP visent à identifier et à analyser ces risques, à définir des limites de risque et des contrôles appropriés, et à surveiller les risques et le respect des limites au moyen de systèmes d'information fiables et à jour. Africa50-FP révisé régulièrement ses politiques et systèmes de gestion des risques pour tenir compte des évolutions des marchés et des meilleures pratiques émergentes.

Le Conseil d'administration a mis en place un Comité de Gestion des Risques d'Entreprise et de Finance qui supervise les risques affectant Africa50-FP, les principaux facteurs d'atténuation, les mesures prises pour réduire ces risques et a mis en place un cadre de gestion du risque ainsi que des politiques pour couvrir les principaux risques.

(a) Risque de marché

Le risque de marché englobe le potentiel de pertes et de profits, et comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix qui affecteront le résultat de la Société ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La stratégie de la Société en matière de gestion du risque d'investissement est guidée par son objectif d'investissement.

i). Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument fluctue en dollars américains sous l'effet des variations des taux de change. Africa50-FP investit dans des titres libellés en différentes devises. Par conséquent, la Société est exposée au risque que l'évolution du dollar américain puisse avoir un impact important sur les montants publiés de ses actifs libellés dans ces devises sous-jacentes. L'exposition au risque de change et l'évolution des taux de change font l'objet d'un suivi et d'un examen réguliers.

Concernant les comptes de trésorerie, la plupart des comptes de la Société sont en dollars américains, à l'exception d'un compte en euros et d'un autre en dirhams marocains qui sont utilisés pour les dépenses courantes.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

24. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

(a) Risque de marché

i). Risque de change (suite)

Principales devises

	Actifs financiers 2020 USD	Actifs financiers 2019 USD	Dettes financières 2020 USD	Dettes financières 2019 USD
DOLLAR AMÉRICAIN (USD)				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	73 401 691	70 030 235		
Prêts et créances	44 897 969	50 814 807		
Autres créances	4 773 680	4 219 272		
Dettes fournisseurs			2 396 155	2 276 408
Autres dettes			14 095 113	24 725 916
Trésorerie et équivalents de trésorerie	172 060 768	175 625 956		
Autres actifs non courants	3 266 475	4 100 334		
Capital libéré			382 486 854	366 421 059
Résultat global de l'exercice			4 340 662	277 742
Réserves et report à nouveau			-6 498 890	-6 776 632
	298 400 584	304 790 605	396 819 895	386 924 492
EURO (EUR)				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	36 387 295	33 823 115		
Prêts et créances	59 064 043	48 271 505		
Charges inscrites à l'actif au coût amorti		0		
Dettes fournisseurs			151 263	260 973
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 314	3 074		
Autres créances (non courantes)	4 431 677	1 917 145		
	99 886 330	84 014 838	151 263	260 973
LIVRE BRITANIQUE (GBP)				
Dettes fournisseurs	59 316	10 625		
	59 316	10 625		
DIRHAM MAROCAIN (MAD)				
Autres créances	558 489	414 262		
Dettes fournisseurs			2 368 289	2 870 055
Trésorerie et équivalents de trésorerie	553 360	846 440		
	1 111 849	1 260 702	2 368 289	2 870 055
	399 398 763	390 066 145	399 398 763	390 066 145

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

24. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

(a) Risque de marché

i). Risque de change (suite)

Les principales devises à la date de clôture sont présentées ci-après :

	Actifs financiers 2020 %	Actifs financiers 2019 %	Dettes financières 2020 %	Dettes financières 2019 %
Dollar américain	75	78	99	99
Euro	25	22	0	0
Dirham marocain	0	0	1	1
Livre britannique	-	-	0	0
	100	100	100	100

Analyse de sensibilité

Le tableau suivant indique la variation approximative des actifs financiers de la Société en réponse à d'éventuelles fluctuations des taux de change auxquels la Société est fortement exposée à la clôture.

Une augmentation/diminution de 10 % du dollar américain par rapport aux devises considérées est le taux de sensibilité utilisé pour la présentation du risque de change et représente l'évaluation faite par la direction de la variation raisonnablement possible des taux de change.

Une variation de 10 % de la devise affectera les actifs financiers comme suit :

Augmentation/diminution

		2020 USD	2019 USD
EUR	10%	9 988 633	8 401 484
	-10%	-9 988 633	-8 401 484
MAD	10%	111 185	126 070
	-10%	- 111 185	- 126 070
GBP	10%	- 5 932	- 1 063
	-10%	5 932	1 063

L'analyse de sensibilité a été déterminée en retenant l'hypothèse que la variation des taux de change s'était produite à la date de clôture et avait été appliquée à l'exposition de la Société au risque de change pour les instruments financiers existant à cette date, et que toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, restaient constantes.

Les changements indiqués représentent l'évaluation faite par la direction des variations raisonnablement possibles des taux de change sur la période allant jusqu'à la prochaine date de reporting annuel. Les résultats de l'analyse présentés dans le tableau ci-dessus représentent les effets sur les actifs financiers de la Société évalués en devises, convertis en dollars américains au taux de change en vigueur à la date de clôture.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

24. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

(a) Risque de marché

ii). Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les revenus et les flux de trésorerie opérationnels ne sont guère influencés par les changements concernant les taux d'intérêt du marché. Les principaux actifs financiers porteurs d'intérêts de la Société sont des prêts, ainsi que détaillé dans le tableau ci-après. Le montant des produits d'intérêt peut varier, notamment du fait des variations des taux d'intérêt.

		2020 USD	2019 USD
		Instruments financiers	
Actifs			
Prêts et créances	Taux variable	16 149 490	22 443 085
		16 149 490	22 443 085

La Société est exposée aux variations des taux d'intérêt sur une portion des revenus de la garantie liée à la transaction Room to Run. Cependant la majeure partie des revenus de Room to Run provient d'un premium avec un taux fixe et seule une portion des revenus d'intérêts est dépendante du taux de LIBOR.

Une variation de 0,5 % du taux d'intérêt affectera les revenus de la garantie sur le projet Room to Run comme suit :

Augmentation/diminution

		2020 USD	2019 USD
Prêts et créances	0.50%	80 747	112 215
	-0.50%	- 80 747	-112 215

iii). Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument fluctue du fait des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un investissement spécifique ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché.

Le portefeuille est examiné régulièrement par le Comité d'investissement afin d'identifier et de gérer le risque associé à des pays et à des secteurs particuliers. L'exposition sectorielle et les limites par pays sont fixées et contrôlées régulièrement.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

24. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

(a) Risque de marché

iiii) Taux de change au 31 décembre 2020

Le tableau ci-dessous représente les taux de change au 31 décembre 2020 :

	2020 USD
MAD	0.1122
EUR	1.2291
GBP	1.3628

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière.

L'exposition de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés à la date de clôture, ainsi que résumé ci-après :

	2020 USD	2019 USD
Actifs		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	109 788 988	103 853 350
Prêts et créances	103 962 011	99 086 312
Autres actifs non courants	3 266 475	4 297 906
Trésorerie et équivalents de trésorerie	172 617 442	176 475 470
Autres créances	9 763 846	6 353 107
	399 398 763	390 066 145

Les actifs financiers ne sont ni échus ni dépréciés, à l'exception des prêts liés aux projets Scatec Egypt, Nachtigal, et Malicounda qui ont été dépréciés conformément à IFRS 9 pour respectivement 92 829 USD, 183 052 USD, et 53 434 USD.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont conservés auprès d'institutions financières réputées. Le Comité des risques a pour politique de surveiller étroitement la solvabilité des contreparties de la Société en examinant régulièrement leurs notations de crédit, leurs états financiers et leurs communiqués de presse.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

24. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

(b) Risque de crédit (suite)

Le tableau suivant présente les échelles de notation internationales utilisées par Africa50 pour évaluer la notation des risques des institutions financières :

Catégorie de risque	S&P - Fitch	Moody's
Risque très faible	A1 et plus	A1 et plus
	A	A2
	A-	A3
	BBB+	Baa1
	BBB	Baa2
	BBB-	Baa3
Risque faible	BB+	Ba1
	BB	Ba2
	BB-	Ba3
Risque modéré	B+	B1
	B	B2
	B-	B3
Risque élevé	CCC+	Caa1
	CCC	Caa2
Risque très élevé	CCC-	Caa3
	CC	Ca
	C	C

Les soldes de trésorerie de la Société sont déposés auprès d'institutions financières affichant les notations de crédit suivantes :

Institutions financières	2020	2019	Notation de crédit		Agence de notation	
	USD	USD	2020	2019	2020	2019
Attijari Wafabank	29 671 781	29 404 141	BB	BB+	Fitch	Fitch
BMCE	30 984 785	28 688 296	BB	BB+	Fitch	Fitch
TDB Bank	31 925 119	31 476 252	BB+	BBB-	Fitch	Fitch
Afreximbank	42 007 275	41 607 221	BBB-	BBB+	Fitch	Fitch
Citibank	38 025 913	45 298 818	A+	A+	Fitch	Fitch
Caisse	2 568	742	N/A	N/A		
	172 617 442	176 475 470				

La Société considère que le risque de crédit associé aux soldes en banque est faible ou très faible comme l'indiquent les catégories de risque ci-dessus.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

24. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

(c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque qu'Africa50-FP ne puisse s'acquitter de ses engagements financiers lorsqu'ils sont exigibles. Dans son approche de la gestion des liquidités, la Société veille autant que possible à disposer de liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses engagements lorsqu'ils sont exigibles, tant dans des conditions normales que tendues, sans encourir de pertes inacceptables ou porter préjudice à sa réputation. Toutefois, l'impact potentiel de circonstances extrêmes ne pouvant être raisonnablement prévues est exclu.

Le tableau ci-après récapitule le profil d'échéance des actifs et passifs financiers de la Société sur la base des flux de trésorerie contractuels. Les flux de trésorerie contractuels avoisinent la valeur comptable.

31-Dec-20	À vue USD	À moins d'1 an USD	Entre 1 et 5 ans USD	À plus de 5 ans USD	Total USD
Actifs financiers					
Prêts et créances	4 144 615	9 792 059	83 563 251	6 698 572	104 198 497
Trésorerie et équivalents de trésorerie	172 729 603	- 112 161	0	0	172 617 442
Autres créances	0	2 057 859	7 705 987	0	9 763 846
	176 874 218	11 737 758	91 269 238	6 698 572	286 579 786
Dettes financières					
Autres dettes	- 32 152	14 127 265	0	0	14 095 113
Dettes fournisseurs	0	3 314 907	1 660 116	0	4 975 023
	- 32 152	17 442 172	1 660 116	0	19 070 136

31-Dec-19	À vue USD	À moins d'1 an USD	Entre 1 et 5 ans USD	À plus de 5 ans USD	Total USD
Actifs financiers					
Prêts et créances	74 838	6 815 247	38 627 804	53 851 657	99 369 546
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 024 343	146 451 127	0	0	176 475 470
Autres créances	0	2 611 029	3 742 078	0	6 353 107
	30 099 181	155 877 404	42 369 882	53 851 657	282 198 123
Dettes financières					
Autres dettes	22 475 166	2 250 750	0	0	24 725 916
Dettes fournisseurs	0	3 326 695	2 091 365	0	5 418 060
	22 475 166	5 577 445	2 091 365	0	30 143 976

25. IMPACT DU COVID 19

Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020. La pandémie a conduit à un arrêt des déplacements professionnels, affectant ainsi le suivi des projets, la participation à des événements majeurs et l'activité de collecte de fonds. La société n'a pas été en mesure de collecter tout le capital appelé ; la priorité des actionnaires se focalisant sur la lutte contre la pandémie.

Cependant, la société a collecté suffisamment de liquidités pour poursuivre ses opérations et ses investissements. La priorité sera la collecte de fonds en 2021.

26. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

À la date d'approbation des comptes par le conseil d'administration, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives mettant en cause la capacité de l'entité à poursuivre sa mission.





AFRICA50 – DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2020

SOMMAIRE	PAGE
INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ	97
RAPPORT DE GESTION	98
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	100
COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	103
BILAN	104
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	105
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	106
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	107

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

ADMINISTRATEURS

	Date de nomination	Date d'expiration de terme*
Dr. Akinwumi A. ADESINA (Président)	21 Juillet 2016	19 Juillet 2021
Mme. Imoni AKPOFURE	19 Juillet 2018	19 Juillet 2021
M. Nouaman AL AISSAMI	29 Juillet 2015	19 Juillet 2021
M. Charles BOAMAH	29 Juillet 2015	19 Juillet 2021
M. Mohamed Esmat HAMMAM	29 Juillet 2015	19 Juillet 2021
Mme. Sophie L'HELIAS	19 Juillet 2018	19 Juillet 2021
Mme. Monhla Wilma HLAHLA	19 Juillet 2018	19 Juillet 2021
M. Assaad JABRE	19 Juillet 2018	19 Juillet 2021
M. Amadou KANE	29 Juillet 2015	19 Juillet 2021
M. Albert MUGO	19 Juillet 2018	19 Juillet 2021
Mme. Félicité Célestine OMPORO ENOUANY	29 Juillet 2015	19 Juillet 2021
M. Kassimou ABOU-KABASSI	10 Juillet 2019	Jour suivant l'AG 2021

* Chaque administrateur reste en poste jusqu'à la nomination de son successeur.

CEO

M. Alain EBOBISSE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Mme. Kimberly HEIMERT

SIÈGE SOCIAL

Tour Ivoire 3 – 8ème étage
Marina de Casablanca
Boulevard des Almohades
Casablanca, Maroc

AUDITEUR

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex, France

BANQUES

BMCE BANK

140 Avenue Hassan II
20070 Casablanca, Maroc

AFREXIMBANK

72B El-Maahad El-Eshteraky Street
Roxy, Heliopolis, Cairo 11341, Egypt

ATTIJARIWAFABANK

Centre d'Affaires 2001
2 Boulevard Moulay Youssef
Casablanca

CITIBANK

Zénith Millénium immeuble 1,
Sidi Mâarouf – B.P 40
Casablanca 20190 – Maroc

TRADE DEVELOPMENT BANK

197 Lenana Place, 1st floor and 5th floor
Lenana Road
PO Box 48596 – 00100 Nairobi, Kenya

RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2020

La direction présente son rapport et les états financiers audités d’Africa50 – Développement de projets (la « Société » ou « Africa50-PD » ou « PD ») pour l’exercice clos le 31 décembre 2020.

ACTIVITÉ PRINCIPALE

Africa50-PD est une organisation internationale et une société financière à statut spécial qui promeut le développement des infrastructures en Afrique, identifie et développe des projets d’infrastructure en identifiant des projets et en investissant des capitaux dans les premières étapes du cycle de développement du projet jusqu’à la clôture financière (ou la mobilisation de financements à long terme) et temporairement au-delà, attire et canalise de nouvelles sources de capitaux pour financer les infrastructures en Afrique, et mobilise le soutien politique et réglementaire nécessaire pour effectuer les réformes nécessaires pour assurer la viabilité opérationnelle, financière et économique des investissements et réduire le risque de retards dans l’élaboration et la mise en œuvre projets.

RÉSULTATS ET DIVIDENDES

Les résultats de l’exercice figurent en page 7.

La Société n’a pas distribué de dividende au cours de l’exercice considéré (2019 : USD Nil).

ADMINISTRATEURS

Les administrateurs en fonction durant l’exercice sont présentés en page 1.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EU ÉGARD AUX ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de l’établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux Normes internationales d’information financière (IFRS) et du contrôle interne que la direction détermine nécessaire à l’établissement d’états financiers ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l’évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son activité. La direction doit divulguer, le cas échéant, tout événement ayant un impact sur la continuité d’exploitation de la Société, sauf dans le cas où la direction a l’intention de liquider ou de cesser l’activité, ou n’a pas d’autre alternative que de cesser l’activité.

La direction n’est informée d’aucun élément indiquant que la Société ne sera pas à même de poursuivre son activité pendant au moins 12 mois à compter de la date de ce rapport.

AUDITEURS

Les auditeurs, KPMG S.A., ont été nommés lors de l’assemblée générale de juillet 2019 pour une période de trois ans courant de l’exercice 2019 jusqu’à l’exercice 2021.

ARRÊTÉ DES ÉTATS FINANCIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d’administration le 10 juin 2021.



Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

AFRICA 50 - DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

RAPPORT DU COMMISSAIRE CONCERNANT AFRICA 50 -
DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

AFRICA 50 - DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

TOUR IVOIRE 3
MARINA DE CASABLANCA
BOULEVARD DES ALMOHADES
20000 CASABLANCA - MAROC

CE RAPPORT CONTIENT 4 PAGES

REG 4 RÉFÉRENCE : PX 0

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

AFRICA 50 - DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

SIÈGE SOCIAL : TOUR IVOIRE 3
MARINA DE CASABLANCA
BOULEVARD DES ALMOHADES
20000 CASABLANCA - MAROC

RAPPORT DU COMMISSAIRE CONCERNANT AFRICA 50 - DÉVELOPPEMENT DE PROJETS EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Africa50 – Développement de Projets (« l'Entité »), comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives y afférentes. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 10 juin 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les

KPMG S.A.
A French limited liability entity and a member
of the KPMG Network of independent member firms
affiliated with KPMG International Cooperative,
a Swiss entity.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

RAPPORT DU COMMISSAIRE CONCERNANT AFRICA 50 - DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent les éléments contenus dans le rapport annuel d'Africa 50 – Développement de Projets, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre obligation consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers
La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre l'Entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'Entité.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DU COMMISSAIRE CONCERNANT AFRICA 50 - DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'Entité à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constats importants, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevés lors de notre audit.

Paris La Défense, le 16 juillet 2021
KPMG S.A.



Valéry Foussé
Associé

COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 Décembre 2020

	Notes	31 décembre 2020 USD	31 décembre 2019 USD
Produits			
Produits des investissements vendus		-	2 450 588
Coûts des investissements vendus		-	- 769 657
Intérêts et dividendes	16	137 798	495
Amortissement des prêts		-	-
Profit/perte de change latent		370 662	6 405
Profit/perte latent sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		67	6
Commissions d'accès préférentiel au portefeuille d'africa50 PD pour africa50 – PF	17	4 704 000	-
Total des produits		5 212 527	1 687 837
Charges			
Charges liées aux projets	19	2 111 172	2 479 467
Salaires et avantages	20	5 965 518	4 936 876
Autres charges	20	3 164 758	3 995 023
Total des charges		11 241 448	11 411 366
Résultat opérationnel		-6 028 921	-9 723 528
Charges financières	18	- 44 536	- 67 514
Produits financiers	18	174 581	532 483
Résultat financier net		130 045	464 968
Résultat de la période		-5 898 875	-9 258 560
Autres éléments du résultat global		-	-
Résultat global de l'exercice		-5,898,875	-9,258,560

Les notes de 1 à 25 font partie intégrante des états financiers.

BILAN

Au 31 Décembre 2020

	Notes	2020 USD	2019 USD
ACTIF			
Actifs non courants			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	5	773	706
Divers créanciers	8	11 501 178	22 475 166
Dépenses de Projets capitalisées	9	1 014 975	961 907
Prêts et créances	10	7 435 660	741 222
Autres créances		138 293	495
Total des actifs non courants		20 090 878	24 179 496
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	3 055 496	3 042 528
Total des actifs courants		3 055 496	3 042 528
TOTAL ACTIF		23 146 374	27 222 024
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres et réserves			
Capital libéré	12	42 247 285	40 462 196
Résultat global de l'exercice		-5 898 875	-9 258 560
Réserves et report à nouveau		-13 492 705	-4 234 145
Total des capitaux propres et des réserves		22 855 704	26 969 491
PASSIF			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs	13	2 438	2 433
Autres dettes	14	288 232	250 100
Total des passifs courants		290 670	252 533
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		23 146 374	27 222 024

Les notes de 1 à 25 font partie intégrante des états financiers.

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 Décembre 2020

	Notes	Capital libéré USD	Réserves et report à nouveau USD	Total capitaux propres USD
Au 1er Janvier 2019		24 463 495	-4 234 145	20 229 350
Résultat global de l'exercice			-9 258 560	-9 258 560
Augmentation nette du capital libéré		15 998 700		15 998 700
Solde au 31 Décembre 2019		40 462 195	-13 492 705	26 969 490
Résultat global de l'exercice			-5 898 875	-5 898 875
Augmentation nette du capital libéré		1 785 090		1 785 089
Solde au 31 Décembre 2020		42 247 286	-19 391 580	22 855 704

Les notes de 1 à 25 font partie intégrante des états financiers

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 Décembre 2020

	Notes	2020 USD	2019 USD
Résultat global de l'exercice		-5 898 875	-9 258 560
Ajustements			
Dépréciation des dépenses liées aux projets		-1 162 467	- 761 039
Gains ou pertes de change latents		- 370 729	- 6 411
Autres		971 601	370 118
Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités opérationnelles		-6 460 471	-9 655 892
Variation du besoin en fonds de roulement	21		
Diminution / augmentation des débiteurs		10 973 988	-2 994 385
Diminution / augmentation des créanciers		38 132	-2 582 687
Variation du besoin en fonds de roulement		11 012 120	-5 577 072
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Placements financiers		-6 323 775	- 735 523
Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités d'investissement	21	-6 323 775	- 735 523
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Capital souscrit		1 785 094	15 998 700
Trésorerie nette générée par les activités de financement		1 785 094	15 998 700
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		12 968	30 213
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		3 042 528	3 012 316
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		3 055 496	3 042 528

Les notes de 1 à 25 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 Décembre 2020

1. MISSION, OPÉRATIONS ET ORGANISATION

Africa 50 - Développement de Projets est une organisation internationale et société financière à statut spécial, dont le siège social est à Casablanca (Maroc), avec un capital social autorisé de 500 000 000 USD et des actions ordinaires souscrites de 94 788 000 USD.

Les objectifs organisationnels de Africa50-DP sont les suivants :

- a) Identifier et développer les entreprises, les actifs, les entreprises et les projets d'infrastructure pour soutenir le développement économique durable en Afrique, à la fois au niveau national et régional, en investissant des capitaux dans les premières étapes du cycle de développement du projet jusqu'à la clôture financière (ou la mobilisation à long terme de financement) et temporairement au-delà de cette étape et ainsi attirer et canaliser de nouvelles sources de capitaux pour financer les infrastructures en Afrique ;
- b) Promouvoir le développement des infrastructures en Afrique, avec des financements provenant de diverses sources, y compris des souscriptions d'actions, des emprunts et des subventions de sources africaines et non africaines ;
- c) Mobiliser le soutien politique et réglementaire nécessaire pour effectuer les réformes nécessaires pour assurer la viabilité opérationnelle, financière et économique des investissements et réduire le risque de retards dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets ;
- d) Effectuer des investissements dans les infrastructures, notamment :
 - i) En association avec des investisseurs ou financiers multilatéraux, bilatéraux, publics ou privés, pour aider au financement de la construction, de la réhabilitation, de l'amélioration, de l'expansion ou de l'acquisition d'entreprises, d'actifs liés à l'infrastructure, mobilisant l'infrastructure et facilitant l'infrastructure, financièrement et économiquement viables, les entreprises et les projets en effectuant des investissements en dette ou en fonds propres, avec ou sans garantie de remboursement par le gouvernement ou l'État dans lequel l'investissement est effectué ;
 - ii) Exercer ses activités en tant que financier, seul ou en coopération avec toute autre institution financière, par l'octroi de prêts, de garanties, de fonds propres, de quasi-fonds propres ou d'autres formes d'aide financière ; et
 - iii) Fournir des ressources pour financer le coût du développement d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisateurs d'infrastructures et facilitateurs d'infrastructures en Afrique à un stade où les investisseurs multilatéraux, publics ou privés peuvent investir dans de tels projets ;
- e) Fournir des services de conseil financier, dans le cadre d'investissements potentiels ;
- f) Identifier et embaucher des experts qualifiés (y compris dans les domaines de l'ingénierie, des finances, de l'économie, du droit, de l'environnement et du social) vers la fin de la collaboration avec les gouvernements africains et les investisseurs privés pour raccourcir le cycle de développement du projet et maximiser les chances de succès des projets ;
- g) Conclure tout accord ou arrangement avec tout gouvernement, autorité municipale ou locale ou toute autre entité propice à la réalisation par Africa50-DP de toute activité liée à ses objectifs organisationnels ; obtenir de toute autorité ou entité de ce type les droits, privilèges et exemptions qu'Africa50-DP juge souhaitables ; et pour mettre en œuvre, exercer et respecter ces accords, droits, privilèges et exemptions ;
- h) Fournir une assistance technique et des services consultatifs pour l'étude, la préparation et la mise en œuvre d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisateurs d'infrastructures et facilitateurs d'infrastructures impliquant des infrastructures situées physiquement en Afrique ou bénéficiant substantiellement à l'Afrique ;

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

- i) Affecter les bénéfices pour couvrir les coûts liés à la poursuite des objectifs organisationnels, financer les réserves et distribuer les dividendes ;
- j) Emprunter ou lever des fonds, émettre des valeurs mobilières, des obligations, des billets, des hypothèques et d'autres instruments et fournir des garanties ;
- k) Détenir des investissements de toute nature (y compris des investissements en titres, actions et billets);
- l) Verser des distributions sur les actions Africa50-DP ;
- m) Conserver et appliquer les bénéfices aux fins organisationnelles d'Africa50-DP;
- n) Obtenir tout acte administratif ou législatif ou effectuer toute modification des présents articles qui aide Africa50-DP à réaliser ses objectifs organisationnels et s'opposer à toute proposition ou procédure susceptible de porter directement ou indirectement préjudice aux intérêts d'Africa50-DP ; et
- o) Exercer toute activité liée directement ou indirectement à l'une des opérations susmentionnées, dans le but de faciliter, promouvoir et développer l'activité d'Africa50-DP.

2. BASE DE PRÉPARATION

Ces états financiers sont les seuls états financiers présentés par la Société, et sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et interprétations émises par l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) applicables aux sociétés présentant leurs informations en IFRS.

Les états financiers sont conformes aux normes IFRS en vigueur en 2019 et aux nouvelles normes décrites ci-dessous.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, sauf pour les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui ont été évalués à la juste valeur.

3. NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2020

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
Définition de la matérialité – Amendements à l'IAS 1 et à l'IAS 8	1er Janvier 2020
Définition d'une entreprise – Amendements à IFRS 3	1er Janvier 2020
Cadre conceptuel révisé pour l'information financière	1er Janvier 2020
Amendements aux IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 – Réforme des taux d'intérêt de référence	1er Janvier 2020

Les nouvelles exigences n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

IFRS 16 « Contrats de location »

Tous les contrats de location sont signés par Africa50 – Financement de projet et toutes les écritures comptables liées à IFRS 16 sont effectuées dans les comptes Africa50 – Financement de projets. Une partie des charges locatives est allouée à Africa50-DP selon les règles de répartition des charges entre les deux entités.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

4. NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
IBOR Phase 2	1er Janvier 2021
Amendements aux IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 – Réforme des taux d'intérêt de référence – Phase 2	1er Janvier 2021
Améliorations annuelles (Cycle 2018 – 2020) : IFRS 9 Instruments financiers – Frais du critère de 10 % pour la dérogation des passifs financiers	1er Janvier 2022
Améliorations annuelles (Cycle 2018 – 2020) : Exemple illustratif accompagnant les IFRS 16 – Incitatifs à la location	1er Janvier 2022
Amendements IAS 1 – classification des passifs en tant que passifs courants ou non courants (Report de la date d'entrée en vigueur publié en Juillet 2020)	1er Janvier 2023

La Société n'anticipe pas que ces exigences auront un impact significatif sur ses états financiers lorsqu'elles deviendront d'application obligatoire.

5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de façon permanente à ces états financiers.

a) Monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes

Africa50 – DP réalise ses activités dans les monnaies de ses États membres, ainsi qu'en dollars américains. Le dollar américain est la monnaie de présentation des états financiers. Les produits et les charges en devises sont convertis en dollars américains aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars américains aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

b) Conversion des transactions en devises

Les produits et les charges en devises sont convertis en dollars américains aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars américains aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les taux de change utilisés pour convertir en dollars américains les éléments en devises au 31 décembre 2020 sont présentés à la note 21. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis en dollars américains aux taux de change historiques. Les différences de conversion sont incluses dans la détermination du résultat net.

c) Exemption de l'obligation d'établir des états financiers consolidés

La Société détient des investissements dans l'unique but de dégager une appréciation du capital, des revenus des investissements (tels que des dividendes, des intérêts ou des produits locatifs), ou les deux. Tous les investissements en titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur (voir la note 7). Selon IFRS 10.27, la Société répond à la définition d'une entité d'investissement et n'est à ce titre pas dans l'obligation de consolider ses investissements en titres. Les investissements en titres détenus par la Société sont soumis aux exigences normales d'IFRS 9, ainsi que détaillé ci-après.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

d) Actifs et passifs financiers

d) 1. Actifs financiers

Les actifs financiers de la Société comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les autres créances.

i) Classement

La Société classe ses actifs et passifs financiers conformément à IFRS 9.

Elle classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- ceux évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du compte de résultat) ;
- ceux évalués au coût amorti ;

Le classement dépend du business model de la Société pour la gestion des actifs financiers et des conditions contractuelles des flux de trésorerie, ainsi que détaillé ci-après.

ii) Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction, sauf pour les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les achats ou les ventes d'actifs financiers en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison des actifs dans le délai défini par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné (transactions normalisées) sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre ces actifs. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs financiers arrivent à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Instruments de dette

L'évaluation ultérieure des instruments de dette dépend du business model adopté par la Société pour la gestion de l'actif et des caractéristiques des flux de trésorerie de l'actif. Il existe trois catégories d'évaluation dans lesquelles la Société peut classer ses instruments de dette :

- Coût amorti : les actifs détenus en vue de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêt de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque l'actif est décomptabilisé dans son intégralité, un gain ou une perte sur cession est enregistré dans le compte de résultat pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et le paiement reçu pour celui-ci [IAS1 §82 (aa)]. Ce montant doit être présenté séparément comme « gains ou pertes » de la décomptabilisation des instruments financiers au coût amorti.
- Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : les actifs détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ces actifs sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les flux de trésorerie afférents correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les variations de la valeur comptable sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, exception faite des profits ou pertes de valeur et des différences de conversion, qui sont rapportés en résultat. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le cumul des profits et des pertes précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres en résultat net et comptabilisé dans les autres profits/pertes. Les produits d'intérêt de ces actifs financiers sont inclus dans les produits

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont présentés dans les autres profits/pertes et les pertes de valeur sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat ;

- Juste valeur par le biais du compte de résultat : les actifs qui ne satisfont pas aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les profits ou les pertes sur les instruments

de dette évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont rapportés en résultat et présentés en net dans les autres profits/pertes de la période durant laquelle ils sont générés.

Au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date, tous les instruments de dette de la Société sont évalués au coût amorti et présentés au poste Prêts et créances du bilan.

La Société a également accordé des prêts à des entités qui réalisent des investissements. Les prêts qui ne portent pas intérêt et sont remboursables à vue sont évalués au coût amorti et soumis à un test de dépréciation à chaque clôture.

Instruments de capitaux propres

La Société évalue tous ses investissements en titres de capitaux propres à la juste valeur et comptabilise les variations de juste valeur dans les Profits/pertes sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, dans le compte de résultat.

d) 2. Dettes financières

i). Classement

Les passifs financiers sont classés, lors de leur comptabilisation initiale, dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et emprunts, les dettes ou les instruments dérivés désignés comme des instruments de couverture constituant une couverture efficace, selon le cas.

ii). Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les prêts et emprunts et les dettes sont enregistrés nets des coûts de transaction directement attribuables.

Les passifs financiers de la Société comprennent d'autres dettes et des dettes fournisseurs.

Les passifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes sont rapportés en résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

d) 3. Évaluation ultérieure

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits financiers ou des charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur nette comptable de l'actif financier ou du passif financier.

Pour calculer le taux d'intérêt effectif, la Société estime les flux de trésorerie en tenant compte de toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier, mais pas des pertes de crédit futures. Ce calcul englobe l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

d) 4. Évaluation à la juste valeur

La Société évalue ses investissements en titres de capitaux propres à juste valeur à chaque clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions normales de concurrence à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif soit, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif. La Société doit avoir accès au marché principal ou le plus avantageux.

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évaluée à l'aide des hypothèses que les participants de marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les participants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique. La Société, qui investit dans des sociétés non cotées, détermine la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation telles que l'actualisation des flux de trésorerie, jugées appropriées au vu des circonstances.

d) 5. Détermination de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un participant de marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre participant de marché qui en ferait une utilisation optimale.

La Société utilise des techniques d'évaluation appropriées aux circonstances et pour lesquelles les données sont disponibles en quantité suffisante pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données observables pertinentes et en minimisant celle des données non observables.

Tous les actifs et passifs dont la juste valeur est évaluée ou publiée dans les états financiers sont classés à différents niveaux dans la hiérarchie des justes valeurs détaillée ci-après, sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 : prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs similaires, et autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives proviennent de données de marché observables ; sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché ;
- Niveau 3 : les techniques d'évaluation dans lesquelles les données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Sont inclus dans cette catégorie les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Le niveau auquel chaque juste valeur prise dans son ensemble est classée dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble. Ainsi, l'importance de données est évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Une évaluation à la juste valeur utilisant des données observables

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

nécessitant des ajustements significatifs basés sur des données non observables est affectée au niveau 3. Une donnée utilisée pour l'évaluation est considérée observable si elle peut être observée directement à partir de transactions dans un marché actif, ou si des indications externes évidentes établissent un prix de sortie réalisable.

Pour les actifs et passifs comptabilisés à titre récurrent dans les états financiers, la Société détermine si des transferts sont survenus entre les différents niveaux de la hiérarchie en effectuant une réévaluation (sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble) à chaque clôture.

d) 6. Dépréciations d'actifs financiers

La Société évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses instruments de dette comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La méthodologie utilisée pour déterminer la dépréciation dépend de l'existence ou non d'une augmentation importante du risque de crédit.

La provision pour dépréciation des actifs financiers est basée sur des hypothèses sur le risque de défaillance et les taux de perte attendus. La Société fait appel à son jugement pour formuler ces hypothèses et retenir les données entrant dans le calcul de la dépréciation, sur la base des éléments historiques de la Société et des conditions de marché actuelles, ainsi que des estimations prospectives à la fin de chaque période de reporting.

d) 7. Décomptabilisation

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels de percevoir les flux de trésorerie de l'actif expirent, ou lorsqu'elle transfère le droit de recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans le cadre de laquelle la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers sont transférés, ou en vertu de laquelle la société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier. Tout intérêt dans ces actifs financiers créé ou conservé par la société est comptabilisé comme un actif ou un passif distinct. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la contrepartie reçue est rapportée en résultat.

La société décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation contractuelle est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

d) 8. Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté au bilan, si et seulement si la société a un droit légal de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de liquider l'opération sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés en net uniquement lorsque les IFRS l'autorisent, par exemple les profits et les pertes découlant d'un groupe de transactions similaires, tels que les profits et les pertes sur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

e) Charges

Toutes les charges sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat et dans l'état du résultat global.

f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès des banques, les disponibilités et les fonds en caisse. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

g) Information sectorielle et géographique

La zone d'investissement de la Société se limite à l'Afrique.

h) Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont les passifs potentiels associés à une incertitude significative, qui peuvent comprendre une dépendance envers des événements échappant au contrôle d'Africa50 – DP, susceptibles d'entraîner une obligation. Les passifs éventuels sont présentés dans les notes aux états financiers, mais ne sont pas inscrits au bilan.

i) Engagements

Les engagements correspondent à des montants qu'Africa50-DP s'est contractuellement engagé à payer à des tiers, mais ne représentent pas encore une charge ou un actif. Ils donnent une indication sur les flux de trésorerie futurs engagés. Les engagements à la clôture n'ont pas d'impact sur les résultats financiers de l'exercice d'Africa50-DP.

j) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'Africa50-DP a une obligation juridique ou implicite dont l'échéance ou le montant est incertain, qui résulte d'un événement passé et qu'Africa50-DP devra probablement régler, et que cette obligation peut être estimée de manière fiable. Les provisions correspondent aux meilleures estimations du montant requis pour régler l'obligation à la date de clôture et sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif. Les variations des provisions sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Pour les actifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat, Africa50-DP détermine, à chaque date de clôture, s'il existe des indications objectives de perte de valeur. En cas de perte de valeur, les actifs financiers qui sont comptabilisés au coût amorti sont réévalués à leur valeur recouvrable nette, et le montant de la perte est rapporté en résultat net. Les pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente sont rapportées en résultat net lors de la dépréciation.

k) Immobilisations corporelles

Tous les actifs sont détenus par Africa50 – Financement de projets et une partie des montants amortis est allouée à Africa50 – Développement de projets, selon les règles de répartition des dépenses entre les deux entités.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

6. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

Valorisation des instruments financiers :

La Société évalue les justes valeurs en utilisant la hiérarchie des justes valeurs suivante, qui reflète l'importance des données utilisées lors de l'évaluation :

Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur un marché actif, pour un instrument identique.

Niveau 2 : techniques d'évaluation basées sur des données observables, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix). Sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur un marché actif pour des instruments similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché.

Niveau 3 : techniques d'évaluation reposant sur des données significatives non observables. Cette catégorie englobe tous les instruments pour lesquels la technique d'évaluation comprend des données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables et que les données non observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Cette catégorie comprend les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Lorsque la juste valeur d'actifs ou de passifs financiers comptabilisés au bilan ne peut être obtenue sur des marchés actifs, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont l'actualisation des flux de trésorerie. Les données de ces modèles proviennent si possible des données de marché observables et, dans le cas contraire, la détermination des justes valeurs fait appel à un certain degré de jugement. Les jugements mettent en jeu des facteurs tels que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des changements dans les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient affecter la juste valeur publiée des instruments financiers.

7. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Investissements en titres de capitaux propres non cotés	2020 USD	2019 USD
Au 1er Janvier	706	0
Acquisitions	0	700
Cessions (au coût)	0	0
Variations de juste valeur	67	6
Au 31 Décembre	773	706

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

7. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Portefeuille d'investissements :

Pays d'incorporation	Activité principale	Exercice clos le	Participation directe	Fiscalité indirecte	Participation effective et droits de vote	Participation directe	Participation indirecte	Participation effective et droits de vote
			2020 %	2020 %	2020 %	2019 %	2019 %	2019 %
Madagascar	Hydro Power Project Co.	31-Dec	25	-	25	25	-	25
Guinea	Airport	31-Dec	33	-	33	-	-	-

Changement de juste valeur :

Portefeuille d'investissements

Ouverture	Acquisitions	Sortie	Clôture	Ouverture	Variation	Clôture	Juste valeur	
USD	Coût USD	USD	USD	USD	Variation de juste valeur USD	USD	2020 USD	2019 USD
700	-	-	700	6	67	73	773	706

8. DIVERS CREANCIERS

	2020 USD	2019 USD
Divers créanciers		
Africa50-PF	11 501 178	22 475 166
	11 501 178	22 475 166

9. PROJETS CAPITALISES

	Ouverture USD	2020 Variation USD	Clôture USD	2019 USD
Charges liées aux projets capitalisés	961 097	53 878	1 014 975	961 097
	961 097	53 878	1 014 975	961 097

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

10. PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI

	2020	2019
	USD	USD
Non courants		
CGHV (Volobe)	2 960 020	741 222
SOGEAG (Gbessia)	4 475 640	-
	7 435 660	741 222
Courant	-	-
	0	0
Total	7 435 660	741 222

*Prêts d'actionnaires accordés à CGHV (Volobe) et SOGEAG (Gbessia)

Les projets sont encore en phase de développement. Par conséquent, les prêts accordés relèvent du risque de développement du projet. Une provision a été constituée en fonction de la probabilité de clôture financière des projets et incluse dans la section «Charges liées aux projets» du compte de résultat.

11. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2020	2019
	USD	USD
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Équivalents de trésorerie	3 034 768	3 039 756
Intérêts courus sur équivalents de trésorerie	20 728	2 277
	3 055 496	3 042 033

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

12. CAPITAL LIBÉRÉ

Le capital autorisé conformément aux statuts d'Africa50 – DP est de 500 000 000 USD. Le capital souscrit s'élève à 94 788 000 USD et le capital appelé à 71,716,000 USD, tandis que le capital libéré s'établit à 42 247 285 USD.

	Cat	Nb. d'actions au 31 décembre 2019	Nb. d'actions émises en 2020	Nb. d'actions au 31 décembre 2020	Capital libéré au 31 décembre 2020 USD
1.African Development Bank	B*	18 924	0	18 924	8 082 439
2.BAM (Bank al maghrib)	B	2 000	0	2 000	2 000 000
3.BCEAO (Central bank of the states of West Africa)	B	500	0	500	500 000
4.Benin	A*	464	0	464	116 000
5.Burkina Faso	A	299	0	299	74 750
6.Cameroon	A	5 000	0	5 000	2 374 773
7.Congo Brazzaville	A	18 666	0	18 666	4 666 500
8.Djibouti	A	300	0	300	75 000
9.Egypt	A	10 000	0	10 000	7 500 000
10.Gabon	A	866	0	866	216 500
11.Gambia	A	100	0	100	25 000
12.Ghana	A	1 961	0	1 961	490 250
13.Guinea (Conakry)	A	500	0	500	375 000
14.Ivory Coast	A	2 999	0	2 999	749 750
15.Kenya	A	10 000	0	10 000	2 765 624
16.Kingdom of Morocco	A	10 000	0	10 000	7 500 000
17.Madagascar	A	1 000	0	1 000	750 299
18.Malawi	A	200	0	200	50 000
19.MaliA		203	0	203	50 750
20.Mauritania	A	1 011	0	1 011	252 750
21.Mauritius	A	100	0	100	75 000
22.Niger Republic	A	199	0	199	49 750
23.Nigeria	A	4 000	0	4 000	1 000 000
24.Republic Democratic of Congo	A	200	0	200	100 000
25.Rwanda	A	1 000	0	1 000	750 000
26.Senegal	A	1 000	0	1 000	250 000
27.Sierra Leone	A	200	0	200	50 000
28.Sudan	A	2	0	2	500
29.Togo	A	1 927	0	1 927	481 750
30.Tunisia	A	1 000	0	1 000	749 875
31.Zimbabwe	A	167	0	167	125 025
		94 788	0	94 788	42 247 285

* Les actions de classe A ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit des États africains souverains. Les actions de classe B ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit d'institutions financières publiques africaines et non africaines et d'institutions financières publiques internationales, panafricaines ou régionales ; à condition que, aux fins des actions de catégorie B, le terme «public» désigne une institution détenue en totalité ou en majeure partie, directement ou indirectement, par un État souverain.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

13. DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élevaient à 2 438 USD et comprennent principalement des dettes fournisseurs et des factures impayées au 31 décembre 2020. Toutes ces dettes sont payables à moins d'un an.

14. AUTRES DETTES

	2020 USD	2019 USD
Trop payé de souscriptions par les actionnaires	288 232	250 100
Madagascar	250 000	250 000
Tunisie	38 132	0
Autres	100	100
Total	288 232	250 100

15. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice considéré, la Société a effectué les transactions suivantes avec des parties liées. La nature et le volume des transactions sont présentés ci-après :

Partie liée	Nature	2020	2020
		Volume net des transactions durant l'exercice	Solde des créances/ dettes au 31 décembre
Africa50 - PF*	Dettes - Compte courant	-10 973 988	11 501 178

Partie liée	Nature	2019	2019
		Volume net des transactions durant l'exercice	Solde des créances/ dettes au 31 décembre
Africa50 - PF	Dettes - Compte courant	2 994 385	22 475 166

* Relation avec Africa50-FP : Africa50-DP développe un portefeuille de projets prêts à investir et Africa50-FP recherche des projets via sa société sœur Africa50-DP et via d'autres partenaires et investit des fonds propres et quasi-fonds propres aux côtés de partenaires stratégiques. Africa50-FP gère les fonds reçus dans le cadre des appels de fonds et prend en charge les paiements des deux entités y compris les décaissements d'investissements ; dans ce contexte un compte courant entre les deux entités est maintenu et s'élève à 11 501 178 USD au 31 décembre 2020. Les commissions d'accès préférentiel au portefeuille d'Africa50-DP payées par Africa50-FP sont incluses dans ce compte courant.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

16. PRODUITS D'INTÉRÊTS ET DE DIVIDENDES

	2020 USD	2019 USD
Intérêts sur les prêts liés aux projets – VOLOBE	20 233	495
Intérêts sur les prêts liés aux projets - GBESSIA	117 565	-
	137 798	495

17. COMMISSIONS D'ACCES PREFERENTIEL AU PORTEFEUILLE D'AFRICA50-DP POUR AFRICA50-FP

Africa50-DP investit des ressources importantes dans le développement de nouveaux projets rentables. Ces investissements sont proposées à la vente à Africa50-FP au moment ou peu de temps avant la clôture financière.

Africa50-FP bénéficie de cette relation :

- Accès préférentiel au portefeuille de projets développé par Africa50-DP
- Bonne connaissance de ces projets et capacité à acheter des actifs Africa50-DP en s'appuyant sur les audits, la structuration des transactions et les négociations initiées par Africa50-DP à un coût nul ou limité pour Africa50-FP

La commission d'accès préférentiel au pipeline Africa50-PD versée par Africa50-PF représente la compensation pour les prestations de service décrites ci-dessus qu'elle reçoit d'Africa50-PD et s'élève à 4 704 000 USD.

18. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	2020 USD	2019 USD
Produits financiers		
Intérêts sur titres de placement (dépôts à terme)	174 581	532 483
	174 581	532 483
Charges financières		
Profit/perte de change latent	-18 275	7 930
Intérêts sur loyer	62 811	-75 444
	44 536	-67 514

19. CHARGES LIÉES AUX PROJETS

Les charges liées aux projets correspondent aux montants engagés (consultants, missions, experts, etc.) durant l'exercice au titre des recherches et de l'étude des projets d'investissement à travers des participations ou de financements directs.

	2020 USD	2019 USD
Charges liées aux projets	2 111 172	2 479 467
	2 111 172	2 479 467

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

20. FRAIS ADMINISTRATIFS

Le total des frais administratifs d'Africa50-DP s'élève à 9 130 276 USD et comprend les salaires et avantages pour un montant de 5 965 518 USD, et d'autres frais administratifs d'un montant de 3 164 758 USD, qui inclut des frais de déplacement, de communication, de recrutement, et les frais des réunions du Conseil d'administration et des Assemblées générales.

Salaires :

Africa50-FP et Africa50-DP comptent au total 50 salariés en décembre 2020 (47 en 2019), dont 13 dédiés à l'activité investissement d'Africa50-DP (14 en 2019).

Le personnel d'Africa50-DP reçoit une allocation mensuelle pour couvrir les frais de retraite et d'autres dépenses telles que la formation et l'assurance-vie. Un régime d'assurance santé à cotisations définies a été mis en place en 2018.

Le personnel d'Africa50-DP peut également bénéficier d'une indemnité de déménagement, le cas échéant.

21. CASH FLOW

- Mouvement du fonds de roulement: la diminution des débiteurs de 10 973 988 USD correspond à la baisse du compte courant entre Africa50-DP et Africa50-FP comme décrit dans la note 15.
- Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement: l'utilisation de trésorerie d'un montant de 6 323 775 USD correspond à un investissement supplémentaire dans le projet Volobe et à un nouvel investissement dans le projet aéroportuaire de Gbessia.

22. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Africa50-DP est un investisseur très sélectif et chaque investissement fait l'objet d'une évaluation individuelle des risques par le biais d'un processus d'approbation des investissements qui inclut la validation du Comité d'investissement d'Africa50-DP qui fait partie intégrante du cadre global de gestion des risques.

Les instruments financiers inscrits au bilan comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, les charges capitalisées au coût amorti, les autres créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les emprunts et les autres dettes.

De par ses activités d'investissement, Africa50-DP est exposé à divers types de risques associés aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels la Société investit. Les risques les plus courants auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les politiques d'Africa50-DP visent à identifier et à analyser ces risques, à définir des limites de risque et des contrôles appropriés, et à surveiller les risques et le respect des limites au moyen de systèmes d'information fiables et à jour. Africa50-DP révisé régulièrement ses politiques et systèmes de gestion des risques pour tenir compte des évolutions des marchés et des meilleures pratiques émergentes.

Le Conseil d'administration a mis en place un Comité de Gestion des Risques d'Entreprise et de Finance qui supervise les risques affectant Africa50-DP, les principaux facteurs d'atténuation, les mesures prises pour réduire ces risques, et a mis en place un cadre de gestion des risques ainsi que des politiques pour couvrir les principaux risques.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

(a) Risque de marché

Le risque de marché englobe le potentiel de pertes et de profits, et comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix qui affecteront le résultat de la Société ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La stratégie de la Société en matière de gestion du risque d'investissement est guidée par son objectif d'investissement.

i). Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument fluctue en dollars américains sous l'effet des variations des taux de change. Africa50-DP investit dans des titres libellés en différentes devises. Par conséquent, la Société est exposée au risque que l'évolution du dollar américain puisse avoir un impact important sur les montants publiés de ses actifs libellés dans ces différentes devises. L'exposition au risque de change et l'évolution des taux de change font l'objet d'un suivi et d'un examen réguliers.

Concernant les comptes de trésorerie, la plupart des comptes de la Société sont en dollars américains.

	Actifs financiers 2020 USD	Actifs financiers 2019 USD	Dettes financières 2020 USD	Dettes financières 2019 USD
DOLLAR AMÉRICAIN (USD)				
Divers créanciers	11 501 178	22 475 166	0	0
Dépenses de Projets capitalisées	1 014 975	961 907	0	0
Autres créances	138 293	495	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 055 496	3 042 528	0	0
Dettes fournisseurs	0	0	2 438	2 433
Autres dettes	0	0	288 232	250 100
Capital libéré	0	0	42,247,285	40,462,196
Résultat global de l'exercice	0	0	(5,898,875)	(9,258,560)
Réserves et report à nouveau	0	0	-13 492 705	-4 234 145
	15 709 942	26 480 096	23 146 375	27 222 024
EURO (EUR)				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	773	706	0	0
Prêts et créances	7 435 660	741 222	0	0
	7 436 433	741 928	0	0
	23 146 374	27 222 024	23 146 374	27 222 024

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

22. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

(a) Risque de marché (suite)

i). Risque de change (suite)

Les pourcentages des devises par rapport au total des actifs et passifs financiers sont les suivants :

	Actifs financiers 2020 %	Actifs financiers 2019 %	Dettes financières 2020 %	Dettes financières 2019 %
Dollar américain	67.87	97	100	100
Euro	32.13	3	0	0
	100	100	100	100

Le tableau suivant indique la variation approximative des actifs financiers de la Société en réponse à d'éventuelles fluctuations des taux de change auxquels la Société est fortement exposée à la clôture.

Une augmentation/diminution de 10 % du dollar américain par rapport aux devises considérées est le taux de sensibilité utilisé pour la présentation du risque de change et représente l'évaluation faite par la direction de la variation raisonnablement possible des taux de change.

Une variation de 10 % de la devise affectera les actifs financiers comme suit :

Analyse de sensibilité

	Augmentation/ diminution	2020 USD	2019 USD
EUR	10%	743 643	74 193
	(10.0%)	-743 643	-74 193

ii). Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les revenus et les flux de trésorerie opérationnels ne sont guère influencés par les changements concernant les taux d'intérêt du marché. Les principaux actifs financiers porteurs d'intérêts de la Société sont des prêts, ainsi que détaillé dans le tableau ci-après. Le montant des produits d'intérêt peut varier, notamment du fait des variations des taux d'intérêt.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

22. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

(a) Risque de marché (suite)

ii). Risque de taux (suite)

	Instruments financiers	2020 USD	2019 USD
Actifs			
Prêts et créances	Taux variable	7 435 660	741 222
Divers créanciers	Taux variable	11 501 178	22 475 166
		18 936 838	23 216 388

	Augmentation/ diminution	2020 USD	2019 USD
Prêts et créances	0.50%	37 178	3 706
	-0.50%	-37 178	-3 706
Divers créanciers	0.50%	57 506	112 376
	-0.50%	-57 506	-112 376

iii). Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument fluctue du fait des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un investissement spécifique ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché.

Le portefeuille est examiné régulièrement par le Comité d'investissement afin d'identifier et de gérer le risque associé à des pays et à des secteurs particuliers. L'exposition sectorielle et les limites par pays sont fixées et contrôlées régulièrement.

(b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière.

L'exposition de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés à la date de clôture, ainsi que résumé ci-après :

	2020 USD	2019 USD
Actifs		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	773	706
Prêts et créances	7 435 660	741 222
Projets capitalisés	1 014 975	961 907
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 055 496	3 042 528
Divers créanciers*	11 501 178	22 475 166
Autres créances	138 293	495
	23 146 374	27 222 024

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

22. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

(b) Risque de crédit (suite)

***Ce montant correspond au compte courant détenu avec Africa50 – Financement de projets, entité du même groupe.**

Les actifs financiers ne sont ni échus ni dépréciés. Concernant le projet Volobe et comme expliqué dans la note 10, le projet est encore en phase de développement et donc le prêt d'actionnaire à CGHV (Volobe) relève du risque de développement du projet. Une provision a été constituée en fonction de la probabilité de clôture financière du projet et incluse dans la section « Charges liées aux projets » du compte de résultat. Le prêt à SOGEAG (aéroport de Gbessia) relève du risque de développement du projet car ce projet est toujours en phase de développement mais aucune provision n'a été engagée en raison de la forte probabilité de clôture financière du projet.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont conservés auprès d'institutions financières réputées. Le Comité des risques a pour politique de surveiller étroitement la solvabilité des contreparties de la Société en examinant régulièrement leurs notations de crédit, leurs états financiers et leurs communiqués de presse.

Le tableau suivant présente les échelles de notation internationales utilisées par Africa50-DP pour évaluer la notation des risques des institutions financières :

Catégorie de risque	S&P - Fitch	Moody's
Risque très faible	A+ et plus	A1 et plus
	A	A2
	A-	A3
	BBB+	Baa1
	BBB	Baa2
	BBB-	Baa3
Risque faible	BB+	Ba1
	BB	Ba2
	BB-	Ba3
Risque modéré	B+	B1
	B	B2
	B-	B3
Risque élevé	CCC+	Caa1
	CCC	Caa2
Risque très élevé	CCC-	Caa3
	CC	Ca
	C	C

Les soldes de trésorerie de la Société sont déposés auprès d'institutions financières affichant les notations de crédit suivantes :

Institutions financières	2020	2019	Notation de crédit		Agence de notation	
	USD	USD	2020	2019	2020	2019
BMCE	3 055 496	3 042 528	BB	BB+	Fitch	Fitch
	3 055 496	3 042 528				

La Société considère que le risque de crédit associé aux soldes en banque est faible ou très faible comme l'indiquent les catégories de risque ci-dessus.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS (Suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2020

22. GESTION DU RISQUE FINANCIER (SUITE)

Taux de change au 31 Décembre 2020

Le tableau suivant représente les taux de change au 31 Décembre 2020.

	2020 USD
MAD	0,1122
EUR	1,2291
GBP	1,3628

23. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant des engagements hors bilan liés aux projets s'élève à 30 567 608 USD au 31 décembre 2020.

Le décaissement de ce montant est soumis à des conditions de jalons.

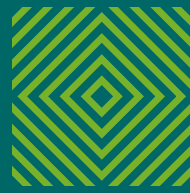
24. IMPACT DU COVID 19

Les activités ont commencé à être affectées par le COVID-19 au premier trimestre 2020. La pandémie a conduit à un arrêt des déplacements professionnels, affectant ainsi le suivi des projets, la participation à des événements majeurs et l'activité de collecte de fonds. La société n'a pas été en mesure de collecter tout le capital appelé ; la priorité des actionnaires se focalisant sur la lutte contre la pandémie. Cependant, la société a collecté suffisamment de liquidités pour poursuivre ses opérations et ses investissements. La priorité sera la collecte de fonds en 2021.

25. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'approbation des comptes par le conseil d'administration, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives mettant en cause la capacité de l'entité à poursuivre sa mission.



Informations Complémentaires



Glossaire

AfCFTA (ZLECAf) : Zone de Libre-Échange Continentale Africaine

AfDB (BAD) : Banque Africaine de Développement

AU (UA) : Union Africaine

AR (Asset Recycling) : Recyclage des Actifs

AGA : Assemblée Générale des Actionnaires

BAD : Banque africaine de développement

CAGR : Taux de croissance annuel composé

CEEAC : Communauté Économique des États d'Afrique Centrale

CDC : Centres pour le Contrôle et la Prévention des Catastrophes

CNBC : Nouvelles des Consommateurs et Chaîne D'affaires

COD : Date d'exploitation commerciale

COVID-19 : Maladie Provoquée Par le Coronavirus SARS-Cov-2

COVAX : Initiative ayant pour but d'assurer un accès équitable à la vaccination contre la Covid-19

COSO : Comité des Organisations de Parrainage de la Commission Treadway

DFI (IFD) : Institution de Financement du Développement

EDF : Electricité de France

EHS : Environnement, Santé et Sécurité

EPI : Équipement de protection individuelle

ESMS : Système de gestion social et environnemental

ESG : Environnemental, Social et Gouvernance

FAI : Fournisseur d'accès internet

FCFA : Franc CFA

Glossaire (suite)

FMO :	Banque de Développement Néerlandaise
IDE :	Investissement direct étranger
IFD :	Institution de financement du développement
GWh :	Gigawatt-Heure
GAVI :	The Global Alliance for Vaccines and Immunizations
GoC :	Gouvernement du Cameroun
GHG :	Gaz à effet de serre
GoG :	Gouvernement de Guinée
GoR :	Gouvernement du Rwanda
GSM(AGA) :	Assemblée Générale des Actionnaires
HFO :	Fioul Lourde
HPP :	Centrale hydroélectrique
ICT (TIC) :	Technologies de l'information et des Communications
ICAO (OACI) :	Organisation Internationale de l'Aviation Civile
ISP(FAI) :	Fournisseur d'accès Internet
IFC (SFI) :	Société Financière Internationale
IPP :	Centrale Électrique Indépendante
PIB (PIB) :	Produit Intérieur Brut

Avertissement Important

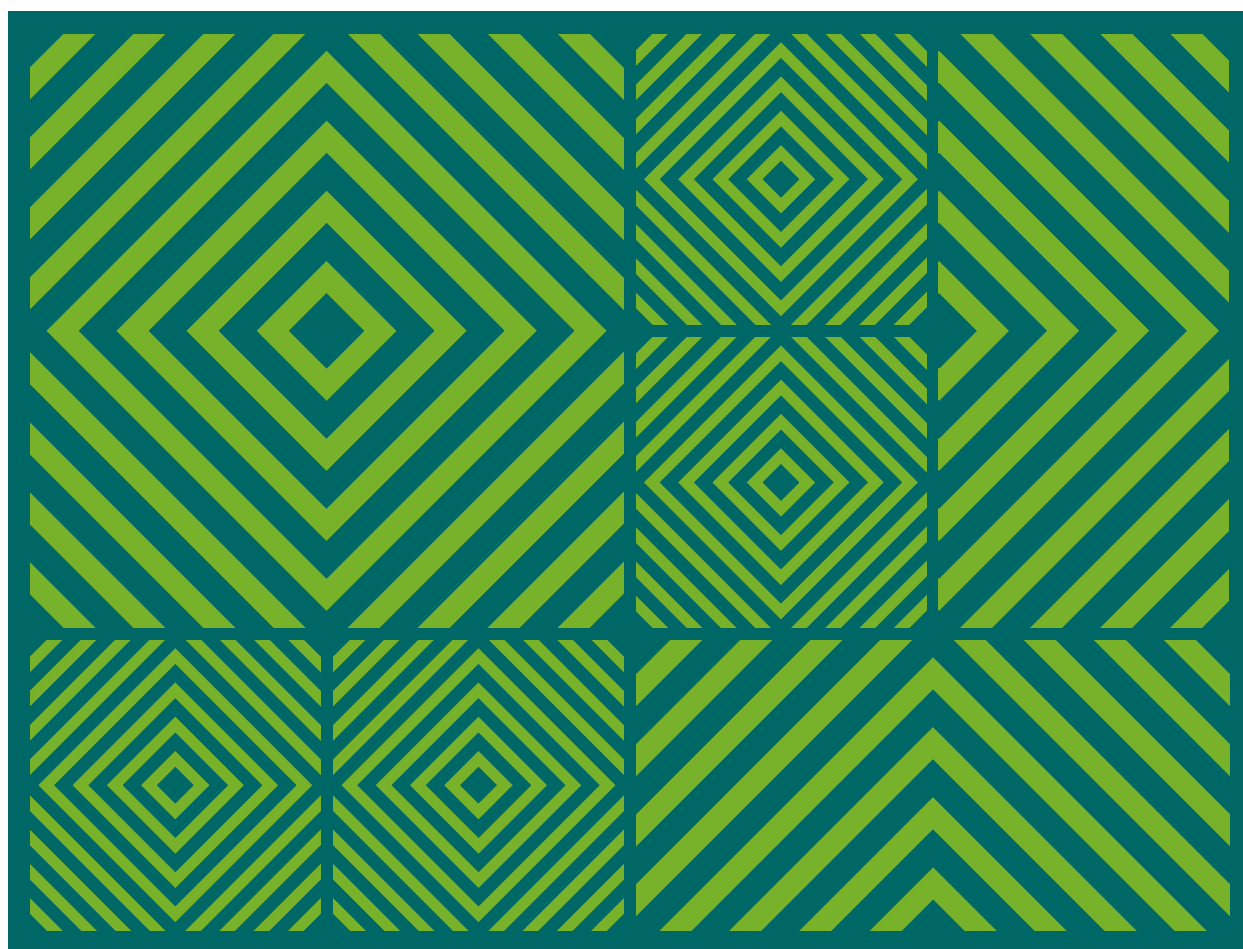
La présentation (la « Présentation »), y compris les informations qu'elle contient, relative à Africa50 – Financement de Projets et/ou Africa50 – Développement de Projets (ensemble avec leurs affiliés, si le contexte l'exige, « Africa50 ») est transmise à titre confidentiel, à des fins d'information uniquement, et ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre de quelque nature que ce soit d'acquérir une participation dans l'un quelconque des véhicules d'investissement dont Africa50 est le sponsor (un « Véhicule d'Africa50 »).

Par la présente, vous acceptez (i) que les informations fournies dans le cadre de cette Présentation soient traitées de manière confidentielle et ne puissent être reproduites ou utilisées, de manière partielle ou intégrale, pour toute autre finalité quelle qu'elle soit et (ii) de restituer dans les meilleurs délais lesdits documents à Africa50, lorsque celle-ci en fait la demande.

Bien que des précautions raisonnables ont été prises afin de garantir le caractère fidèle et exact des éléments factuels présentés et des opinions données dans cette Présentation, ceux-ci n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante et aucune déclaration n'est faite ni aucune garantie n'est donnée, de nature expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la sincérité des informations, opinions, estimations et projections contenues dans cette Présentation. Africa50 ou ses associés, membres, actionnaires, dirigeants, salariés ou représentants n'acceptent aucune responsabilité, directe ou indirecte, expresse ou implicite, de nature contractuelle, légale ou autre, eu égard au contenu ou à l'exactitude de ladite Présentation ou en raison de toute erreur qu'elle pourrait contenir ou omission à son égard, ou quant à toute autre information écrite ou orale mise à la disposition d'une partie ou de ses conseils ou conseillers. Toute responsabilité en ce sens est expressément exclue dans la plus large mesure autorisée par la loi.

Les déclarations contenues dans ladite Présentation sont fondées sur les anticipations, estimations, projections, opinions et convictions actuelles d'Africa50. De telles déclarations impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus et inconnus. Nul ne doit s'y fier indûment. En outre, ladite Présentation contient des anticipations, estimations, objectifs, énoncés ou autres déclarations de nature prospective. Certaines informations contenues dans la présente Présentation constituent des « déclarations prospectives ». En raison de risques et incertitudes divers, les faits ou résultats réels ou la performance réelle peuvent s'écarter de manière significative de ceux ou celles prévus ou envisagés par lesdites déclarations prospectives. En outre, rien ne permet de garantir qu'un projet existant ou potentiel, y compris un investissement à l'étude ou potentiel, sera mené à terme, y compris aux termes et conditions actuellement envisagés, et rien ne permet non plus de garantir que les résultats attendus ou les objectifs d'investissement projetés seront atteints.

Il incombe à chaque destinataire de respecter le droit et la réglementation applicables dans son pays.



AFRICA⁵⁰

Tour Ivoire 3 - 8ème étage
Marina de Casablanca
Boulevard des Almohades
Casablanca 20000 Maroc

info@africa50.com
africa50.com